

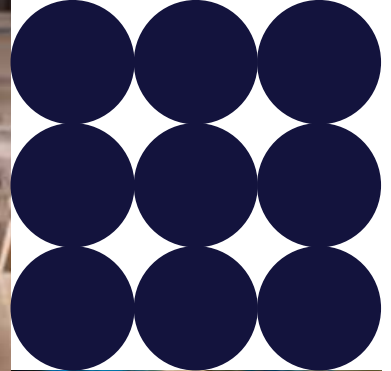


ALTHEORA
smart & sustainable
industrial leader

2024

Rapport annuel d'activité

www.altheora.com



Édito



Chers clients, partenaires, collaborateurs et actionnaires,

Dans un contexte économique et géopolitique exigeant, l'année 2024 fut particulièrement dynamique pour ALTHEORA. Notre stratégie audacieuse, couplée à notre engagement sans faille envers la performance et l'innovation, forge une confiance solide en notre avenir.

Nous avons su naviguer à travers des défis complexes grâce à une vision claire et une mise en actions empreinte de dynamisme. Notre agilité à innover et à nous adapter rapidement a été le catalyseur de nouvelles opportunités, consolidant notre position sur le marché. Les investissements stratégiques que nous avons réalisés dans la recherche et le développement, sous la houlette d'équipes créatives, commencent à porter leurs fruits.

La performance financière n'est pas encore au rendez-vous, mais la résilience de nos résultats démontre tout le travail d'optimisation, de pilotage fin, et de grande rigueur qui a été mis en place. Nous avons orienté toutes nos ressources vers la performance ; performance opérationnelle, produit, et une proposition de valeur plus que jamais orientée vers les nouveaux usages de nos clients. Ces avancées sont le résultat d'un travail d'équipe remarquable et d'une culture d'entreprise résolument tournée vers l'excellence.

Les fondamentaux ainsi ancrés, alliés à une culture d'amélioration continue nous permettent aujourd'hui également d'améliorer notre compétitivité et notre capacité de rebond, et permettront au groupe, de bénéficier d'un levier opérationnel dans un contexte de retour de la croissance.

ALTHEORA s'inscrit dans une démarche industrielle de proximité, d'agilité, répondant aux grands enjeux de souveraineté et de réindustrialisation des territoires.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à chacune et chacun d'entre vous pour leur engagement et leur contribution à notre parcours. Ensemble, nous nous tournons vers l'avenir avec énergie et détermination, prêts à relever de nouveaux défis et à continuer d'écrire le futur d'ALTHEORA.

Bénédicte DURAND DELOCHE
Président Directeur Général



TRANSFORMER
LE FUTUR DEPUIS
90
ANS

Sommaire

01. Le Groupe ALTHEORA	p.16	04. Vie boursière	p. 88
ALTHEORA, l'équipementier industriel	p.17	Composition du capital	p.90
Une histoire de pionnier	p.18	Informations sur les participations	p.94
Un écosystème intégré	p.20		
La responsabilité, source de nos engagements	p.22		
4 pôles de compétences, 6 technologies	p.25	05. Comptes consolidés	p.96
Un portefeuille clients robuste, croissant et équilibré	p.34	Bilan consolidé	p.97
Nos réalisations	p.36	Compte de résultat consolidé	p.98
		Tableau de variation des capitaux propres	p.98
		Tableau de flux de trésorerie	p.99
		Annexe des comptes consolidés annuels	p.100
02. Gouvernance	p.38		
Organes d'administration & de direction	p.39	06. Comptes sociaux	p.116
Rémunérations & avantages des dirigeants & administrateurs	p.41	Bilans	p.117
Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise & les procédures de contrôle interne	p.42	Tableau de variation des capitaux propres	p.120
Notre Conseil d'Administration	p.51	Annexe aux comptes sociaux	p.121
Principaux facteurs de risques du Groupe	p.53	Résultats	p.127
Conventions réglementées	p.63	Impôt sur les bénéfices	p.128
		Situation fiscale différée et latente	p.128
		Autres informations	p.129
03. RSE	p.64	07. Rapports des commissaires aux comptes	p.131
Notre vision de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise	p.65	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	p.131
Notre écosystème RSE	p.66	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	p.134
Notre métier	p.68	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	p.137
Nos parties prenantes et écosystèmes	p.69		
Notre modèle d'affaires	p.70		
Notre stratégie RSE	p.71		
Notre matrice de matérialité	p.74		
1. Réduire notre empreinte	p.75		
2. Améliorer le bien-être de tous	p.79		
La répartition de nos effectifs	p.83	08. Tables de concordance	p.141
3. Agir et communiquer en toute transparence	p.84		
4. S'impliquer dans l'animation de l'écosystème local	p.86		

Chez ALTHEORA, nous croyons que l'industrie est un **puissant levier** **de transformation**

Et tous les jours, nous l'expérimentons, au travers de notre métier
- ou plutôt de nos 100 métiers.

Depuis 90 ans, nous transformons les idées, les projets et les matériaux,
composites et thermoplastiques.

Depuis 90 ans, nous transformons la vision de l'industrie,
notre manière de produire et de structurer nos organisations.

En tout temps, nous gardons le cap. L'innovation, l'excellence,
la transmission et l'engagement sont nos points cardinaux.

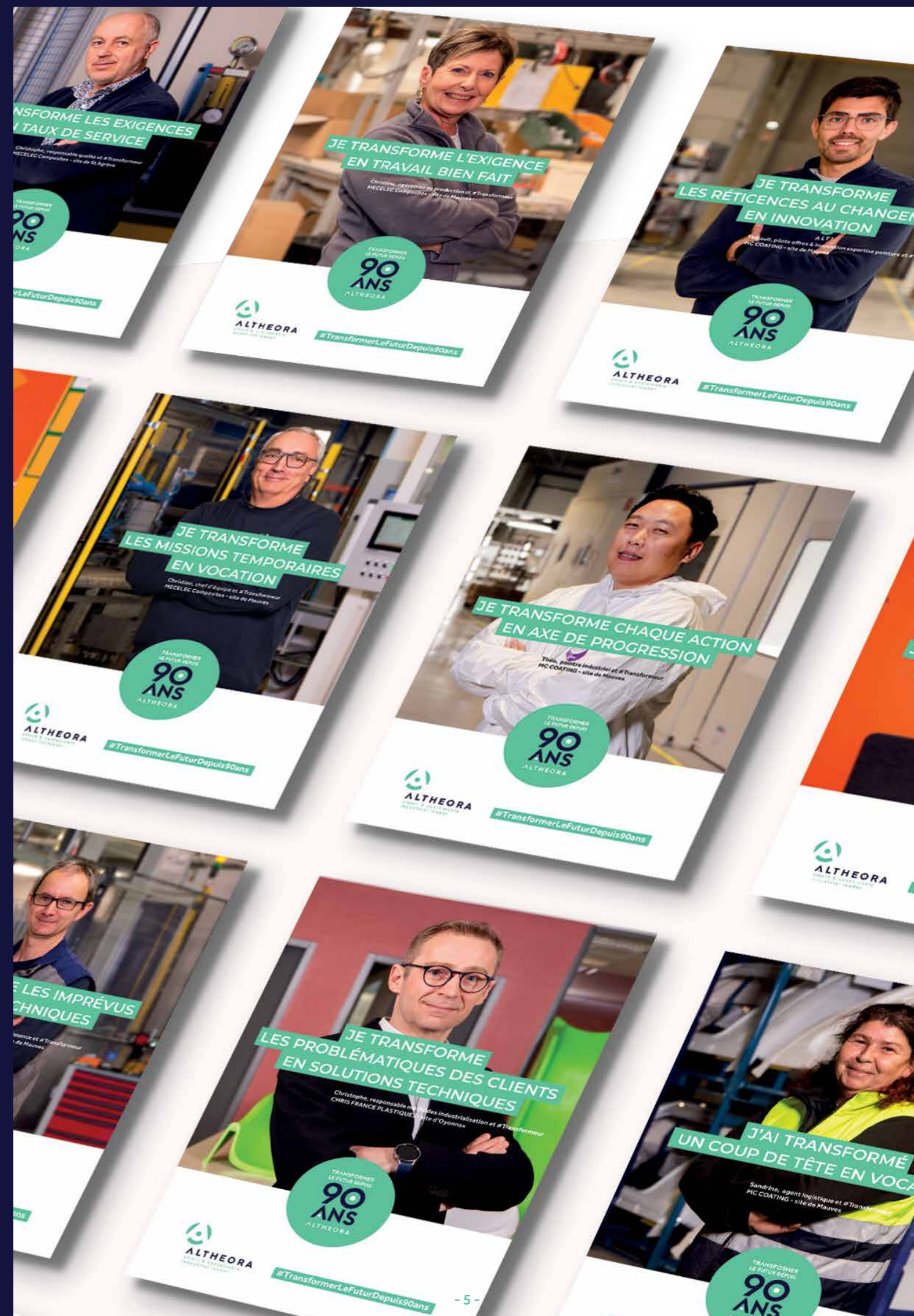
Nous sommes de ceux qui aiment casser les codes et les idées reçues.

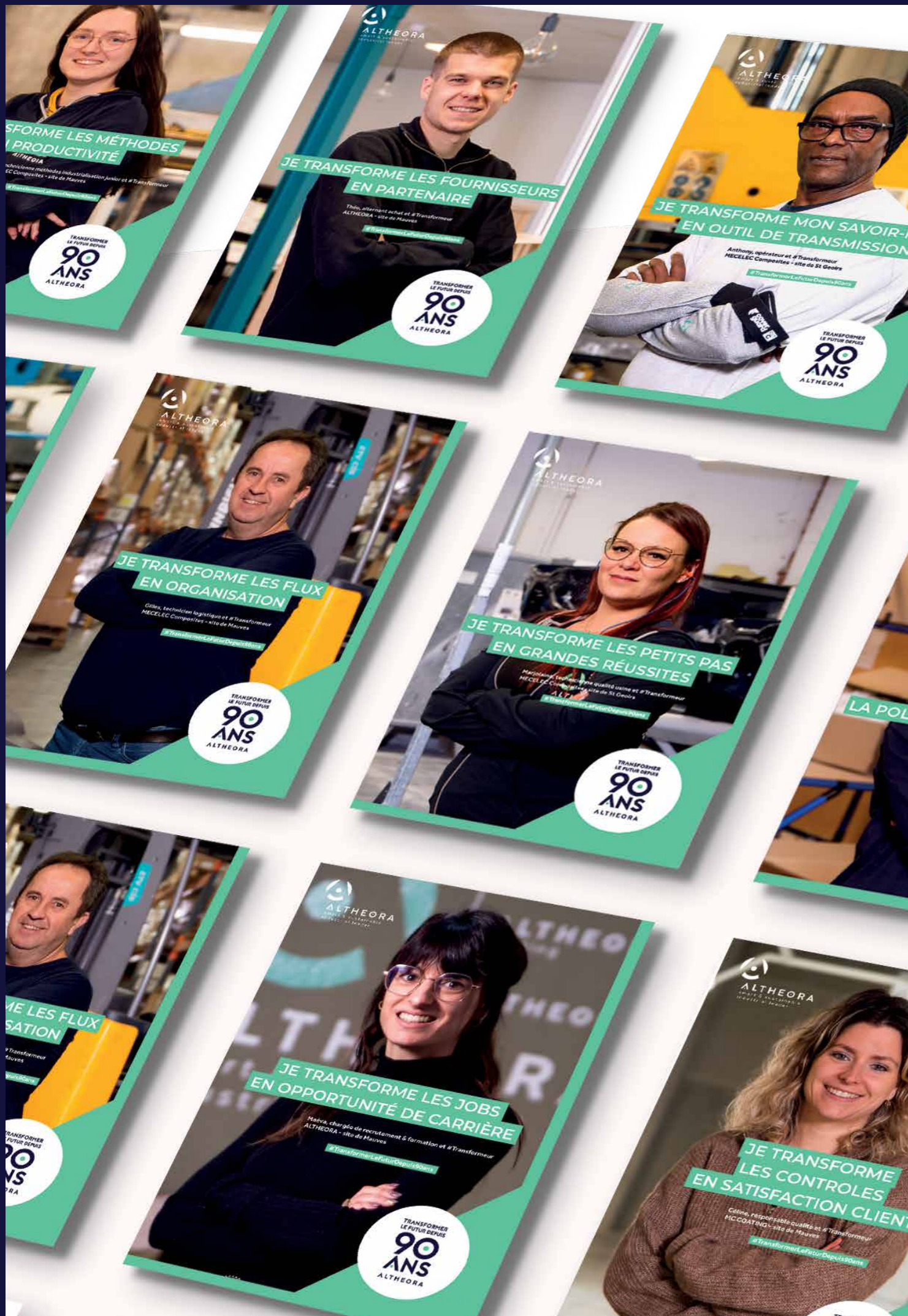
Nous sommes de ceux qui croient en un monde meilleur, qui valorisent
le courage industriel et transforment les crises en opportunités.

TRANSFORMER
LE FUTUR DEPUIS

90
ANS

ALTHEORA





Comment ?

- En écoutant battre le pouls de notre territoire.
- En assumant notre rôle de capitaine d'industrie.
- En favorisant l'émulation et la co-création avec nos clients
- En fédérant autour de valeurs fortes et d'un avenir commun.
- En misant sur le collectif, la responsabilité et l'innovation pour performer.

Ainsi, nous abordons la décarbonation comme un vecteur de croissance. Nous considérons l'inclusion et la mixité comme de réels facteurs de compétitivité. Nous agissons pour la réindustrialisation de notre territoire. Nous comptons sur nos savoir-faire pour dynamiser le tissu économique. Nous faisons grandir les talents. Nous produisons aujourd'hui pour demain, en pensant aux générations à venir.

Depuis 90 ans, ensemble, nous transformons le futur. Nous sommes des audacieux, des assidus, des ingénieurs. Nous sommes des pionniers, des meneurs, des équipiers.

Depuis 90 ans, nous sommes des Transformeurs



CONFLUENCE 2030

MENER LA RECONQUÊTE INDUSTRIELLE EN LEADER DE LA TRANSITION BAS CARBONE

ALTHEORA a fait évoluer son Plan Stratégique, d'une part en intégrant la performance et la décarbonation comme éléments centraux, et d'autre part en précisant la mise en œuvre. Le Groupe confirme que sa mission est de s'inscrire dans la démarche de réindustrialisation et de décarbonation de la France, un enjeu majeur de la souveraineté nationale, basée sur une innovation forte et un engagement sociétal et environnemental sans compromis.

1. Notre savoir-faire

Concevoir et fabriquer des ensembles
et sous-ensembles en matériaux
composites ou polymères

COMPLEXES



Composé
de plusieurs pièces
Répondant à des
normes strictes



BAS CARBONE

Éco-conçus
Recyclable
Revalorisable

FABRIQUÉS EN MOYENNE SÉRIE

GRAND FORMAT



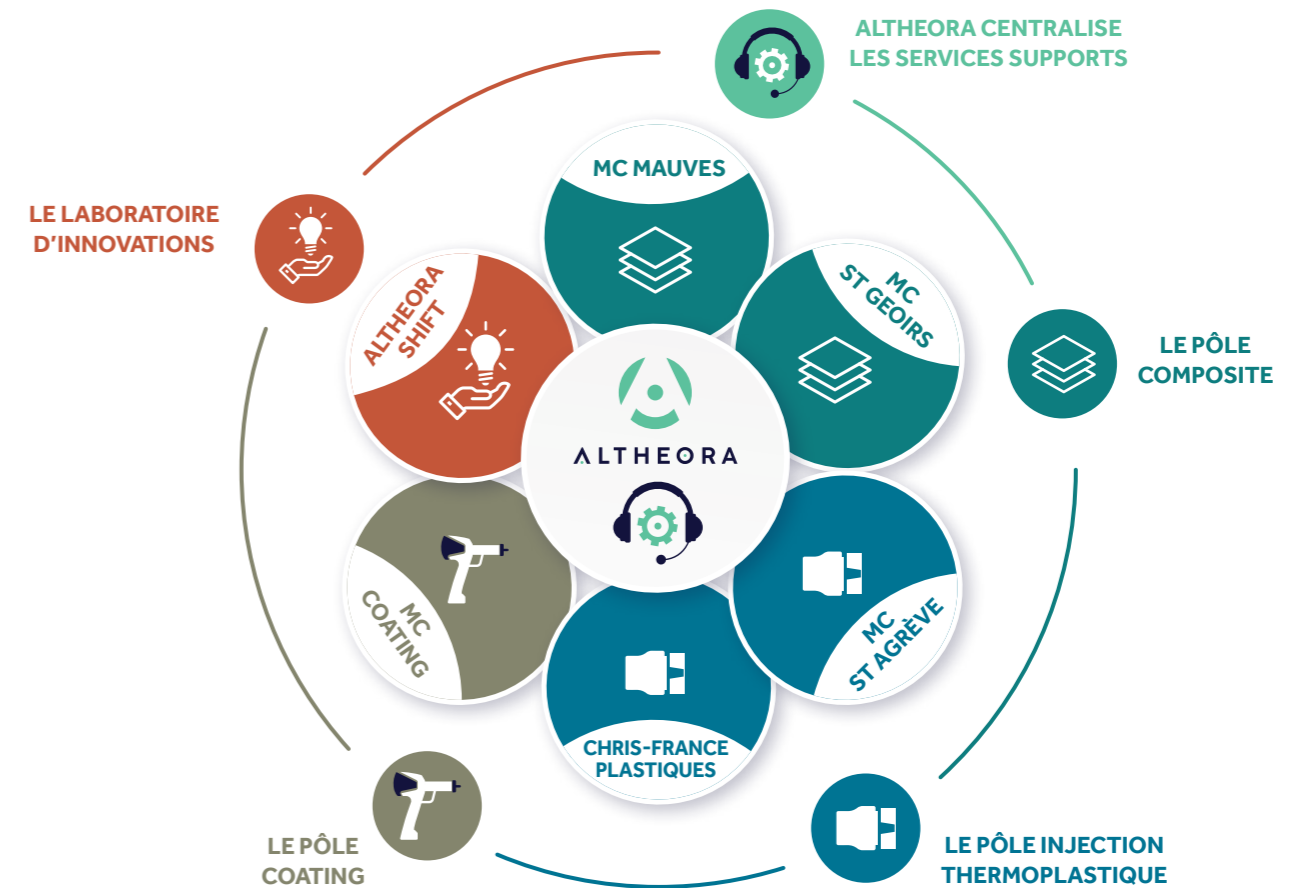
De dimension
ou de poids
hors norme

CLÉS EN MAIN



Livrés assemblés,
usinés, parachevés
peints

Dans un écosystème dynamique
intégrant 6 technologies de fabrication
et un laboratoire d'innovations



Pour des industries souhaitant
accélérer leur transition écologique



CONSTRUCTION
DURABLE



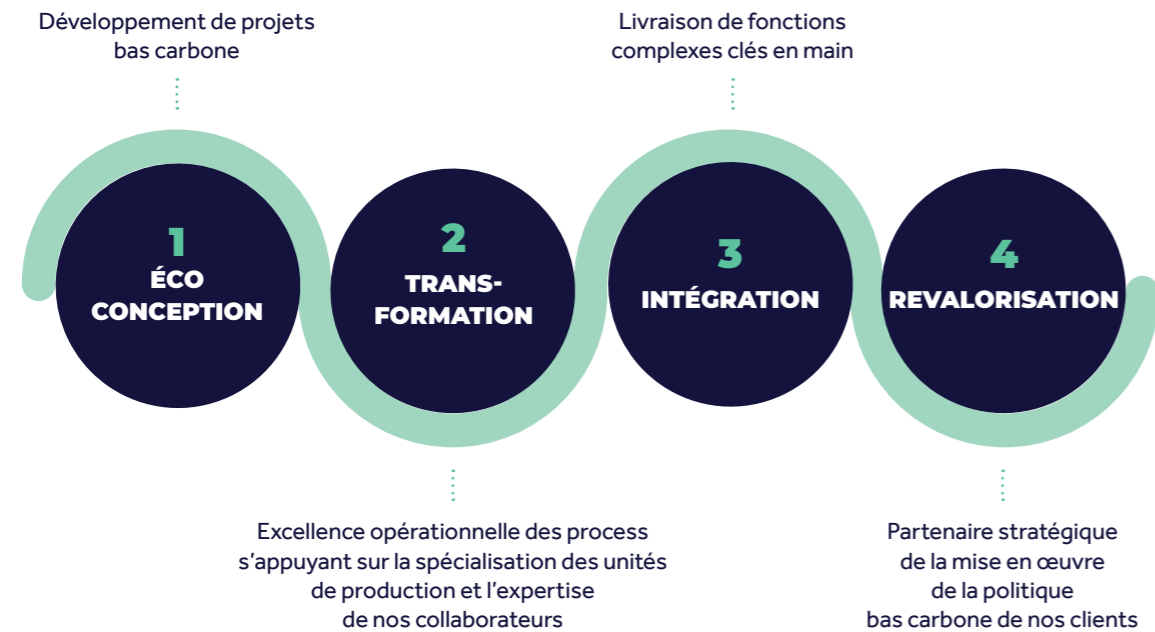
MOBILITÉ
DÉCARBONÉE



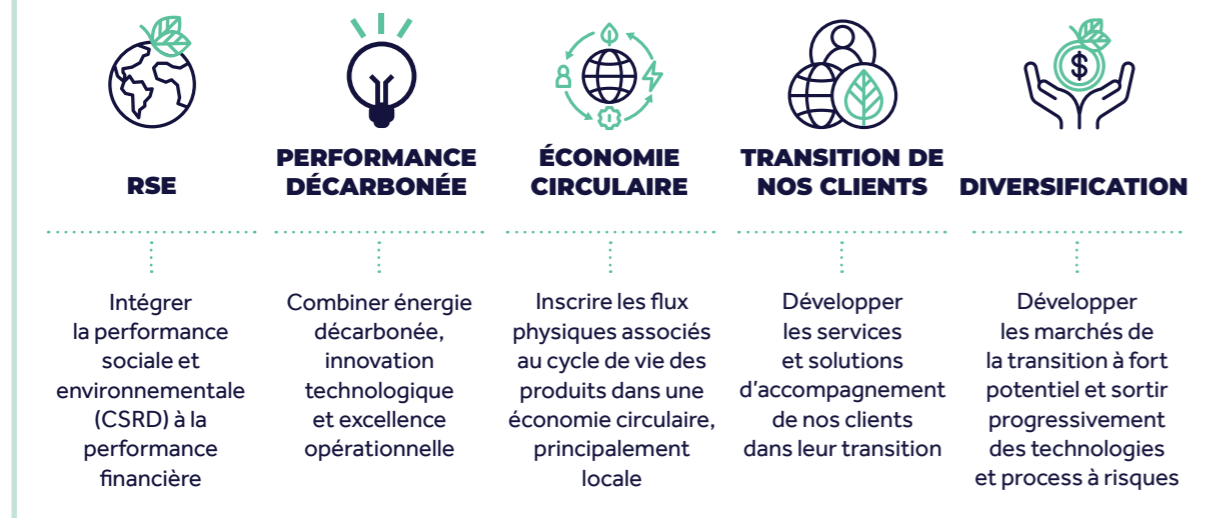
INDUSTRIE
RESPONSABLE

2. Notre proposition de valeur

Équipementier Industriel :
un accompagnement sur mesure
en 4 étapes



Une stratégie axée sur 5 fondamentaux



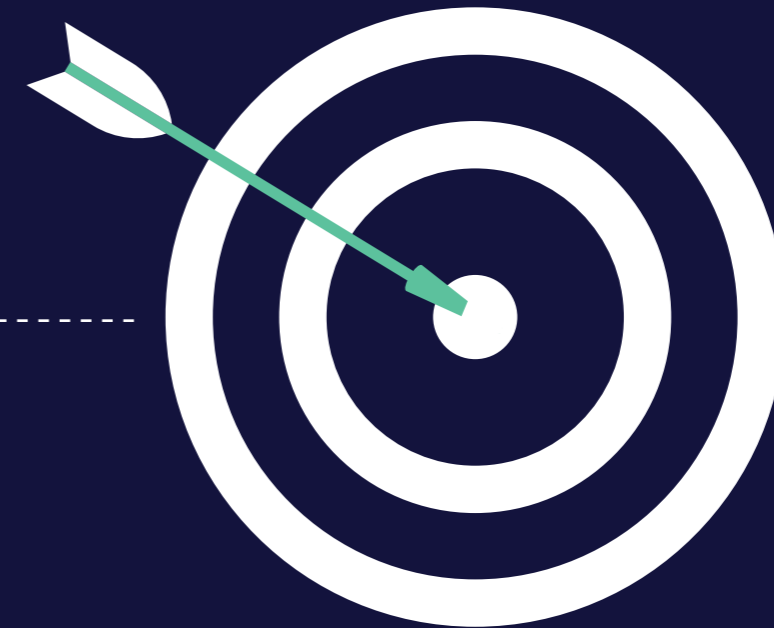
Feuille de route du plan stratégique CONFLUENCE 2030

2026

L'excellence opérationnelle
et l'éco-conception boosteurs
de valeur pour nos clients

2030

L'équipementier industriel
reconnu et choisi pour
ses solutions innovantes
bas carbone



5,5%
Free cash-flow

> 10%
EBITDA

2024

BILAN DE L'ANNÉE 2024 POUR ALTHEORA

L'année 2024 a été marquée par une dynamique soutenue pour ALTHEORA, en dépit du contexte économique et géopolitique, confirmant la solidité de sa stratégie et son engagement envers l'innovation et la performance industrielle.

Poursuite de la diversification commerciale

ALTHEORA a poursuivi sa stratégie de diversification de ses marchés et de ses clients, renforçant ainsi sa résilience face aux fluctuations économiques. L'entreprise a su capter de nouvelles opportunités dans des secteurs stratégiques tels que la mobilité durable, l'aéronautique et l'industrie de l'énergie, tout en consolidant ses positions sur ses marchés historiques.

Un environnement économique et géopolitique contrasté

Dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques et des incertitudes économiques, ALTHEORA a su adapter son modèle industriel et commercial pour s'adapter au maximum. La maîtrise des coûts, la flexibilité de sa chaîne d'approvisionnement et l'optimisation de ses processus ont été des atouts majeurs pour affronter ces défis.



Confirmation de la feuille de route

« Confluence 2030 »

2024 a été une année charnière dans la mise en œuvre de la stratégie « Confluence 2030 ». ALTHEORA a consolidé ses engagements en matière d'innovation, de développement durable et de transformation industrielle. L'entreprise a continué d'investir dans des solutions apportant de la valeur ajoutée et à faible empreinte carbone, tout en renforçant son ancrage territorial et son attractivité employeur.

Amélioration de la performance industrielle et excellence opérationnelle

L'excellence industrielle a été un axe fort de l'année, avec une amélioration continue des processus de production et une augmentation de l'efficacité opérationnelle. Les chantiers et évolution de process ont permis d'optimiser la qualité, de réduire les délais et d'améliorer la compétitivité globale d'ALTHEORA sur ses marchés cibles.

Perspectives 2025

Fort des avancées de 2024, ALTHEORA aborde 2025 avec ambition et confiance. L'entreprise entend poursuivre sa stratégie de performance durable, en mettant l'innovation et la responsabilité sociétale au cœur de son développement, tout en consolidant ses acquis et en explorant de nouvelles opportunités de marché.



Chiffres clés

CHIFFRE D'AFFAIRES

37M€

EN 2024

MARGE D'EBITDA

5,8%

du Chiffre d'Affaires

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

-0,9M€

RÉSULTAT NET

-1,7M€

EBITDA

2,1M€

5 SITES

en Auvergne-Rhône-Alpes

PRÈS DE

250

COLLABORATEURS
ALTHEORA
FRANCE ET ROUMANIE

1 SITE

en Roumanie

90 ANS

D'EXPÉRIENCE



PARC MACHINES UNIQUE EN EUROPE*

70 MACHINES

*hors équipementiers automobiles

COMPRESSION

PRESSES

de 100 à 2000 tonnes
majoritairement automatisées et robotisées

INJECTION

PRESSES

de 25 à 2300 tonnes
permettant des pièces techniques ou d'aspect

INJECTION

MACHINES

BASSE PRESSION RTM

SURFACE DE PRODUCTION

60 000 M²

35M
pièces
produites
PAR AN

7000
références

600
clients

28
pays



01.

Le Groupe ALTHEORA



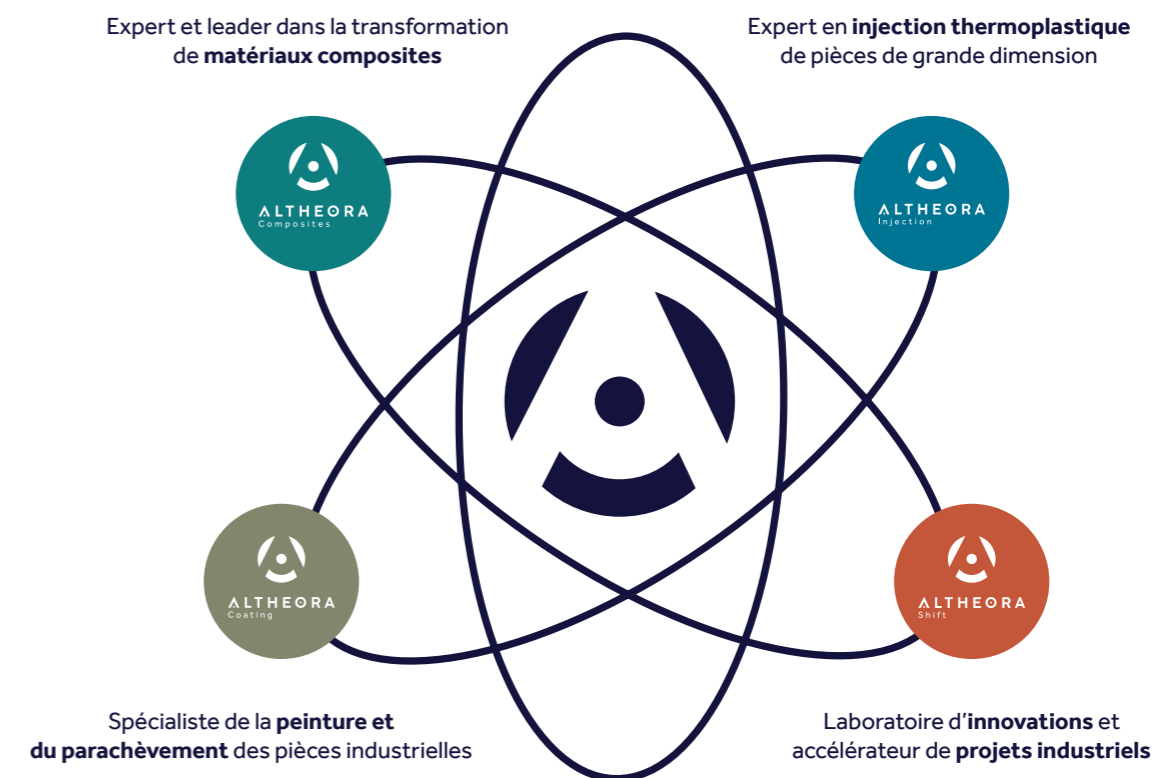
#TransformerLeFuturDepuis90ans

ALTHEORA, L'ÉQUIPEMENTIER INDUSTRIEL, LEADER EUROPÉEN DE LA CONCEPTION ET LA FABRICATION DE PIÈCES EN MATÉRIAUX COMPOSITES ET POLYMÈRES

Connu **depuis 1934** pour ses **développements d'outillages spécifiques** dans le BTP (en particulier pour l'énergie), le Groupe a développé une **expertise** et des **technologies de pointe** pour des secteurs aussi variés et exigeants que l'industrie ferroviaire, l'aéronautique, la mobilité terrestre, le médical, les loisirs ou encore le mobilier urbain... ALTHEORA propose des **solutions 100% intégrées**, de la R&D à la production et développe avec ses clients des produits de nouvelles générations répondant aux enjeux actuels et d'avenir de l'industrie tels que la **mobilité décarbonée** ou encore la **construction durable**.

Le Groupe, **pionnier de la décarbonation industrielle**, est reconnu pour une innovation de premier rang, l'application industrielle en série d'un matériau bio-sourcé : ALTHEORA a conçu et fabriqué les toits des colonnes Morris de la Ville de Paris en fibre de lin et a remporté en 2020 le **prix de la meilleure innovation** dans la catégorie Design et Mobilier des **JEC Innovation Awards**.

4 pôles de compétences pour répondre à toutes les exigences de nos clients



Une histoire de pionnier

Relever les défis technologiques depuis 90 ans



de la cabine téléphonique à la colonne Morris bio-sourcée...

Depuis 90 ans, nous mettons notre savoir-faire au service de nos clients, de l'industrie, des femmes et des hommes de notre territoire.

Chaque étape de notre développement nous a permis de répondre aux enjeux de son époque : le déploiement des réseaux d'électricité, l'avènement du polyester, la digitalisation de l'industrie, le développement des matériaux naturels et recyclables...

Aujourd'hui, ALTHEORA relève le défi de la 4^{ème} révolution industrielle qui conditionne la reconquête industrielle à la décarbonation pour devenir l'équipementier industriel de référence des solutions décarbonées.



19
34

Création de MECELEC
(réseaux électriques)



19
58

Introduction des matériaux
plastiques et composites



19
76

Création de MCR
(MECELEC Composites
& Recyclage)



20
19

Création de MCI
Transformation de composites
bio-sourcés à échelle industrielle



20
20

Création de MC COATING
Accélération de la mise en œuvre
du Plan Stratégique
« Accélérer la transformation »



20
21

Création d'ALTHEORA, capitaine d'industrie
Création d'ALTHEORA Shift
accélérateur d'innovations
Lancement du Plan Stratégique
« Inspirer et mener la reconquête industrielle »



20
22

Accélération de la mise en œuvre
du Plan Stratégique
Acquisition de CHRIS-FRANCE Plastiques,
expert des pièces grands formats
en injection thermoplastique



20
23

Lancement du Plan Stratégique
« CONFLUENCE 2030 »
Accélération de la décarbonation

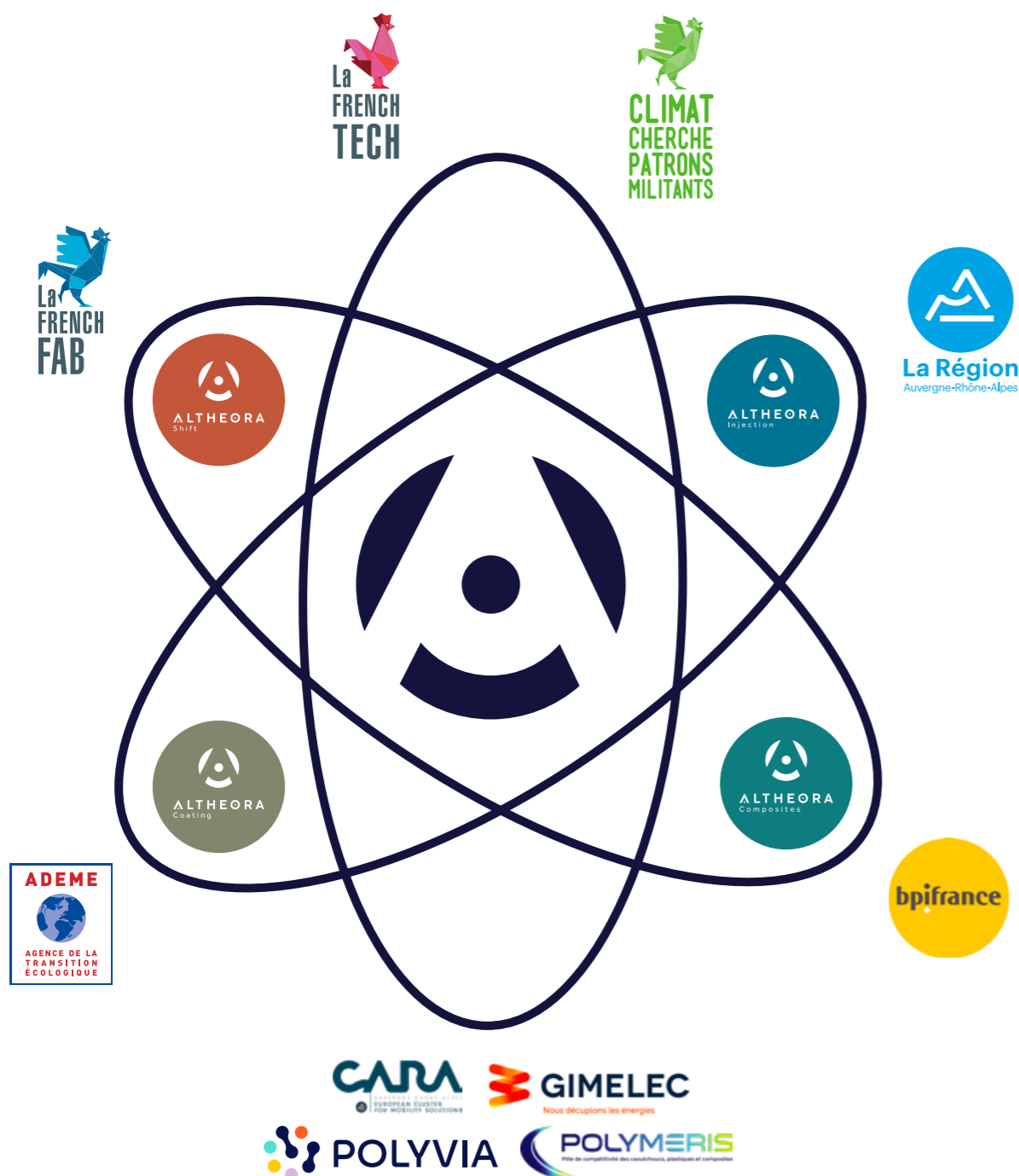


20
24


Structuration de
l'excellence opérationnelle


UN ÉCOSYSTÈME INTÉGRÉ

L'innovation & l'éco-responsabilité
au service de la révolution industrielle




ALTHEORA est membre de Polyvia qui porte les ambitions de notre secteur et notre industrie. Car nous sommes convaincus que notre filière peut être performante, durable, vectrice d'emplois dans les régions, et alignée avec les enjeux sociaux et environnementaux de notre époque.


 ALTHEORA défend la production française. Ses sites de production se situent majoritairement en France et elle effectue plus de 50% de ses achats en région Auvergne-Rhône-Alpes. ALTHEORA est membre de la French FAB qui accompagne la modernisation de l'industrie française.


 En intégrant la communauté du « Coq Vert » de BPI France en tant qu'éclaireur, ALTHEORA poursuit sa mission : créer, piloter et développer un écosystème industriel pour conduire la 4^{ème} révolution industrielle et réduire l'empreinte carbone de l'industrie dans la région.


  Parmi les entreprises françaises, ALTHEORA a été sélectionnée par la BPI pour accélérer son développement et lui permettre d'accéder au statut de « champion national et international ». ALTHEORA fait partie de la 1^{ère} promotion de « l'accélérateur décarbonation industrielle » créé par BPI France et l'ADEME.


 ALTHEORA Shift est à la fois le pôle innovation au service de l'ensemble de l'écosystème mais aussi, l'accélérateur de projets innovants qui supporte le développement des start-up sélectionnées par ALTHEORA. Véritable laboratoire technologique, il développe les projets sur-mesure des clients d'ALTHEORA. Accélérateur Business, il fait grandir des projets technologiquement innovants, générateurs d'impact positif et ayant le potentiel pour intégrer l'écosystème du Groupe.


 Au sein d'ALTHEORA Composites, MECELEC Composites accompagne, à ce jour, plus de 500 clients, dans leurs projets de leur conception à leur application finale. Elle impulse dans cette nouvelle organisation son savoir-faire reconnu dans 28 pays et sa politique de transformation RSE ambitieuse.

 L'innovation est le carburant de la croissance d'ALTHEORA. ALTHEORA Shift est son accélérateur d'innovation. Ses ingénieurs/chercheurs accompagnent le développement de tous les projets technologiques à vocation industrielle et éco-responsable. ALTHEORA est membre de la French Tech.

 L'histoire d'ALTHEORA commence en Auvergne-Rhône-Alpes. Et c'est aussi dans cette région qu'elle s'est développée en harmonie avec sa population, ses ressources et son administration. Participant à la redynamisation du tissu industriel local, ALTHEORA souhaite être la 1^{ère} ETI industrielle performante et responsable de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

 Pour garantir une production génératrice de croissance économique et d'emplois, tout en relevant les défis environnementaux, ALTHEORA, en partenariat avec l'ADEME, développe les outils d'audit et de mesure lui permettant de monitorer son impact et atteindre ses objectifs de décarbonation.

 Au sein d'ALTHEORA Injection, CHRISFRANCE Plastiques et MECELEC St-Agrève, sont les experts de l'injection thermoplastique. La complémentarité des deux sites permet au Groupe ALTHEORA de proposer à ses clients l'une des offres les plus complètes du marché aussi bien en termes d'expertise que de capacité de production.

 Au sein d'ALTHEORA Coating, MC Coating parachèvement des pièces industrielles. Ses experts développent des savoir-faire technologiques qui permettent de livrer un produit fini, prêt à être intégré.

LA RESPONSABILITÉ, SOURCE DE NOS ENGAGEMENTS

Dès sa création, ALTHEORA s'est donné la mission d'être **un capitaine d'industrie rassemblant les expertises et les savoir-faire d'entreprises capables de faire face aux enjeux écologiques, sociétaux et économiques de l'industrie**. Le Groupe accompagne chaque entreprise de cet écosystème pour l'aider continuellement à améliorer ses pratiques, à réduire son empreinte environnementale et à favoriser le bien-être de ses collaborateurs.

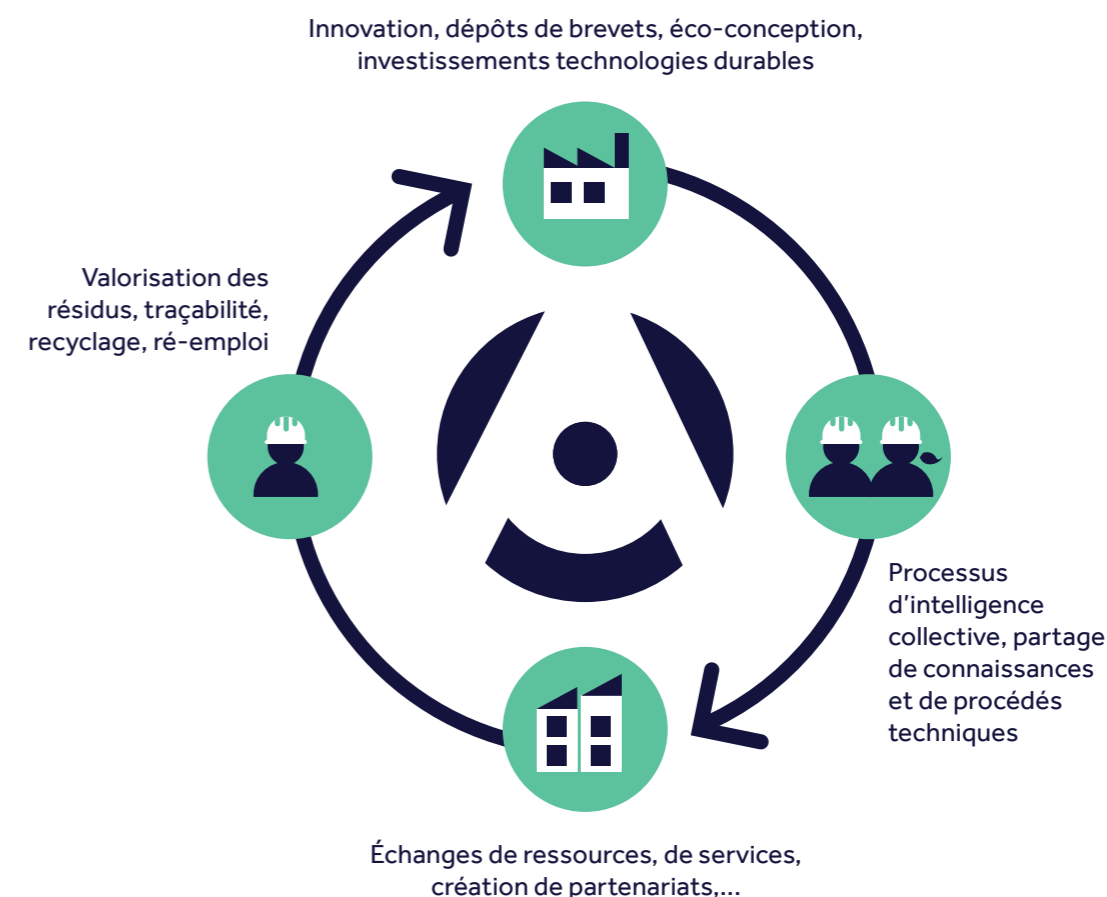
Nos valeurs guident notre politique RSE

La politique RSE d'un Groupe n'a de sens que si elle s'appuie sur les valeurs partagées de ses collaborateurs. Or ALTHEORA est, avant tout, une histoire de femmes et d'hommes qui transmettent leur esprit d'équipe, leur savoir-faire et leurs convictions. Engagés, ils souhaitent étendre leur responsabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe avec pour objectif d'allier systématiquement compétitivité et impact positif pérenne.



Plus qu'un Groupe, un écosystème symbiotique

Convaincue que sa démarche responsable est un moteur puissant d'innovation et de transformation, ALTHEORA poursuit un objectif plus ambitieux que la simple addition des efforts individuels de ses filiales. La singularité de sa politique RSE réside dans sa volonté de **créer avec ses entreprises, un écosystème industriel symbiotique**.



Plus qu'un équipementier industriel, le partenaire de la transition climat de nos clients

Au-delà de son propre écosystème, l'ambition d'ALTHEORA est d'accompagner l'ensemble de ses parties prenantes dans leur effort de décarbonation. Les défis ne se relevant jamais seul, celui de la transition climat nécessite l'implication de tous.

Parmi les indicateurs utilisés pour piloter le plan de décarbonation du Groupe, l'analyse du cycle de vie des produits (ACV) est celui qui nous permet d'embarquer toute notre chaîne de valeur. En amont, notre responsabilité est de choisir les fournisseurs et partenaires qui sont prêts à orienter leurs efforts d'innovation en termes de matières premières, de logistique, ou d'organisation sur l'amélioration de leur empreinte carbone. Lors de la phase de conception et de transformation, c'est au tour de notre R&D de proposer l'éco-conception la plus performante, à nos usines et notre Supply Chain de produire les pièces et les acheminer le plus sobrement possible. En aval, ALTHEORA souhaite accompagner ses clients dans leur transition écologique en leur permettant de maîtriser leur scope 3, en leur facilitant l'apprentissage de l'ACV de leurs produits et en leur proposant de nouvelles perspectives en termes d'éco-conception, de commercialisation et de circularité.

Une démarche pionnière dans notre secteur

Tous les jours, nous conjuguons nos efforts pour être reconnus en tant qu'écosystème industriel compétitif, employeur responsable, fournisseur de solutions innovantes et éco-responsables, et partenaire de confiance.

Afin de suivre sa performance extra financière, ALTHEORA a fait le choix de se référer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que définis par l'ONU. **16 ODD ont été sélectionnés pour conduire quatre grands domaines d'impact.** Pour chacun d'entre eux, ALTHEORA définit et déploie une politique RSE dédiée en concertation avec ses parties prenantes.



RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



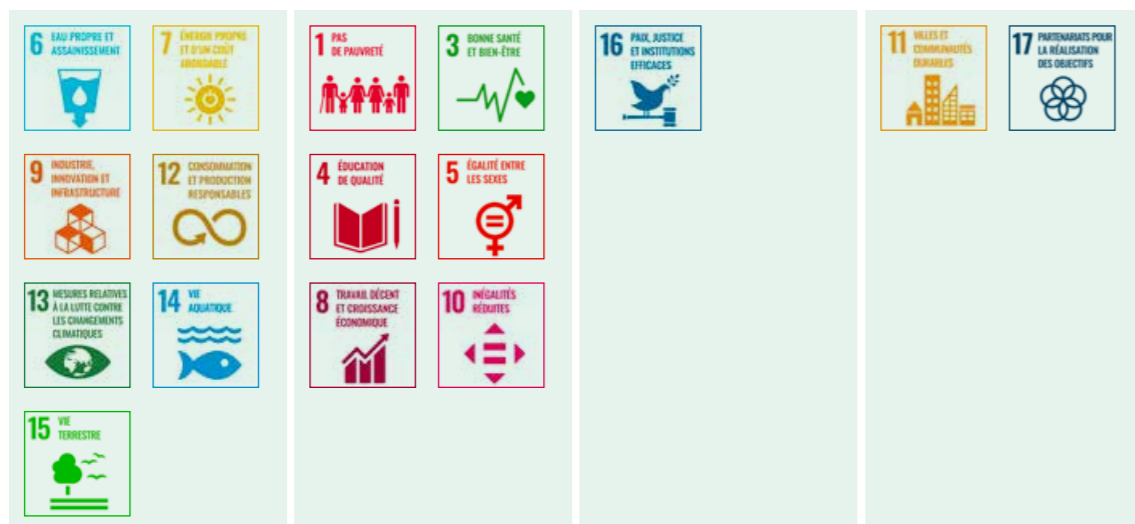
AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS



AGIR ET COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE

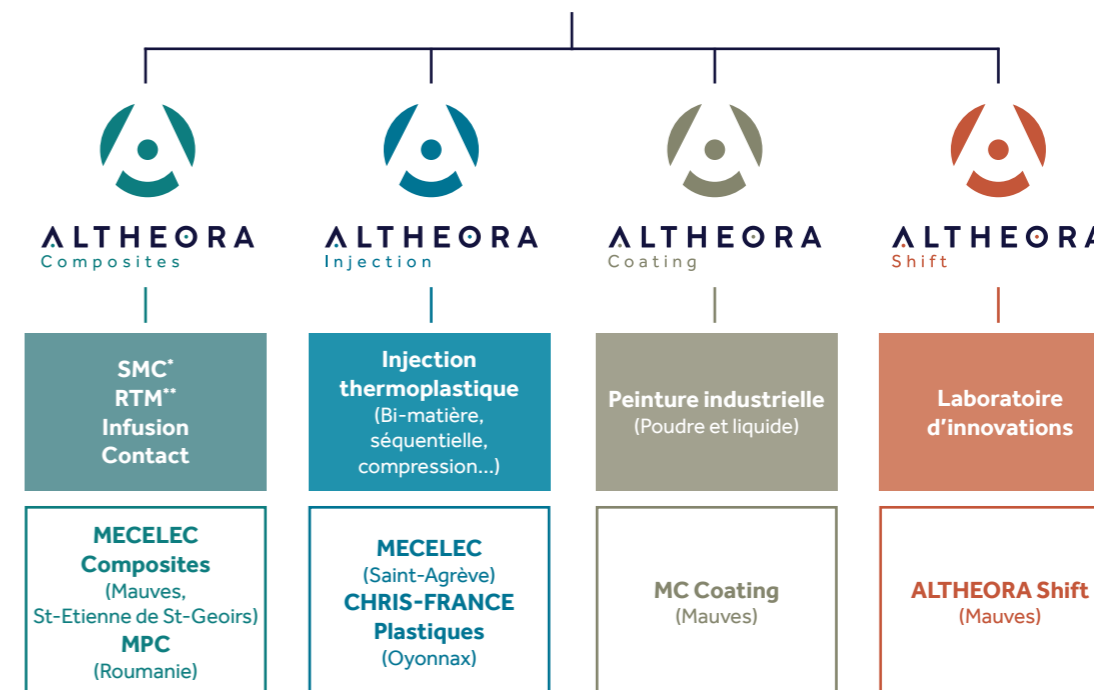


S'IMPLIQUER DANS L'ANIMATION DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL



ALTHEORA : 4 PÔLES DE COMPÉTENCES, 6 TECHNOLOGIES

Le Groupe ALTHEORA est structuré en 4 pôles de compétences qui abritent des sociétés expertes, maîtrisant parfaitement 6 technologies de transformation :



* Sheet Molding Compound
** Resin Transfer Molding

Ce que seul ALTHEORA met au service de ses clients

- La **fiabilité** issue de 90 ans d'**expertise** dans la conception et la fabrication de pièces en matériaux composites et polymères.
- Un bureau d'études intégré dans le laboratoire d'**innovations**, ALTHEORA Shift, à la pointe des problématiques d'**éco-conception**.
- La **maîtrise** et la **diversité** des technologies de fabrication dans le même Groupe.
- L'**accompagnement** des projets de leur conception à leur application finale quelles que soient les contraintes techniques.
- Des **moyens de production** uniques en Europe permettant des conceptions de pièces de **grande dimension**.



LEADER DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES COMPOSITES

Avec + de 6 000 références et 500 clients dans 28 pays, ALTHEORA Composites se positionne comme le partenaire expert dans le conseil et l'ingénierie.

Nos équipes développent les process permettant d'accompagner les projets de leur conception à leur application finale quelles que soient les contraintes techniques, assurant ainsi la satisfaction de nos clients.



Nos technologies

ALTHEORA Composites maîtrise l'ensemble des procédés de transformation des matériaux composites :

Compression thermodurcissable (SMC), Contact, Infusion, R.T.M. (moulage par transfert de résine), nous traitons tous les matériaux existants, et produisons des **pièces de haute technicité** :

- **Grandes dimensions / grand volume**
- **Ignifugées**
- **Résistantes à des températures extrêmes**
- **À fortes propriétés d'isolation électrique**

Le Groupe assure également le **parachèvement des pièces jusqu'au produit fini** (peinture, marquage, insertion, câblage, traitement de surface...).

Nos secteurs d'activité



Mobilité



Construction



Industries



Usines :
Mauves et St-Etienne de St-Geoirs



Usines :
CLUJ (Roumanie)



Notre méthode : la réponse sur-mesure

Notre mission : accompagner les projets les plus ambitieux et techniques de nos clients en leur apportant notre expérience et notre capacité d'innovation. Parce que pour chaque projet, les cahiers des charges, exigences de sécurité et normes sont uniques, les équipes d'ALTHEORA fonctionnent en mode projet selon les plus hauts standards de marché. Le cycle de notre accompagnement comporte 5 phases :

- **Conception et pré-requis techniques**
- **Validation du concept et des moyens**
- **Définition de la technologie et des outillages**
- **Réalisation des essais et qualifications**
- **Production en vie-série**

PARC MACHINES
40 MACHINES
UNIQUE EN EUROPE*
* hors équipementiers automobiles

COMPRESSION
PRESSES
DE 100 À 2 000 TONNES
majoritairement automatisées et robotisées

INJECTION
MACHINES
BASSE PRESSION RTM





LA MAÎTRISE DE TOUTES LES TECHNOLOGIES EN INJECTION THERMOPLASTIQUE

ALTHEORA Injection est reconnu par ses clients pour sa capacité à garantir la qualité des pièces et fonctions issues de **cahiers des charges complexes et très spécifiques**.

La complémentarité de MECELEC Saint-Agrève et de CHRIS-FRANCE Plastiques permet au Groupe de proposer à ses clients l'une des **offres les plus complète du marché** en injection thermoplastique aussi bien **en termes d'expertise que de capacités de production**.



Nos technologies

ALTHEORA Injection possède l'un des parc machines les plus performants avec des presses allant de 25 tonnes à 2 300 tonnes et maîtrise **tous les procédés d'injection thermoplastique** :

- Injection standard
- Injection séquentielle
- Injection compression
- Injection bi-matière
- Moule porte-feuille
- Iron Jaw (brevet européen)

Nos technologies permettent d'obtenir des pièces de haute technicité sur lesquelles les opérations de finition sont quasi-inexistantes.

Nos secteurs d'activité



Construction



Mobilité



Industrie



Usine :
St-Agrève



Usine :
Oyonnax



Notre moteur : la satisfaction de nos clients

Avec un service complet, **de la conception à l'industrialisation**, ALTHEORA Injection répond aux problématiques les plus diverses de ses clients, **de la petite à la grande série**. Nos équipes de développement assurent l'ensemble des phases **du cycle** :

- D'études
- De développement des outillages
- De moulage
- De finition
- De qualification

Grâce à la diversité de notre parc machines, nous réalisons **des pièces de 0,1 g à 18 Kg** et sommes également en mesure d'accompagner nos clients pour servir leurs besoins de finitions, d'assemblage, de montage et de conditionnement.

UNITÉS DE PRODUCTION
OYONNAX
ST-AGRÈVE

PARC MACHINES
30 MACHINES
DU PETIT AU TRÈS
GRAND FORMAT

INJECTION
PRESSES
DE 25 À 2 300 TONNES



ALTHEORA Coating développe des **savoir-faire en peinture poudre et liquide**. L'expertise de nos équipes combinée à la technicité de nos moyens de production permettent d'augmenter la productivité, réduire les coûts des matériaux et **améliorer la qualité des pièces finies, quels que soient le profil de la pièce ou les besoins d'application de nos clients.**

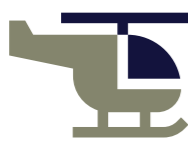


Des applications spécifiques pour les secteurs les plus exigeants

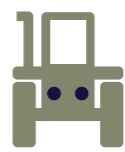
ALTHEORA Coating source les dernières générations de peinture pour améliorer sans cesse la protection et la performance à long terme des produits même dans des environnements difficiles. Le Groupe maîtrise les processus d'application de peinture spécifiques permettant d'apporter des propriétés :

- Ignifuges
- Résistantes à très haute température
- Isolantes électriques
- Furtives
- Hydrofuges
- Anti-bactériologiques

Nos secteurs d'activité



Aéronautique



Mobilité



Médical



Des moyens de production dernière génération

La nouvelle unité de production de MC Coating s'étend sur **3 000 m²**. Elle répond aux plus hauts standards de qualité tant en termes de production que de logistique. Dotée d'ateliers et de stockage tempérés, de lignes de convoyeurs avec contrôles hygrométrique, colorimétrique et d'étanchéité stricts, ainsi que d'une intralogistique performante, MC Coating se démarque et affirme sa place de spécialiste de la peinture et des revêtements industriels.

- Laboratoire de préparation peinture
- Ligne de convoyeurs application liquide
- Ligne de convoyeurs application poudre
- Ilots de peinture petites/moyennes séries
- Cabine de sablage
- Aires de parachèvement spécifiques

**USINE
3000 M²**
AUX PLUS HAUTS
STANDARDS DE
QUALITÉ

APPLICATION PEINTURE
**POUDRE
ET LIQUIDE**

**MOYENS DE
CONTRÔLE
TRÈS PERFORMANTS**





LE LABORATOIRE D'INNOVATIONS ET L'ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS INDUSTRIELS DU GROUPE ALTHEORA

ALTHEORA Shift est un véritable accélérateur de l'innovation.

Sa mission : inspirer et accélérer les projets et brevets industriels innovants et durables de demain. Mixant recherche appliquée et production industrielle, ALTHEORA Shift initie les projets novateurs et responsables du Groupe.



Le Shift c'est un état d'esprit

ALTHEORA Shift cultive la capacité de sortir des cadres établis, de regarder les problématiques sous un autre angle et donc d'imaginer des solutions technologiques inédites. Il développe à la fois, une vision enthousiaste de l'évolution de l'industrie et une évaluation réaliste de l'énergie à investir pour initier une transition durable. ALTHEORA Shift, c'est une équipe de femmes et d'hommes convaincus que l'innovation est la solution pour bâtir une industrie performante, contribuant à un monde plus respectueux des êtres vivants et de la planète.



Choisir la responsabilité comme le moteur principal de l'innovation

Concrètement, les axes prioritaires d'ALTHEORA Shift sont triples :

- **Le développement de projets innovants et durables :**

L'une des missions d'ALTHEORA Shift est de soutenir la démarche responsable des clients du Groupe en leur proposant le plus souvent possible des alternatives d'éco-développement de leurs projets.

- **La revalorisation des déchets :**

L'innovation pour ALTHEORA Shift, c'est aussi d'identifier de nouvelles façons de revaloriser nos déchets de production, créer de nouvelles filières de recyclage et peut-être inventer une nouvelle économie circulaire.

- **Les brevets nouveaux matériaux et technologies :**

En collaboration avec plusieurs instituts Européens reconnus, ALTHEORA Shift contribue aux travaux de recherche autour des matériaux du futur. Le laboratoire a ainsi déposé en 2021 le brevet d'un matériau hybride exclusif, Gendzo Process®.



1^{ER} INDUSTRIEL À PRODUIRE EN SÉRIE DES PIÈCES EN MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS

LAURÉAT
**JEC INNOVATION
AWARD**
CATÉGORIE DESIGN & MOBILIER

CRÉATEURS DES
BOOSTERS
APPEL À PROJETS

MEMBRE DU 1^{ER} ACCÉLÉRATEUR
**DÉCARBONATION
INDUSTRIELLE**
ADEME - BPI

UN PORTEFEUILLE CLIENTS
ROBUSTE, CROISSANT ET ÉQUILIBRÉ

... ET PRÉSENT
DANS LE MONDE ENTIER

CONSTRUCTION

MOBILITÉ

INDUSTRIES



NOS RÉALISATIONS

JC DECAUX

ALTHEORA fabrique le mobilier urbain le plus incontournable des rues parisiennes, le toit des colonnes Morris pour la ville de Paris depuis 2019. Le challenge fut de respecter son design mythique tout en choisissant une fabrication responsable, en fibres de lin, et en garantissant une étanchéité totale de la colonne.

Production : moyennes séries
Procédés de fabrication : injection, SMC, RTM et peinture



TRIGANO

ALTHEORA fabrique l'avancée des toits des camping-cars emblématiques des marques Challenger et Chausson. Le matériau composite permet un gain de qualité et une plus grande facilité d'installation.

Production : grandes séries
Procédés de fabrication : SMC et peinture

EDILIANS

EDILIANS a confié à ALTHEORA la fabrication des pièces de son système de pose ventilé révolutionnaire pour l'intégration des panneaux photovoltaïques en toiture. Cette pièce de grande dimension (jusqu'à 1300 mm) résiste aux UV, grêle, rouille, chaleur, neige et vent.

Production : moyennes séries
Procédés de fabrication : injection séquentielle



RENAULT TECH

Renault Tech a confié à ALTHEORA la fabrication des planchers de son modèle Kangoo pour les personnes à mobilité réduite. Cette pièce en composites permet un gain de poids par rapport aux pièces en tôle tout en conservant des propriétés structurelles élevées.

Production : moyennes séries
Procédé de fabrication : SMC

KP1

ALTHEORA réalise pour KP1 les entrevous EMX, l'intercalaire de plancher le plus léger et performant du marché. D'une longueur allant jusqu'à 1200 mm, cette pièce conjugue résistance mécanique, légèreté et esthétique.

Production : grandes séries
Procédé de fabrication : injection



PENTAIR

PENTAIR confie à ALTHEORA depuis près de 50 ans la fabrication de pièces techniques intégrées dans ses systèmes de filtration d'eau, de 0,1 gramme à 500 grammes. Livraison des pièces aux États-Unis et en Europe.

Production : petites, moyennes et grandes séries
Procédé de fabrication : injection, assemblage par ultrason, collage, décoration

AGCO

ALTHEORA fabrique et peint, le capot et les panneaux latéraux de la 4^{ème} génération de Tracteur Valtra.

Production : moyennes séries
Procédé de fabrication : RTM, peinture et assemblage



PANDROL

Nous produisons pour Pandrol des bras supports isolants. Ces pièces de haute technicité supportent le rail d'alimentation des nouvelles lignes de métro de la ville de Varsovie.

Production : grandes séries
Procédés de fabrication : SMC

ALSTOM

ALTHEORA fabrique des coffres de puissance pour le train Smart Coradia produit par Alstom. La combinaison des technologies de fabrication assure une protection maximale aux agressions et une isolation parfaite.

Production : moyennes séries
Procédés de fabrication : RTM + Contact



LPG

Depuis 20 ans, MECELEC Composites fabrique des pièces pour les appareils de beauté LPG, outils de médecine esthétique ré-férents, permettant de relancer les échanges circulatoires en activant le déstockage des graisses et en réduisant les imperfections de la peau.

Production : grandes séries
Procédés de fabrication : injection

02.

Gouvernance



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Composition des organes d'administration et de direction de la Société

Composition du Conseil d'administration

Au 15 Avril 2025, le Conseil d'administration de la Société ALTHEORA est composé de **10 administrateurs** :

- Michel-Pierre DELOCHE
- Bénédicte DURAND, PDG
- Jacques DANCER
- Edouard LAMELOISE
- Patrick LOUIS
- Alice de MALLIARD
- Martine RINAUDO
- Paul-Henry WATINE
- Alexandra MATHIOLON
- Franck COLCOMBET

Parmi ces dix administrateurs, **six peuvent être qualifiés d'« indépendant »** au regard du code de gouvernance MIDDLENEXT, puisqu'ils n'exercent pas de fonction de direction dans la Société ou dans son Groupe, et qu'ils n'entretiennent pas de relation, notamment en tant que client ou fournisseur significatif, avec la Société, son Groupe ou sa direction, susceptible de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. De plus, ces administrateurs indépendants ne détiennent pas de participation importante dans le capital social.

Le Conseil d'administration, considère notamment que le fait pour certains administrateurs qualifiés d'indépendant, d'être membre du Conseil depuis plusieurs années ne constitue pas un obstacle à leur indépendance à l'égard du Conseil d'administration mais doit au contraire s'analyser comme un **gage de pérennité et d'accompagnement du développement du Groupe**.

Le Conseil d'administration ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés.

Mandataires sociaux

Prénom et nom ou dénomination sociale	Première nomination	Échéance du mandat*	Fonction principale exercée dans la Société
Bénédicte DURAND	18 Novembre 2016	AG 2027	Présidente Directrice Générale
Michel-Pierre DELOCHE	25 juin 2010	AG 2027	Administrateur
Jacques DANCER	25 Juin 2010	AG 2027	Administrateur
Edouard LAMELOISE	23 Juin 2017	AG 2029	Administrateur
Patrick LOUIS	22 Juin 2011	AG 2029	Administrateur Indépendant
Alice de MALLIARD	31 Mai 2018	AG 2027	Administrateur Indépendant
Martine RINAUDO	23 Mai 2013	AG 2025	Administrateur Indépendant
Paul-Henry WATINE	25 Juin 2010	AG 2027	Administrateur Indépendant
Alexandra MATHIOLON	14 Juin 2022	AG 2024	Administrateur Indépendant
Franck COLCOMBET	14 Juin 2022	AG 2024	Administrateur indépendant

* AG statuant sur les comptes de l'année mentionnée

Renouvellement des membres du Conseil d'administration & des mandataires sociaux

L'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. 2 renouvellements de mandats sont à prévoir cette année.

Direction opérationnelle

Les fonctions de Présidence et Direction Générale sont regroupées depuis le Conseil d'Administration du 12/04/2024. La Direction de ALTHEORA est assurée par l'équipe suivante :

DIRECTION

Présidente Directrice Générale..... **Bénédicte DURAND**

FONCTIONS GROUPE

Directeur Performance Financière et Sociale..... **Alexis DEGUELTE**

Directeur Développement et Innovation..... **Cédric BLANC-BRUDE**

Directeur des Ventes..... **Bertrand VIEILLE**

Directeur Performance Industrielle..... **Olivier FLORENSON**

DIRECTION DE SITES

MECELEC COMPOSITES - MAUVES - MC COATING..... **Danièle POLICHETTI**

CHRIS-FRANCE Plastiques..... **Stéphane PROST**

MECELEC COMPOSITES - SAINT-AGREVE..... **Nicolas LEFEVRE**

MECELEC COMPOSITES - SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS..... **Jean-Louis DORCKEL**

MPC - ROUMANIE..... **Stefan BRASOVEANU**

Fonctionnement des organes d'administration & de direction & conflits d'intérêts

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 25 juin 2010, à la suite de l'adoption par la Société de la forme de Société anonyme à Conseil d'administration, a décidé à l'unanimité, que la direction générale de la Société serait assumée par le Directeur Général et le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration s'est doté d'un Règlement intérieur le 29 juillet 2010.

Par décision du 29 juillet 2010, le Conseil d'administration a choisi de se référer au Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, établi par MIDDLENEXT.

Le Conseil d'administration se réunit au moins **3 fois par an**, et aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Les principaux travaux du Conseil d'administration durant l'exercice 2024 ont concerné :

- La veille de la **bonne exécution du plan stratégique et opérationnel** ;
- La réflexion sur les **orientations stratégiques futures** du Groupe ALTHEORA, notamment en terme de croissance externe ;
- La stratégie de financement et la structuration du capital ;
- L'adoption du **budget 2024** et des **investissements associés**.

À la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent document, **aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'administration et de la direction générale à l'égard de la Société** en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

Comités spécialisés

Le règlement intérieur prévoyait la création (i) d'un comité d'audit et (ii) d'un comité des rémunérations et des nominations, dont les attributions sont précisées à l'article 6 du Règlement Intérieur. Ces comités ont été créés lors du Conseil qui s'est réuni le 30 mars 2011.

Le Conseil du 12 octobre 2015 a décidé la réintégration des Comités au Conseil. Le Conseil se réunira en formation spécifique « Comité d'audit » ou « Comité des Rémunérations et des Nominations » pour les besoins de ces travaux.

RÉMUNÉRATIONS & AVANTAGES DES DIRIGEANTS & ADMINISTRATEURS

Équipe de direction

Bénédicte DURAND (DG depuis le 18/11/2016 puis PDG)	2024	2023	2022	2021	2020
Rémunération mandataire social	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000
Rémunération exceptionnelle	42 860	24 720	46 059	31 500	41 000
Rémunération du Conseil d'administration	3 000	3 000	3 750	3 750	5 500
Avantages en nature	6 852	5 891	5 205	5 205	5 205
TOTAL	88 712	69 611	91 014	76 455	87 705

Il n'existe pas d'engagements liés à la prise, à la cessation ou au changement de fonctions de l'équipe de Direction.

Rémunérations du Conseil d'administration

L'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2024 a attribué à titre de rémunérations du Conseil d'administration aux administrateurs, au cours du dernier exercice, une enveloppe globale de 50 000 € destinée à récompenser l'assiduité des administrateurs. Il est proposé que l'enveloppe globale pour l'exercice 2025 soit maintenue.

Les administrateurs et les membres du Comité ont ainsi perçu en 2025 au titre de l'exercice 2024 une rémunération globale de 20 250 € correspondant à 27 présences à raison de 750 € par conseil et 250 € par réunion exceptionnelle du conseil dont la durée a été inférieure à 30 minutes selon le tableau ci-dessous :

Membre	12/04/24	20/09/24	19/12/24	Total Présence	Total	Présence
Jacques DANCER	A	P	P	2	1 500	67%
Michel-Pierre DELOCHE	P	P	V	3	2 250	100%
Bénédicte DURAND	P	P	P	3	2 250	100%
Edouard LAMELOISE	A	V	V	2	1 500	67%
Patrick LOUIS	P	P	P	3	2 250	100%
Alice de MALLIARD	P	P	V	3	2 250	100%
Martine RINAUDO	P	V	V	3	2 250	100%
Paul-Henry WATINE	P	P	P	3	2 250	100%
Alexandra MATHIOLON	A	V	V	2	1 500	67%
Franck COLCOMBET	P	P	V	3	2 250	100%
TOTAL				27	20 250	90%

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE & LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte, aux termes du présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Ce rapport a été élaboré à la suite d'une réunion avec la Direction générale de la Société et s'appuie sur les travaux du Comité des Rémunérations et des nominations. Il a été approuvé par le Conseil d'administration du 15 avril 2025.

Présentation du Conseil d'administration

Répartition du capital social

Le Concert MC Partners & Associés détenait à la clôture de l'exercice 45,39% du capital et 53,53% des droits de vote. La composition du Conseil d'administration tient compte de l'existence de ce concert.

Composition du Conseil

Le Conseil d'administration est, à ce jour, composé de dix (10) membres.

Les échéances des mandats sont au terme de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'année mentionnée (soit au plus tard 6 mois après la clôture de l'exercice).

Prénom et nom ou dénomination sociale	Première nomination	Échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société
Bénédicte DURAND	21 mars 2019	AG 2027	Présidente Directrice Générale
Michel-Pierre DELOCHE	25 juin 2010	AG 2027	Administrateur
Jacques DANCER	25 juin 2010	AG 2027	Administrateur
Edouard LAMELOISE	23 juin 2017	AG 2023	Administrateur
Patrick LOUIS	22 juin 2011	AG 2023	Administrateur Indépendant
Alice de MALLIARD	31 mai 2018	AG 2027	Administrateur Indépendant
Martine RINAUDO	23 mai 2013	AG 2024	Administrateur Indépendant
Paul-Henry WATINE	25 juin 2010	AG 2027	Administrateur Indépendant
Alexandra MATHIOLON	14 juin 2022	AG 2024	Administrateur Indépendant
Franck COLCOMBET	14 juin 2022	AG 2024	Administrateur indépendant

Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil

• Michel-Pierre DELOCHE

Fonctions principales exercées hors de la Société

Consul du Danemark
Président - SAS MP DELOCHE
Gérant - SARL SETIAG
c/o SAS MP DELOCHE & ASSOCIES
136 cours Lafayette - 69003 LYON

Adresse professionnelle

• Jacques DANCER

Fonctions principales exercées hors de la Société
Autres mandats et fonctions exercées durant les cinq dernières années
Adresse professionnelle

Président - EUREKAP
Gérant - DANCER INVESTISSEMENT
Gérant - SC DANCER
Administrateur - DN COLOR
DANCER INVESTISSEMENT
57, rue Michelet - 42000 ST-ETIENNE

• Bénédicte DURAND

Fonctions principales exercées hors de la Société

Présidente POLYVIA AURA
co-tête de file FRANCE INDUSTRIE AURA
Présidente de MC PARTNERS
Ambassadrice égalité femmes/hommes AURA
Leader club entreprises Ardèche
« la France une chance, les entreprises s'engagent »

Adresse professionnelle

ALTHEORA
3 Rue des Condamines - 07300 MAUVES

• Edouard LAMELOISE

Fonctions principales exercées hors de la Société
Autres mandats et fonctions exercées durant les cinq dernières années

Directeur Général HELEA
PCA - COMPAGNIE DE RESTAURATION DU CONFLUENT

Adresse professionnelle

HELEA
28 Cours de Verdun - 69002 LYON

• Patrick LOUIS

Fonctions principales exercées hors de la Société
Autres mandats et fonctions exercées durant les cinq dernières années

Professeur honoraire - Université Lyon 3
Consultant
Administrateur de la MAJE UITSEM
Trésorier du fonds de pension St Luc - St Joseph
19 rue des chevaucheurs - 69005 LYON

Adresse professionnelle

• Alice de MALLIARD

Fonctions principales exercées hors de la Société

Vice-présidente Robotique First France
Professeur Vacataire (Université Claude Bernard Lyon 1)
Vice-Présidente SHAKER BY WAOUP
Présidente SAS SHAKER
Conseillère Prud'hommale de Lyon (Collège Employeur, section encadrement)
Administratrice Indépendante du CFA DE LA GASTRONOMIE
812 Développement - 67 Rue François Mermet 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Adresse professionnelle

02. Gouvernance

• Martine RINAUDO

Fonctions principales exercées hors de la Société

Adresse professionnelle

Président SAS LELAHEL

Domaine Capoue de l'Escoulin
Les Maillets - 26400 EYGLUY ESCOULIN

• Paul-Henry WATINE

Fonctions principales exercées hors de la Société

Autres mandats et fonctions exercées durant les cinq dernières années

Adresse professionnelle

Président - SAS PHW PARTENAIRE
Administrateur - Opéra de Lyon
Administrateur - ECO DELTA

39, rue Vaubecour - 69002 LYON

• Alexandra MATHIOLON

Fonctions principales exercées hors de la Société

Adresse professionnelle

Présidente Directrice Générale SERFIM
Administratrice et membre du comité Transition écologique FNTP
Directrice Adjointe SERFIM Énergie
Engagement manager McKinsey

2 chemin du Génie CS50213
69632 Vénissieux Cedex

• Franck COLCOMBET

Fonctions principales exercées hors de la Société

Adresse professionnelle

Président EDM holding
Président du Directoire Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

6 Rue de Nervieux
69450 St Cyr au Mont d'or

Critères de choix des administrateurs

Le Conseil d'administration comprend six (6) administrateurs indépendants :

- Patrick LOUIS
- Alice de MALLIARD
- Martine RINAUDO
- Paul-Henry WATINE
- Alexandra MATHIOLON
- Franck COLCOMBET

Le Conseil d'administration considère que ces administrateurs remplissent l'ensemble des critères rappelés ci-dessous.

Selon le règlement intérieur du Conseil d'administration établi conformément au Code de gouvernance MIDDLENEXT, cinq (5) critères permettent de justifier l'indépendance des membres du Conseil, qui se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement :

- Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une Société de son Groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;

- Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou de son Groupe ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le Conseil d'administration examine au cas par cas la situation de chacun de ses membres au regard des critères énoncés ci-dessus. Sous réserve de justifier sa position, le Conseil d'administration peut considérer qu'un de ses membres est indépendant alors qu'il ne remplit pas tous ces critères ; à l'inverse il peut également considérer qu'un de ses membres remplissant tous ces critères n'est pas indépendant.

Présentation du Conseil d'administration

Les principales qualités attendues d'un administrateur sont l'expérience de l'Entreprise, l'engagement personnel dans les travaux du Conseil, la compréhension du monde économique, financier et extra-financier ; la capacité de travailler en commun dans le respect mutuel des opinions, le courage d'affirmer une position éventuellement minoritaire, le sens des responsabilités à l'égard des actionnaires et des autres parties prenantes, l'intégrité.

Représentation équilibrée des femmes et des hommes

Du fait du passage sur Euronext Growth, le Groupe ALTHEORA n'est plus tenu à quelque obligation en termes de parité en ce qui concerne la constitution de son Conseil d'administration.

Toutefois ALTHEORA est attaché à la mixité au sein de son Conseil, et la règle des 40% de femmes siégeant au Conseil d'administration a été proposée lors de l'Assemblée Générale du 17 Mai 2018.

« ALTHEORA, leader dans la transformation des matériaux composites et polymères, s'engage activement en faveur de la mixité et de la diversité au sein de sa gouvernance. Cet engagement est perçu comme un facteur clé de compétitivité et d'innovation, aligné avec les valeurs de responsabilité et de performance du groupe ».

Bénédicte DURAND,
Présidente Directrice Générale

Fonctionnement du conseil

Le Conseil est assisté de trois comités dont le rôle est fixé par un Règlement intérieur signé par l'ensemble des administrateurs en fonction :

- **Un Comité d'audit** : Présidents – Messieurs Paul-Henry WATINE et Jacques DANCER. Ses membres ont été choisis en raison de leurs compétences particulières en matière financière ou comptable. Un des membres est indépendant au sens du Règlement intérieur du Conseil (Paul-Henry WATINE).
- **Un comité des Rémunérations et des Nominations.**
- **Un Comité RSE**

Ces Comités ont été créés par le Conseil d'administration du 30 mars 2011.

Le Conseil du 12 octobre 2015 a décidé la réintégration des Comités au Conseil. Le Conseil se réunira en formation spécifique « Comité d'audit » ou « Comité des Rémunérations et des Nominations » ou « Comité RSE » pour les besoins de ces travaux. Le Conseil d'administration s'est réuni en comité d'audit et en comité des rémunérations et des nominations le 12/04/2024 et en Comité d'Audit le 20/09/2024 et le 19/12/2024.

Rôle du Président

Le Président :

- Arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- Organise et dirige les travaux du Conseil d'administration ;
- S'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;

Conditions d'organisation des travaux du Conseil

Organisation

Le fonctionnement du Conseil est régi par le règlement intérieur adopté le 29 juillet 2010.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêtés des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires.

Les réunions du Conseil et la participation aux séances

Le Conseil d'administration est convoqué par le Président par tous moyens même verbalement.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni trois (3) fois : 12/04/2024, 20/09/2024 et 19/12/2024.

Participation aux Conseils d'administration

Le taux de participation s'est élevé en 2024 à 90%. Les séances du Conseil d'administration ont été présidées par le Président du Conseil :

Prénom et nom ou dénomination sociale	Nombre de CA présent	Total	Pourcentage de présence
Jacques DANCER	2	1500	67%
Michel-Pierre DELOCHE	3	2250	100%
Bénédicte DURAND	3	2250	100%
Edouard LAMELOISE	2	1500	67%
Patrick LOUIS	3	2250	100%
Alice de MALLIARD	3	2250	100%
Martine RINAUDO	3	2250	100%
Paul-Henry WATINE	3	2250	100%
Alexandra MATHIOLON	2	1500	67%
Franck COLCOMBET	3	2250	100%
TOTAL	27	20 250	90%

Les Commissaires aux Comptes

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration qui examinent ou arrêtent les comptes annuels ou intermédiaires.

Les comptes rendus de séance

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion, puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant.

Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

L'information du Conseil

À l'occasion des séances du Conseil : les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Hors séances du Conseil : les administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société.

Les rémunérations du Conseil d'administration

L'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2024 a décidé de fixer l'enveloppe des rémunérations du Conseil d'administration pour l'exercice 2024 à la somme de 50 000 €.

Les administrateurs et censeurs vont recevoir au titre de l'exercice une rémunération globale de 26 250 € correspondant à 35 présences à raison de 750 € par conseil et 250 € par réunion exceptionnelle du conseil dont la durée a été inférieure à 30 minutes.

La répartition des rémunérations du Conseil d'administration est arrêtée par le Conseil d'administration en fonction de l'assiduité des administrateurs et du temps qu'ils consacrent à leur fonction.

Application d'un code de gouvernement d'entreprise

La Société se réfère volontairement au code de gouvernement d'entreprise MIDDLENEXT depuis la décision du Conseil d'administration du 29 juillet 2010.

Ce code peut être consulté sur le site <http://www.middlenext.com/>.

La Société a choisi de se soumettre à l'ensemble des recommandations du Code MIDDLENEXT (démarche « comply or explain ») et notamment les recommandations n°15 et n°8 :

Recommandation n°15

« Il est recommandé qu'une fois par an, le président du Conseil invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation de ses travaux. Cette discussion est inscrite au procès-verbal de la séance ».

Chaque année lors du Conseil d'arrêté des comptes les administrateurs sont amenés à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation de ses travaux.

Recommandation n°8 :

La recommandation MIDDLENEXT n°8 sur les administrateurs indépendants est respectée. Elle indique : « Il est recommandé que le Conseil accueille au moins 2 membres indépendants. Ce nombre pourra être ramené à 1 membre dans l'hypothèse où le Conseil est composé de 5 membres ou moins. Il pourra être augmenté dans les Conseils dont l'effectif est important et précise les critères permettant de justifier l'indépendance des membres du Conseil ».

Le Conseil d'administration comprend à ce jour six (6) membres indépendants.

Autres recommandations

L'ensemble des recommandations du « Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MIDDLENEXT » sont suivies par ALTHEORA et ses organes de gouvernance.

Points de vigilance

Le Conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « Points de vigilance ».

Procédures de contrôle interne et gestion des risques mises en place par la Société

Définition et objectifs du contrôle interne

La croissance du Groupe dépend de la qualité et de la fiabilité de ses produits avec ses clients. Le Groupe, certifié ISO 9001 version 2015, a mis en place un certain nombre de mesures de management de la qualité. Celles-ci comprennent : la politique QHSE, la responsabilité de la direction, le management des ressources, la réalisation du produit. Une revue est faite via des tableaux de bord et de l'avancement des plans d'actions avec une focalisation sur les actions difficiles (audits internes et externes).

L'organisation du contrôle interne s'appuie sur l'ERP JEEVES qui est opérationnel pour l'ensemble des sites depuis Février 2007. Ce système de gestion est utilisé pour gérer tous les aspects liés à la production et à la vente, et sur le management du système de qualité : gestion des articles, achats, ventes, suivi de production et des stocks. Il permet de suivre et de contrôler les flux liés à ces cycles opérationnels ainsi que leur enregistrement comptable : le système de gestion gère en effet en automatique les informations nécessaires pour le traitement de l'information financière et comptable. Les flux non générés par le système de gestion sont

initiés ou contrôlés par la Direction financière et comptable : flux liés aux rémunérations par exemple, ou par la Direction générale pour les décisions d'investissements.

Les procédures et les sécurités en matière de flux financiers reposent sur les automatismes et les contrôles liés au système de gestion et sur l'intervention de la Direction financière pour la signature des moyens de paiement.

Le dispositif de contrôle interne en place dans notre société a pour but de veiller à ce que le comportement de nos collaborateurs s'inscrive dans le cadre des lois et règlements, des normes et principes de notre société afin d'éviter tout risque d'erreur ou de fraude.

Le groupe a mis en place des procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, sous-traitants et partenaires, en fonction de la cartographie des risques. De plus, des mécanismes d'alerte sécurisés et décentralisés sont mis en place pour remonter les informations relatives aux risques - avec un contrôle renforcé autour.

Organisation du contrôle

La Direction Générale définit et met en œuvre la stratégie de développement du Groupe et assure la coordination des différentes activités.

La Direction Générale définit et veille à l'application de règles uniformes sur les questions comptables, juridiques, fiscales et informatiques. Pour cela l'ensemble des sites utilisent le même ERP (Jeeves) depuis 2007, ce qui permet d'avoir une information exhaustive et uniforme en temps réel. Les moyens sont mis en œuvre pour maintenir une disponibilité constante des outils informatiques et pour assurer l'intégrité et la confidentialité des informations stockées dans le système d'information.

L'élaboration des comptes sociaux et des comptes consolidés se fait en interne. Chaque site de production comprend une direction de site. La direction administrative et financière, la direction commerciale, la direction achats et les ressources humaines sont centralisées au niveau du Groupe pour une meilleure efficacité.

La tenue de comité de direction et de réunions transversales auxquelles participent les personnes occupant le même poste dans les différents sites permet de mettre en commun les expériences et de valider la bonne application des procédures.

Des inventaires physiques sont réalisés 1 fois par an de manière complète et permettent de détecter les écarts et de vérifier l'efficacité des procédures.

Par ailleurs, nous sommes particulièrement attentifs au respect des règles d'éthiques par nos services achats.

Comité d'audit

Le Comité d'audit se réunit de deux à quatre fois par an, sur convocation de son Président ou à la demande du Président du Conseil d'administration pour traiter des procédures d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes d'information et du contrôle des informations comptables et financières périodiques. Le Comité d'audit émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale.

En 2024, le Comité s'est réuni 2 fois avec un taux de présence de 90%.

Le Comité d'audit comprend tous les membres qui composent le Conseil d'administration, dont six sont réputés indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprise et présentent des compétences particulières en matière comptable, financière dans une entreprise cotée. Le Conseil d'administration désigne le Président, lequel conduit les travaux du comité.

Au jour d'enregistrement du présent rapport, le Comité d'audit est présidé par Paul Henry WATINE (administrateur indépendant) et Jacques DANCER.

Les membres du Comité d'audit reçoivent les conclusions des travaux de l'auditeur interne (missions dans les filiales, contrôle des notes de frais des dirigeants, ...) et des travaux des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires et annuels. Pour l'exercice de sa mission, il a accès à toutes les informations, documents et peut auditionner tout responsable de la Société. Le Comité d'audit rend compte de ses missions au Conseil d'administration.

Durant l'année 2024 ses travaux ont notamment porté sur :

- l'examen des comptes annuels 2023, et le compte rendu, par les commissaires aux comptes, de leur mission sur les comptes annuels 2023 ;
- l'examen des comptes semestriels au 30 juin 2024, la présentation par les commissaires aux comptes de la synthèse de leurs travaux ;
- l'examen des conventions réglementées, le plan d'audit interne 2024 ;
- l'examen du budget 2025 et la revue du plan stratégique.

Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Conformément aux articles, L. 225-37 al. 8 du Code de commerce, il est indiqué que les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale sont prévues aux articles 23 à 29 des statuts de la Société.

Restrictions apportées aux pouvoirs du Directeur Général

Les pouvoirs du Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation statutaire, ni d'aucune limitation par le Conseil.

Principes et règles adoptés par le Conseil pour déterminer les rémunérations & avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux

Le Directeur Général peut être rémunéré au titre de son mandat social comme au titre de son contrat de travail.

La rémunération du Directeur Général, tant au titre de son contrat de travail que de ses fonctions de Directeur Général, peut comprendre une partie variable tenant compte des performances de la Société.

Au titre de l'exercice 2024, le Président du Conseil d'administration n'a pas reçu de rémunération au titre de ses fonctions.

Il est rappelé que le Comité des rémunérations et des nominations a notamment pour mission d'étudier les recommandations de la Direction Générale de la Société et de faire des propositions au Conseil d'administration de la Société en matière de rémunération et d'avantages accordés aux Président, Directeur Général et membres du Comité Directeur.

Les rémunérations des mandataires sociaux figurent dans le rapport de gestion.

Informations concernant la structure du capital de la Société & les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément à l'article L. 225-37 al. 9 du Code de commerce, il est renvoyé sur ce point au rapport de gestion de la Société. Fait à MAUVES, le 15 avril 2025.

Bénédicte DURAND DELOCHE,
Président du Conseil d'administration

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Bénédicte DURAND
Née en 1980
Présidente -
Directrice Générale
Administrateur
Actionnaire du concert



Michel Pierre DELOCHE
Né en 1946
Administrateur
Actionnaire du concert



Jacques DANCER
Né en 1945
Administrateur
Actionnaire du concert



Franck COLCOMBET
Né en 1984
Administrateur
indépendant



Edouard LAMELOISE
Né en 1978
Administrateur
Actionnaire du concert



Patrick LOUIS
Né en 1955
Administrateur
indépendant



Alice de MALLIARD
Née en 1970
Administrateur
indépendant



Alexandra MATHIOLON
Née en 1989
Administrateur
indépendant

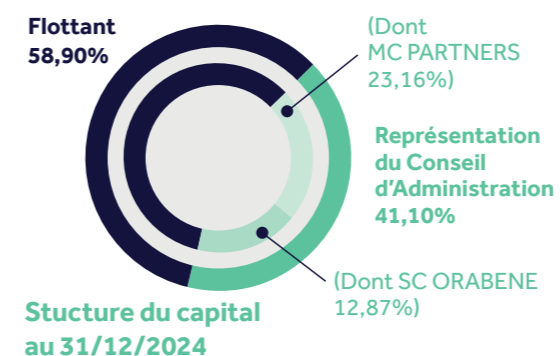


Martine RINAUDO
Née en 1950
Administrateur
indépendant



Paul Henry WATINE
Né en 1943
Administrateur
indépendant

Structure de l'actionariat



• Le capital de la Société se décompose en 13 528 334 actions.

02. Gouvernance

Au cours de cet exercice, les administrateurs se sont réunis quatre fois en Conseil d'administration notamment pour :

- Arrêter les chiffres d'affaires trimestriels, les comptes sociaux annuels et semestriels ;
- Débattre de la pertinence de projets pouvant avoir un impact significatif sur les actifs et autoriser la mise en œuvre opérationnelle de certains projets.

Le **taux de présence** des administrateurs aux séances du conseil a été de 90%.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun avantage en nature au titre du mandat social, ni d'option et actions de performance. Il n'existe ni indemnités de départ, ni indemnités d'arrivées pour les mandataires sociaux. Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique. Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence, ni d'indemnités de rupture.

RÉMUNÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2024, les administrateurs ont perçu 750 € par conseil et 250 € par réunion exceptionnelle du conseil dont la durée a été inférieure à 30 minutes, soit un total de 20 250 € de rémunération de l'activité. Les montants dus et versés au titre des rémunérations du Conseil d'administration sont mentionnés page 41. Le taux d'assiduité a atteint 90%.

En plus du temps passé pour les Conseils, ils ont étudié le reporting afin de rester très concrètement connectés à la réalité de l'entreprise.

L'Assemblée du 29 mai 2024 a voté un montant global annuel maximum de 50 000 € de rémunération du Conseil d'administration.



PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES DU GROUPE

Le Groupe ALTHEORA a procédé à une revue et à une évaluation des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa réputation. Ces risques ont été évalués en fonction de leur probabilité de les voir se matérialiser et de l'ampleur estimée de leur impact - après prise en compte des mesures adoptées par le Groupe ALTHEORA pour gérer ces risques. Conformément à la réglementation seuls les risques à la fois significatifs et spécifiques au Groupe ALTHEORA sont présentés ci-après :

Catégorie de risque	Facteurs de risque	Importance	Risque extra financier
Risques Opérationnels	Géopolitique mondiale	Modérée	
	Pénurie de matières premières ou de composants	Élevée	
	Qualité des produits vendus	Élevée	Oui
	Santé, Sécurité et environnement	Modérée	Oui
	Risques physiques et chimiques	Modérée	Oui
	Informatique et systèmes d'informations	Modérée	
Risques stratégiques	Impact du changement climatique sur le modèle économique	Élevée	Oui
	Opérations de croissance externe	Élevée	
Risques de crédits	Clients	Modérée	
	Fournisseurs	Élevée	Oui
Risque de marché	Inflation	Élevée	
Risques juridiques	Propriété intellectuelle	Modérée	

Risques opérationnels

Risque lié à la géopolitique mondiale

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'industrie française est actuellement confrontée à un niveau de risque géopolitique significatif, influencé par divers facteurs internationaux. Les tensions géopolitiques, les conflits armés, et les sanctions économiques ont des répercussions directes sur les chaînes d'approvisionnement, les coûts de production, et la stabilité des marchés.

Exposition aux Conflits et Sanctions : La guerre en Ukraine et les sanctions contre la Russie ont particulièrement affecté les entreprises françaises, notamment celles ayant des implantations ou des partenariats commerciaux dans cette région.

La diversification des marchés et des fournisseurs est donc cruciale pour ALTHEORA afin d'atténuer ces risques.

IMPACT SUR LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Les tensions géopolitiques ont mis en lumière la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les entreprises françaises et européennes sont incitées à relocaliser certaines de leurs activités ou à choisir des partenaires commerciaux plus proches pour renforcer leur résilience face aux chocs géopolitiques [HYPERLINK « https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/821149/faire-face-risque-geopolitique »](https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/821149/faire-face-risque-geopolitique), ce qui conforte le groupe ALTHEORA dans sa proposition stratégique.

Pour faire face à ces défis, le groupe ALTHEORA développe des stratégies de gestion des risques géopolitiques. Cela inclut la diversification des sources d'approvisionnement, la mise en place de plans de continuité d'activité, et l'anticipation des évolutions géopolitiques. Nous avons également renforcé nos relations avec les parties prenantes afin d'être en mesure de s'adapter rapidement aux changements de l'environnement géopolitique.

Risque de pénurie de matières premières et de composants

Compte tenu de l'importance des approvisionnements dans le cycle de fabrication du Groupe un risque de pénurie peut survenir. Le Groupe est principalement exposé aux tensions d'approvisionnement sur les matières premières principales (polymères, résines polyester, fibres de verre et plus généralement de tous les composants permettant la fabrication de la matière première). Il existe également un risque de difficultés d'approvisionnement de composants électroniques qui viennent être intégrés dans une partie des produits du Groupe. En cas de difficulté d'approvisionnement cela entraînerait une baisse du niveau d'activité pouvant avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires les résultats et la trésorerie du Groupe.

Face à ce type de situation le Groupe est capable de mettre en œuvre très rapidement des plans de réduction des dépenses afin de limiter les impacts sur ces résultats et sur cette trésorerie. Ces plans reposent notamment sur le recours au dispositif de chômage partiel existant en France et sur la non-reconduction des contrats des employés intérimaires.

Qualité des produits et services vendus

L'entreprise n'ayant pas pour vocation de vendre directement au grand public ce sont les clients du Groupe qui assurent cette responsabilité. En conséquence, ils ont développé des procédures d'homologation exigeantes auxquelles ALTHEORA est soumis. Une veille des normes applicables en fonction des secteurs d'activité est également effectuée en interne. Le Groupe est également certifié ISO 9001 version 2015 pour l'ensemble de ses entités, dont le certificat a été renouvelé en avril 2025.

Santé, sécurité et environnement

Dans ce domaine le Groupe est exposé à des risques liés aux conditions de travail, des risques sanitaires, des risques liés aux atteintes à l'environnement et enfin des risques liés au renforcement ou à l'évolution des exigences réglementaires.

Le manque d'anticipation pour atténuer ces risques pourrait engendrer une atteinte aux personnes à l'image du Groupe ou des coûts supplémentaires et entraîner d'éventuelles sanctions.

Conformément au code du travail chaque établissement dispose d'un document unique d'évaluation des risques -DUER- qui répertorie les risques

principaux pour la santé et la sécurité des travailleurs et les mesures prises pour prévenir ou minimiser ces risques. Ces documents font l'objet d'une révision annuelle effectuée avec les membres du CSE.

L'ensemble du personnel est régulièrement formé à la prévention des risques chimiques et sensibilisé aux risques le concernant.

D'une manière plus générale le Groupe met en œuvre une politique décrite dans la partie RSE qui repose sur une vision partagée, un pilotage structuré, un reporting et des démarches de certification.

Risques physiques et chimiques

Les risques physiques dans nos métiers incluent les dangers liés à la manipulation des machines, les chutes, les coupures, les brûlures, et les accidents électriques. Les opérations de manutention, les températures élevées des machines, et les environnements bruyants contribuent également à ces risques. Par exemple, les presses peuvent causer des blessures graves si elles ne sont pas utilisées correctement

Les risques chimiques proviennent de l'exposition aux substances dangereuses utilisées dans la transformation des matières premières. Ces substances peuvent inclure des solvants, des additifs, et des produits de dégradation thermique. L'inhalation de vapeurs toxiques ou le contact avec des produits chimiques peut entraîner des problèmes de santé à long terme,

tels que des maladies respiratoires ou des cancers.

Pour cela nous déployons des mesures de prévention :

1. Évaluation des Risques : Réalisation d'une évaluation complète des risques physiques et chimiques présents dans l'atelier. Cela inclut l'identification des sources de danger et des zones à risque.
2. Formation et Sensibilisation : Formation des employés aux bonnes pratiques de manipulation des machines et des produits chimiques. La sensibilisation aux risques et aux procédures de sécurité est essentielle pour prévenir les accidents.

3. Équipements de Protection Individuelle (EPI) : Nous fournissons et obligeons le port d'EPI adaptés, tels que des gants, des lunettes de protection, des masques, et des vêtements de protection. Ces équipements sont adaptés aux risques spécifiques identifiés.

4. Maintenance Régulière des Équipements : Nous effectuons des inspections et des maintenances régulières des machines et des équipements pour prévenir les défaillances et les accidents.

5. Gestion des Déchets : Nous avons mis en place des procédures de gestion des déchets pour éliminer les produits chimiques dangereux de manière sécurisée. Cela inclut le recyclage des matériaux plastiques et la réduction des rejets dans l'environnement.

6. Signalisation et Procédures d'Urgence : Nous avons mis en place une signalisation claire des zones dangereuses et des procédures d'urgence en cas d'accident ou d'incendie. Les employés sont formés régulièrement aux procédures d'évacuation et aux premiers secours.

En résumé, la prévention des risques physiques et chimiques dans nos métiers repose sur une combinaison de formation, d'équipements de protection, de maintenance régulière, et de gestion des déchets. Ces mesures permettent de créer un environnement de travail plus sûr et de protéger la santé des employés.

Informatique et systèmes d'informations

L'activité des fonctions opérationnelles et des fonctions support est très dépendante du bon fonctionnement des systèmes d'informations. Cette activité pourrait être impactée par l'indisponibilité de système informatique en raison principalement de pannes, de défaillance des réseaux de communication, d'endommagement d'infrastructures ou de malveillances qu'elles soient internes ou externes. Le Groupe a mis en œuvre une démarche de standardisation et de consolidation des systèmes mais également des systèmes de sécurisation qui permettent d'avoir une surveillance permanente et d'effectuer des contrôles réguliers.

Risques stratégiques

Impact du changement climatique sur le modèle économique

ALTHEORA est un Groupe industriel qui est impacté par les enjeux liés au changement climatique. Conformément aux attentes de l'ensemble des parties prenantes et afin de préserver et de développer son modèle économique le Groupe doit réduire drastiquement son impact environnemental sur l'ensemble de sa chaîne de valeur en visant à long terme un objectif de neutralité carbone. La non atteinte de ces objectifs exposerait le Groupe à des

conséquences telles que la perte de clients et de marchés, des difficultés à obtenir des financements pour le développement de ces projets et un poids fortement accru des taxes liées aux émissions de CO₂.

Le Groupe travaille actuellement pour se fixer un objectif temporel de neutralité carbone :

- pour ses propres activités scope 1 et 2
- pour ces émissions de CO₂ du scope 3.

Opérations de croissance externe

Le Groupe ALTHEORA est engagé dans une stratégie visant à la réalisation d'opérations de croissance externe via des acquisitions qui peuvent atteindre une dimension significative à l'échelle du Groupe.

Ces opérations sont décidées sur la base d'hypothèses, notamment d'objectifs de développement de marché, de synergie et de résultats futurs qui pourraient ne pas être atteints dans les délais ou à leur niveau anticipé initialement.

Le Groupe pourrait rencontrer des difficultés dans l'intégration des sociétés acquises ainsi que dans la rétention de leurs salariés. ALTHEORA pourrait également ne pas être en mesure de conserver ou de développer des clients stratégiques des sociétés acquises.

Le Groupe veille à anticiper ce risque par la mise en place de ressources dédiées à l'intégration des acquisitions en leur fixant des objectifs précis déclinés en plan d'actions. Une attention particulière est portée à la mise en place rapide des systèmes du Groupe dans les entités acquises afin de pouvoir piloter efficacement ces plans d'action et mesurer l'atteinte des objectifs.

Risques de crédits

Clients

En ce qui concerne le risque client, le Groupe compte un nombre important de clients notamment grâce à une diversification de secteurs d'activité effectuée ces dernières années. La part représentée par les 5 premiers clients n'étant pas excessive dans la composition du chiffre d'affaires global.

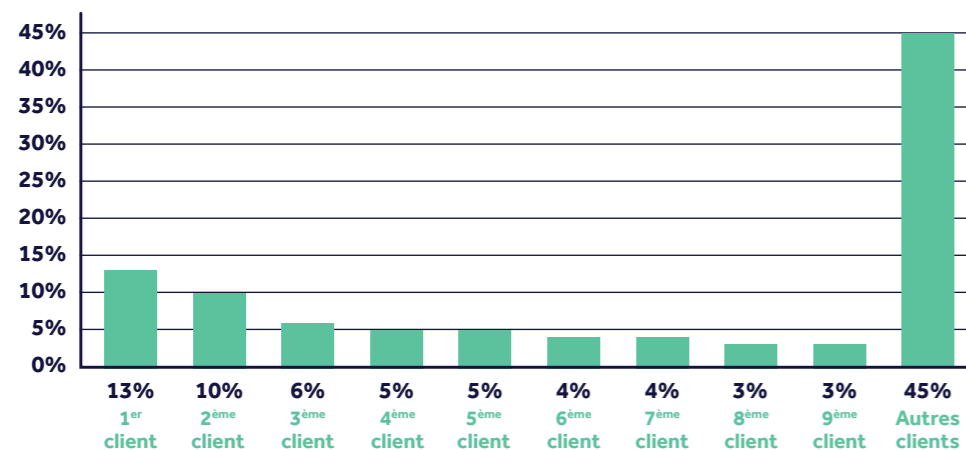
D'un point de vue concurrentiel, la menace de voir arriver de nouveaux entrants est limitée en raison du coût élevé d'entrée sur les marchés du Groupe.

Le risque pourrait être une substitution technologique - pour cela, le Groupe a une politique active de recherche et développement ainsi qu'une activité régulière de veille technologique.

Concentration

Le graphique ci-dessous représente la répartition de la clientèle d'ALTHEORA en contribution au Chiffre d'Affaires

POIDS CLIENTS EN % DE CA EN 2024



Risques d'impayé

Plus de 70% du chiffre d'affaires est réalisé avec des grands comptes qui présentent un risque d'impayé très faible.

- La gestion du risque clients est assurée en interne avec un processus complet de crédit management associé à un contrat d'assurance-crédit.
- La qualité de notre clientèle nous permet d'avoir peu de risques de défaillances.

DSO 2024
47,35 jours

Fournisseurs

La défaillance d'un fournisseur significatif, notamment de composants spécifiques pour lequel une substitution rapide est rendue difficile compte tenu du travail et des délais que requiert l'homologation d'un nouveau fournisseur, pourrait bloquer des productions du Groupe. Cette défaillance pourrait aussi engendrer des investissements ou des coûts supplémentaires ayant une incidence sur la marge opérationnelle du Groupe. Les principaux scénarios de défaillance correspondent à la faillite du fournisseur, à la non atteinte par le fournisseur des spécifications qualités requises, à une pénurie de matières aux composants ou encore à un incendie, une catastrophe naturelle, une grève ou une pandémie qui impacterait l'usine du fournisseur avec pour conséquence de le contraindre à limiter ou interrompre durablement sa production.

Dans une optique de réduction de ce risque, tout fournisseur de composants spécifiques fait l'objet d'une homologation établie sur des critères opérationnels financiers et extra financiers précis. Pour les fournisseurs homologués, ces critères font ensuite l'objet d'une surveillance régulière par la direction des achats et de la qualité. Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi particulier avec chaque fois que nécessaire la mise en place d'un stock de sécurité dédié.

Pour la plupart des produits achetés, le Groupe dispose de plusieurs sources ce qui limite la situation de dépendance et le risque fournisseur.

La part des achats réalisés auprès des premiers fournisseurs du Groupe (hors MPC Roumanie) est la suivante :

Fournisseurs au 31/12/2024	Achats K€	Part des achats
1 ^{er} fournisseur	1 415	9%
5 premiers fournisseurs	4 814	29%
10 premiers fournisseurs	7 075	43%
Autres	9 505	57%
TOTAL	16 580	100%

En 2024, ALTHEORA n'a pas connu de défaillance de la part de ses fournisseurs ayant eu des conséquences négatives dans la rupture du process logistique.

Informations relatives aux délais
de paiement* des fournisseurs et des clients
mentionnés à l'article D.441-6

Partie fournisseurs En K€	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de paiement						
Nombre de factures concernées	7	26	2	2	2	32
Montant total des factures concernées TTC	143	46	38	5	47	135
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	8%	3%	2%	0%	3%	8%

Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre de factures concernées	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-

© Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement délais contractuels : 45 jours fin de mois délais légaux

Partie clients En K€	Factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de paiement						
Nombre de factures concernées	4	-	2	1	26	29
Montant total des factures concernées TTC	214	-	48	32	97	177
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	4%	0%	1%	1%	2%	3%

Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre de factures concernées	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues	-	-	-	-	-	-

© Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code du commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement délais contractuels : 45 jours fin de mois délais légaux

* délais de paiements des fournisseurs et des clients de la société ALTHEORA

Autres risques du Groupe

Risques de liquidité

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

• La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et met en place les financements nécessaires afin de faire face aux échéances des 12 prochains mois, et à moyen terme de poursuivre le déploiement de son business plan. La situation au 31 Décembre 2024 est positive (état des flux de trésorerie page 99).

• Il est fait appel à un factor afin de mobiliser le poste clients pour l'ensemble des créances domestiques du Groupe. La retenue de garantie est de 5%. Il a été mis en place en 2024 une solution de reverse factoring fournisseur et des financements courts termes pouvant être mobilisés à hauteur de 2 M€ au total.

Au 31 décembre 2024 :

- la trésorerie disponible de ALTHEORA est de 1 727 K€
- les créances mobilisées via le factor s'élèvent à 3 947 K€ (étant précisé que le financement par le factor n'est pas plafonné). Le reverse factoring et les financements courts termes quant à eux s'élèvent à 1 389 K€.

État des dettes financières

	Au 31/12/2024
Obligations convertibles	3 432
Emprunts à long et moyen terme auprès des établissements	8 482
Emprunts à moyen terme auprès des actionnaires	-
Autres dettes financières	136
TOTAL LONG ET MOYEN TERME	12 050
Concours bancaires courants	1 389
Financement à court terme (factor)	3 947
TOTAL COURT TERME	5 335
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	17 386

Risques juridiques

Propriété intellectuelle

Le développement du Groupe s'appuie principalement sur sa capacité d'innovation. Dans ce contexte, le Groupe est exposé à un risque de détournement de savoir-faire aussi bien en tant que victime que contrevenante, pouvant faire l'objet d'une contestation.

Dans les domaines de la recherche et du développement, le Groupe a mis en œuvre une démarche structurée de surveillance et de recherche d'antériorité lui permettant d'assurer la gestion et la protection de ses droits de propriété intellectuelle. Les innovations issues de la recherche et développement font l'objet d'une politique étendue de dépôt de brevet. Malgré les mesures mises en place notamment au travers de sa démarche de recherche d'antériorité le Groupe ne peut exclure l'existence des droits de propriété intellectuelle de tiers antérieurs à ces droits et de risque de contestation pouvant en découler.

Risques de marché

Inflation

Le risque lié au prix des matières premières et de l'énergie est un risque qui pourrait affecter le Groupe. En effet, le Groupe utilise de grandes quantités de matières premières et de fournitures industrielles dans les procédés de fabrication (plus de 50% de ces coûts de production standards) principalement issues de la pétrochimie lesquelles sont directement soumises aux fluctuations des cours du pétrole brut. À ce titre, les hausses des prix des matières premières pourraient avoir un impact négatif sur les résultats du Groupe s'ils n'étaient pas répercutés immédiatement dans les prix de vente.

À ce titre, le Groupe, au travers de sa cellule innovation est en veille proactive perpétuelle pour se tenir au courant des nouveaux matériaux, nouveaux procédés et caractéristiques afin de pouvoir être en mesure de mettre en œuvre des alternatives quand cela est possible. Le Groupe travaille également sur des solutions intégrant l'écoconception dès le démarrage des projets permettant ainsi de faire le choix du meilleur couple technologie / matières premières tant d'un point de vue économique que d'un point de vue environnemental.

En outre les coûts de transport sont également affectés par l'évolution du cours du pétrole brut et subissent les conséquences de sa volatilité.

L'année 2024 comme les années précédentes a été marquée par des fluctuations importantes des prix de certains thermoplastiques mais également de l'ensemble des matières premières engagées dans la production du Groupe.

État des engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNÉS

- Nantissements de fonds de commerce : 932 K€
- Nantissements donnés au profit d'établissements financiers : 2 669 K€
- Gage espèces : 30 K€
- Gage sur stock : 1 200 K€
- Caution solidaire MP DELOCHE & ASSOCIÉS : 169 K€

ENGAGEMENTS REÇUS

- Garantie de l'état au titre du fonds de garantie « FDG Etat Coronavirus » : 2 153 K€
- Garantie de l'état : 1 275 K€
- Poursuite du contrat de crédit-bail : 642 K€

Assurances et couvertures des risques

Le Groupe a mis en place un programme d'assurance bénéficiant à toutes les filiales. Ce programme est accompagné de polices spécifiques dans les filiales. Il vise à couvrir les risques principaux pouvant affecter ses activités, ses résultats ou son patrimoine par la mise en place des couvertures suivantes :

- assurance dommages et pertes d'exploitation ;
- assurance responsabilité civile exploitation et produit ;
- assurance responsabilité civile environnement ;
- ainsi que des assurances couvrant des risques spécifiques tels que le transport les véhicules.....

Les couvertures et les montants de garantie sont appropriés à la nature des risques et tiennent compte des capacités du marché de l'assurance.

L'assurance en responsabilité civile

Ce contrat est souscrit auprès de GENERALI IARD SA

Sont assurées toutes les activités exercées par l'Assuré et concourant à la réalisation de son objet social.

Sont garanties les activités de :

- Transformation par tout procédé de matières plastiques avec étude, conception, réalisation de pièces techniques (en matière plastique et composite) destinées notamment au raccordement des réseaux publics et à divers secteurs de l'industrie tels que : automobile, transport, médical, aéronautique, nucléaire, défense, agroalimentaire.
- Activités accessoires : peinture de pièces confiées, conception suivie de réalisation de moules pour la plasturgie.

Responsabilité civile avant livraison

Garanties	Montants	Franchises
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	10 000 000 € par sinistre	NÉANT au titre des Corporels
Dont :		
Tous dommages résultants de la faute inexcusable de l'employeur - accidents du travail - maladies professionnelles	3 500 000 € par année d'assurance quel que soit le nombre de victimes	NÉANT
Dommages matériels et immatériels consécutifs	7 500 000 € par sinistre	3 000 € par sinistre
Dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (dommages matériels et immatériels consécutifs)	750 000 € par sinistre	3 000 € par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs	800 000 € par sinistre	3 000 € par sinistre
Atteinte à l'environnement accidentelle (sur site non soumis à autorisation ou enregistrement)	750 000 € par année d'assurance	3 000 € par sinistre

Responsabilité civile après livraison

Garanties	Montants	Franchises par sinistre
Pour l'ensemble des dommages (corporels, matériels et immatériels confondus) et des frais	10 000 000 € par année d'assurance	5 000 €, SAUF au titre des Corporels
Dont :		
Pour l'ensemble des dommages immatériels non consécutifs et/ou des frais de dépose - repose et de retrait engagés par des tiers	3 000 000 € par année d'assurance	20 000 €
Frais de dépose et repose engagés par l'Assuré	1 000 000 € par année d'assurance	10 000 €
Frais de retrait engagés par l'Assuré Y compris : dépenses de restauration de l'image de marque	1 000 000 € par année d'assurance 300 000 € par année d'assurance	10 000 €
Frais de prévention	200 000 € par année d'assurance dans montants	3 000 €
Garantie Responsabilité Environnementale	500 000 € par année d'assurance dans montants	3 000 €
Y compris frais de prévention	150 000 € par année d'assurance dans montants	3 000 €

L'assurance dommage ALTHEORA

Ce contrat est souscrit auprès de GENERALI IARD SA. Les établissements assurés au contrat sont :

- ZI les Condamines - 07300 MAUVES
- ZI Quartier de Rascle - 07320 ST-AGREVE
- Le Village - 21270 VONGES
- ZAC Grenoble Air Parc - 38590 ST-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

- MC COATING - 1D rue des Condamines 07300 MAUVES
- CHRIS-FRANCE Plastiques - 31 cours Verdun 01100 OYONNAX

Et, partout où besoin est, en France Métropolitaine et sur le territoire de l'Union Européenne. La police susvisée a pour objet de garantir les biens assurés contre tous les dommages, disparitions, destructions ou altérations.

Montant des garanties

Ce risque est assuré à concurrence de 76 314 190 € couvrant les dommages directs et pertes d'exploitation combinés, franchises déduites, hors limitations particulières avec une limitation par sinistre de 49 900 000 €.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ DES MANDATAIRES SOCIAUX

La police est souscrite auprès de l'établissement AIG pour l'exercice 2024. La garantie est limitée à 5 000 000 euros par période d'assurance (annuelle).

Dommages et responsabilités couverts (selon modalités, limites et conditions mentionnées au contrat) :

- Faute professionnelle commise par les assurés dans l'exercice de leurs fonctions de dirigeant ;
- Remboursement à la Société émettrice des conséquences pécuniaires et/ou frais de défense dans la mesure où la Société peut prendre légalement en charge le règlement des conséquences pécuniaires des sinistres et/ou des frais de défenses résultant de toute réclamation introduite à l'encontre de l'assuré ;
- Frais de défense civile et pénale des assurés.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

1 - ALTHEORA - HOLDING INDUSTRIELLE

ALTHEORA souhaite mettre en œuvre une politique commune globale et cohérente au sein du Groupe. Pour cela, ALTHEORA regroupe en son sein l'ensemble des services administratifs et supports en central. Elle refacture ensuite ces prestations de services selon le niveau de contribution de chaque entité.

Pour cela, une convention a été mise en place avec l'ensemble des filiales du Groupe.

Application sur l'exercice

Prestation de services MECOLEC Composites	3 240 K€
Prestation de services MC Coating	271 K€
Prestation de services VERDEYEN	100 K€
Prestation de services MPC Roumanie	25 K€
Prestation de services CHRIS-FRANCE Plastiques	1 041 K€

2 - CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ MC PARTNERS

Il est établi une convention entre ALTHEORA et MC PARTNERS qui prévoit une facturation pour les prestations d'assistance aux opérations de développement et de recherche de croissances externes.

Le montant pris en charge sur l'exercice au titre de cette prestation s'élève à 360 k€ pour l'année 2024.

03.

RSE



#TransformerLeFuturDepuis90ans

NOTRE VISION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

La raison d'être d'ALTHEORA est de contribuer à créer un monde générateur de croissance durable et inclusive.

Au sein du Groupe, chaque entreprise cherche continuellement à améliorer ses pratiques en commençant par réduire son empreinte environnementale et en favorisant le bien-être de ses collaborateurs. Mais ALTHEORA ne souhaite pas réduire sa participation à la 4ème révolution industrielle aux efforts individuels des entreprises de son écosystème. Sa singularité réside dans sa volonté de créer avec ses entreprises et les start-up qu'elle accompagne, un système industriel symbiotique : cet objectif fait partie intégrante de son plan stratégique « Confluence 2030 ».

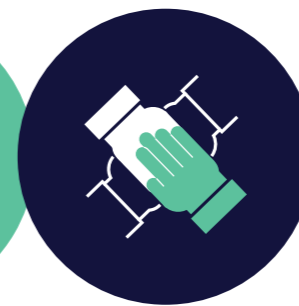
Ainsi le partage des besoins communs ou complémentaires, la valorisation des déchets, les échanges de matières premières, d'eau, d'énergie, de services provenant des différentes activités industrielles, de connaissances, de procédés techniques ou d'éco-innovations est le mode de fonctionnement naturel de l'écosystème d'ALTHEORA.

De plus, ALTHEORA étend sa responsabilité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur avec pour objectif d'allier systématiquement compétitivité et impact positif pérenne.

LES 4 PILIERS DE NOTRE DÉMARCHE RSE



**réduire
notre empreinte
environnementale**



**améliorer
le bien-être
de tous**



**agir et
communiquer
en toute
transparence**



**s'impliquer
dans l'animation
de l'écosystème
local**

NOTRE ÉCOSYTÈME RSE



Le Groupe ALTHEORA a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact) depuis 2019 et s'engage ainsi à respecter ses dix principes en matière de droits humains, de droit du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Le Global Compact France est mandaté par l'ONU pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'appropriation des Objectifs de Développement Durable par le monde économique français.

<https://www.unglobalcompact.org/>



ALTHEORA a intégré la première promotion de l'Accélérateur Décarbonation, programme d'accompagnement mis en place par Bpifrance et l'ADEME et visant à accompagner la décarbonation des PME et ETI françaises. Ce programme très sélectif, ciblé et personnalisé conduit l'accélération de la transition du Groupe et la pérennisation de son développement.

<https://www.bpifrance.fr/> <https://www.ademe.fr/>



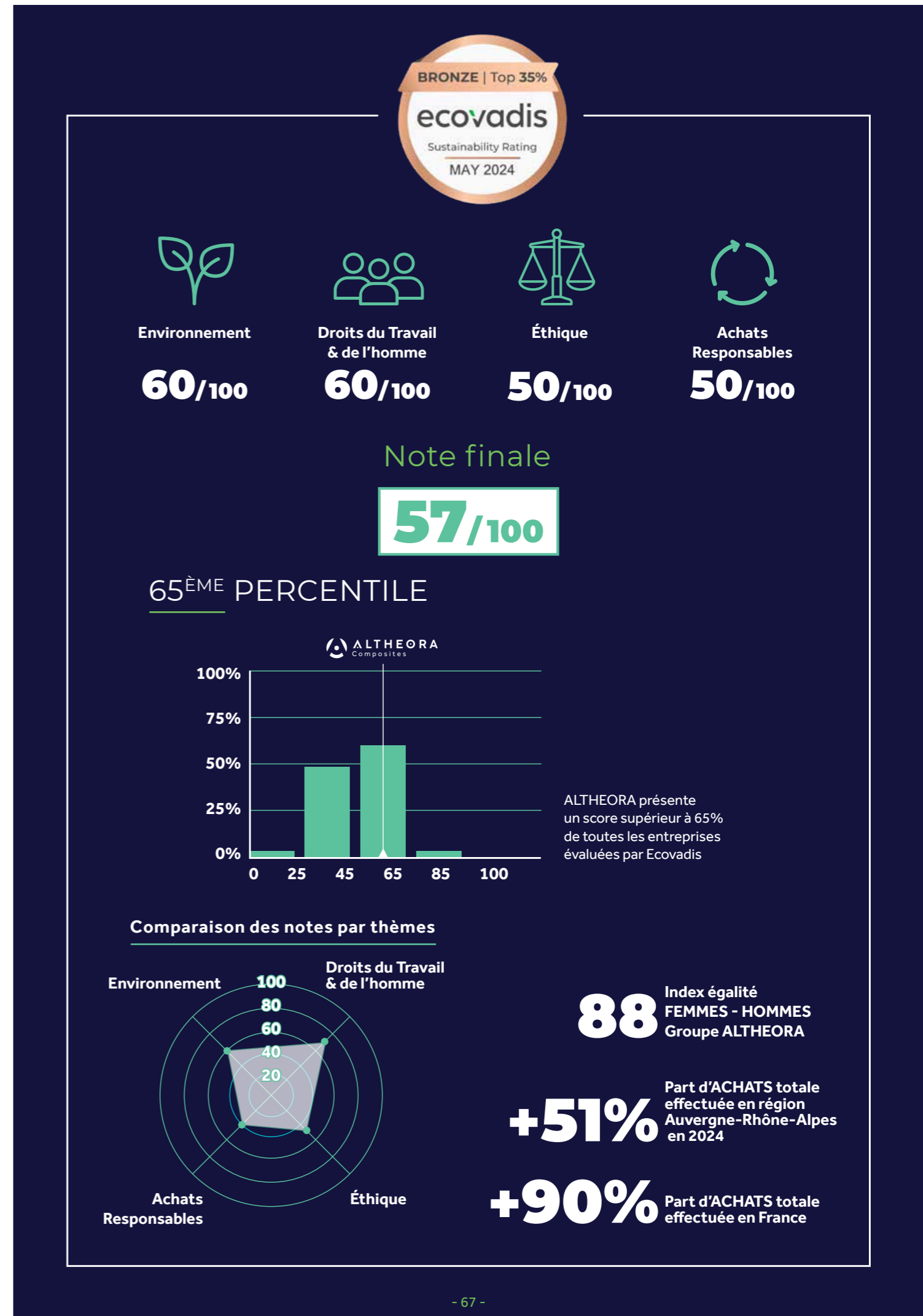
ALTHEORA fait partie de la communauté du Coq Vert BPI France. La communauté du coq vert regroupe les entreprises engagées dans la transition écologique. Elle propose à ses membres un ensemble d'outils concrets pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, les mettre en visibilité et accélérer leur transition environnementale et énergétique. En tant qu'éclaireur, ALTHEORA accompagne les entreprises de la communauté pour adopter des comportements plus responsables en faveur de l'environnement.

<https://www.bpifrance.fr/>

ecovadis

En 2022 et 2023, notre performance en matière de responsabilité sociétale d'entreprise a de nouveau été évaluée par la plateforme EcoVadis pour favoriser la transparence et la confiance avec nos clients et partenaires commerciaux. Cette année encore, la médaille d'Argent nous a été décernée avec un score de 60/100, ce qui place ALTHEORA parmi les 20% d'entreprises ayant les meilleurs scores.

<https://ecovadis.com/>

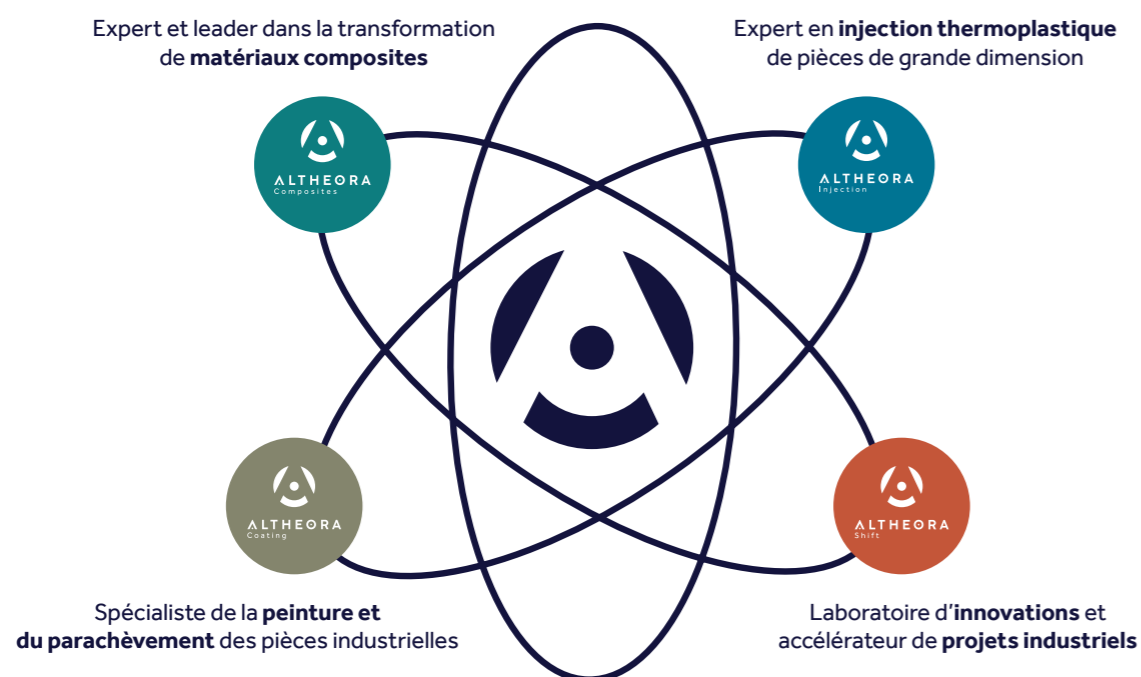


NOTRE MÉTIER

ALTHEORA est l'un des **leaders européen de la transformation de matériaux composites**. Le Groupe a développé une expertise et des technologies de pointe pour des secteurs aussi variés et exigeants que **l'industrie ferroviaire, l'aéronautique, la mobilité terrestre, le médical, les loisirs ou encore le mobilier urbain...** ALTHEORA propose des solutions 100% intégrées, de la R&D à la production et développe avec ses clients de nouveaux produits répondant aux problématiques d'avenir (mobilité décarbonée, construction durable...).

Fort du savoir-faire de ses collaborateurs répartis sur 5 sites en région Auvergne-Rhône-Alpes et 1 site en Roumanie, ALTHEORA accompagne aujourd'hui plus de 500 clients en France et à l'international.

Le Groupe est structuré en pôles de compétences :



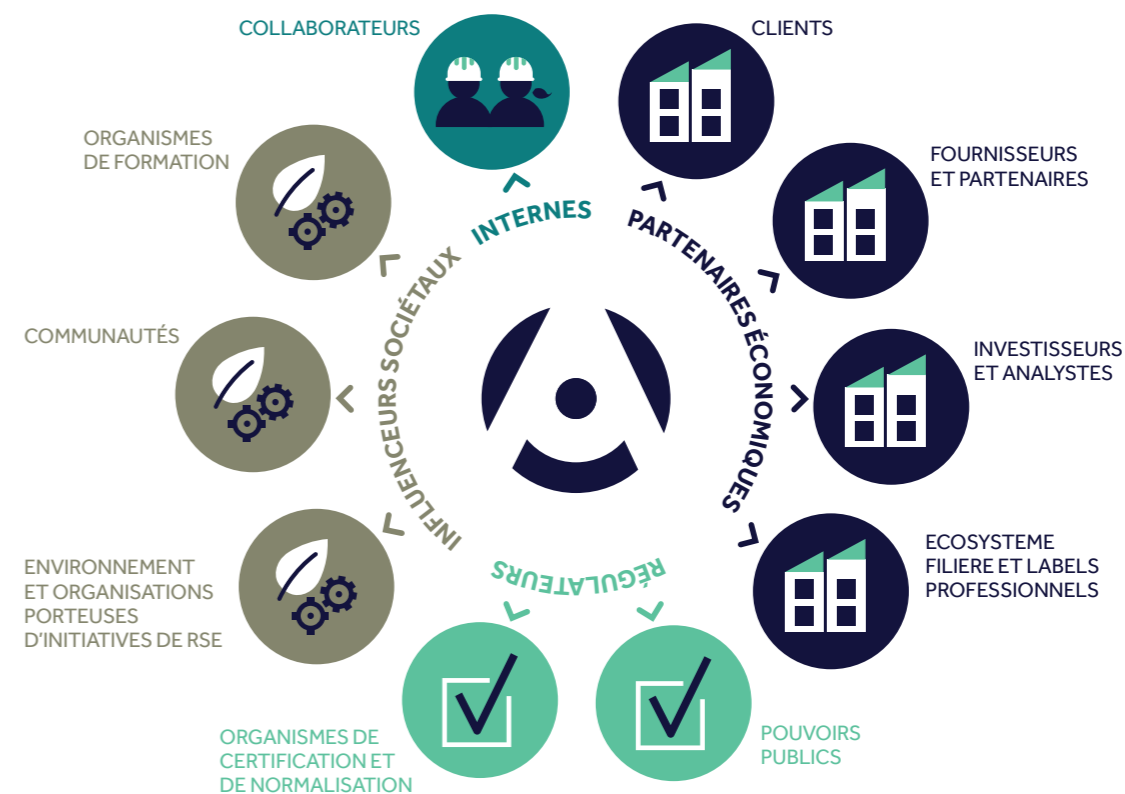
NOS VALEURS

ALTHEORA est avant tout une histoire de femmes et d'hommes qui partagent et transmettent leur esprit d'équipe, leur savoir-faire et leurs valeurs. Engagés, ils souhaitent étendre leur responsabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'ALTHEORA avec pour objectif d'allier systématiquement compétitivité et impact positif pérenne.



NOS PARTIES PRENANTES ET ÉCOSYSTÈMES

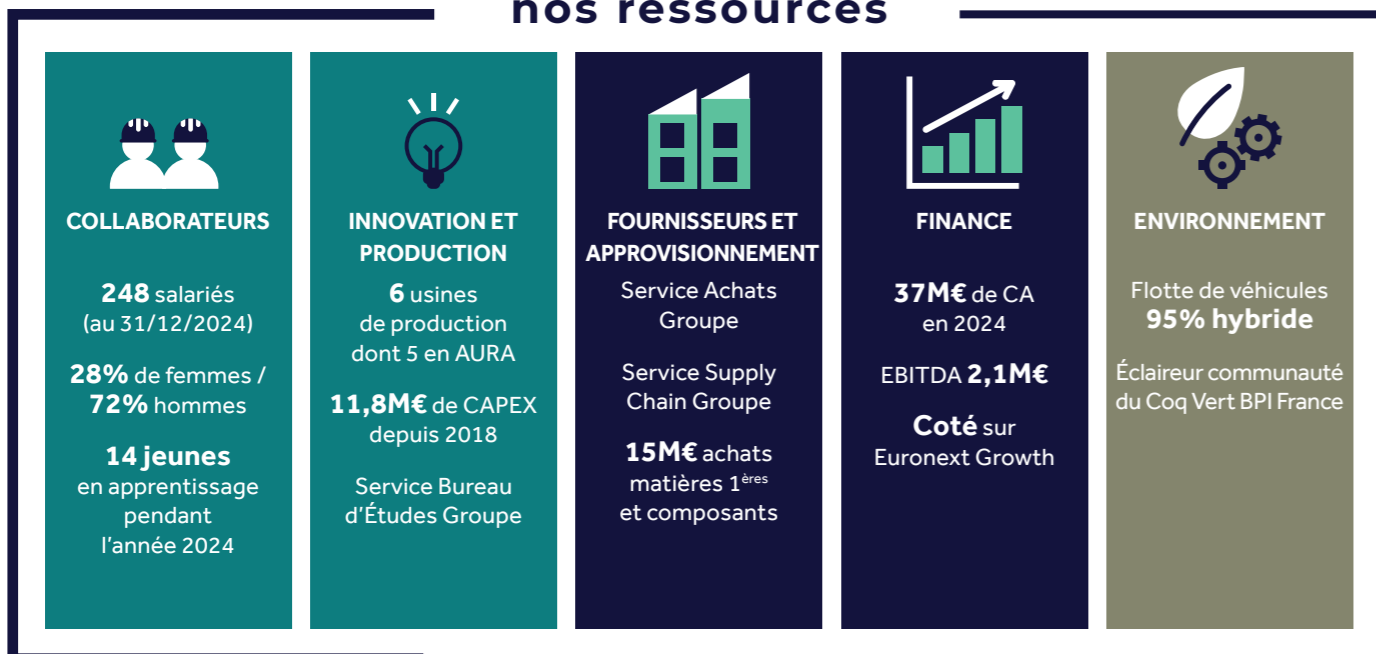
ALTHEORA interagit avec dix familles de parties prenantes différentes réparties en 4 ensembles : les parties-prenantes internes, les partenaires économiques, les régulateurs et les influenceurs sociétaux. La qualité de nos relations et l'éthique qui les conduit sont le socle des valeurs de notre Groupe. Au sein de ces 10 familles, nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs/partenaires, nos investisseurs et l'Environnement ont été identifiés comme étant prioritaires pour ALTHEORA.



- Parties prenantes économiques**
 - Clients**
ETI et Grandes entreprises clientes, start-up accompagnées, prospects, prescripteurs
 - Fournisseurs et partenaires**
Fournisseurs, sous-traitants, prestataires, partenaires
 - Investisseurs et analystes**
Actionnaires, investisseurs, conseil d'administration, agence de notation, banques
 - Ecosystème filière et labels professionnels**
Entreprises de la filière, syndicats, fédérations, organisations professionnelles
- Influenceurs sociétaux**
 - Organismes de formation**
Établissement d'enseignement et de formation continue
 - Communautés**
Territoire, communautés locales, riverains
 - Environnement et organisations porteuses d'initiatives de RSE**
Environnemental, social, sociétal
- Régulateurs**
 - Organismes de certification et de normalisation**
Normes qualité, satisfaction, environnement...
 - Pouvoirs publics**
Autorités locales et nationales, organismes sociaux, organismes publics régulateurs
- Parties prenantes internes**
 - Collaborateurs**
Salariés, intérimaires, alternants, stagiaires, CSE, futurs recrutés

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

nos ressources



notre modèle de croissance durable et inclusive

ALTHEORA est un capitaine d'industrie. Il anime un écosystème industriel symbiotique qui rassemble des expertises et des savoir-faire métiers issus d'entreprises industrielles françaises qui produisent majoritairement sur le territoire. Cet écosystème, intégré sur son territoire, est aussi bien constitué par des entreprises ayant une expertise reconnue sur leur marché que des start-up accompagnées dans leur accélération.

NOS LEVIERS DE CROISSANCE



notre création de valeur



NOTRE STRATÉGIE RSE

Le tableau de la page suivante illustre la manière dont sont articulés les quatre piliers de la stratégie RSE d'ALTHEORA. Ces priorités ont été définies en tenant compte des principaux risques extra-financiers globaux auxquels l'entreprise est confrontée ainsi que des résultats de l'analyse de matérialité, et ont un impact sur l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes. Membre du Pacte Mondial

des Nations Unies (Global Compact), ALTHEORA a choisi de lier sa stratégie RSE aux Objectifs de Développement Durable dont le référentiel est mondialement reconnu et partagé par de nombreuses entreprises et institutions. Au regard de ses activités, ALTHEORA a identifié 16 ODD sur lesquels le Groupe peut optimiser sa contribution.



ENVIRONNEMENT

réduire notre empreinte
environnementale

Protéger la planète en maîtrisant l'impact écologique de notre activité, en privilégiant des partenaires responsables et en luttant à notre hauteur contre le changement climatique.



SOCIAL

améliorer le bien-être
de tous

Valoriser le capital humain en garantissant le bien-être et la sécurité de nos salariés, en favorisant l'inclusion et la diversité au sein de nos équipes et en séduisant les nouveaux talents.



ÉTHIQUE & GOUVERNANCE

agir et communiquer
en toute transparence

Agir en toute transparence, depuis notre gouvernance, en passant par la confiance de nos clients et leur satisfaction grâce à des solutions innovantes et un haut niveau de service, jusqu'à notre dialogue social régulier et serein.



TERRITOIRE

s'impliquer dans l'animation
de l'écosystème local

S'engager auprès de nos communautés locales et professionnelles en nous impliquant dans les différents écosystèmes pour dynamiser notre territoire.



RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



NOS ENJEUX

MENER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE NOTRE ACTIVITÉ

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

NOTRE POLITIQUE

- Choisir des partenaires et des fournisseurs qui adhèrent à des standards d'éthique et de responsabilité
- Développer des projets innovants et durables
- Limiter l'impact de notre outil de production
- Piloter une supply chain responsable
- Déployer les outils de mesure d'impact et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre chaîne de valeur
- Mettre en place des actions de préservation de la biodiversité terrestre et aquatique autour de nos sites
- Transmettre des connaissances pédagogiques autour du changement climatique



AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS



NOS ENJEUX

GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS ET LES FIDÉLISER

ATTIRER LES TALENTS ET LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION AU SEIN DES ÉQUIPES

NOTRE POLITIQUE

- Garantir un environnement de travail sain, efficace en favorisant la prévention des risques
- Offrir des conditions de travail optimales aux salariés et les impliquer dans les succès du Groupe
- S'engager auprès des jeunes générations pour leur proposer des expériences enrichissantes et des perspectives de carrières
- Promouvoir une culture de la diversité et de l'inclusion représentative de la philosophie du Groupe en matière d'égalité des chances



AGIR ET COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE



NOS ENJEUX

DÉVELOPPER LA CONFIANCE ET LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS

RESPECTER L'ÉTHIQUE, LA TRANSPARENCE ET LA CONFORMITÉ

FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL

NOTRE POLITIQUE

- Offrir une très haute écoute à nos clients et leur assurer le meilleur service
- Promouvoir une culture d'intégrité et de conduite éthique à tous les niveaux de l'organisation
- Maintenir un dialogue social serein et régulier dans le Groupe



S'IMPLIQUER DANS L'ANIMATION DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL



NOS ENJEUX

S'ENGAGER AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET PROFESSIONNELLES

PRIVILÉGIER L'EMPLOI LOCAL

NOTRE POLITIQUE

- Travailler en collaboration avec des partenaires majeurs spécialisés dans la transition écologique et énergétique (French Fab, French Tech, Coq Vert BPI, ADEME... Polyvia France Industrie)
- Entretenir des relations avec les fournisseurs principaux et les partenaires professionnels dans le but de pouvoir s'associer et de bâtir un modèle de business responsable sur le long terme
- Participer à l'élaboration de projets et d'aménagements du territoire pour le bien-être des communautés
- Travailler en partenariat avec Pôle emploi, la mission locale, la région et le Gouvernement pour dynamiser l'emploi dans la région et valoriser l'insertion par le travail

NOTRE MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Enjeux extra-financiers

ALTHEORA a inscrit sa stratégie RSE au cœur de ses activités. Les piliers de la stratégie RSE du Groupe sont fondés à la fois sur les enjeux majeurs pour ses parties prenantes et sur une analyse de matérialité permettant de hiérarchiser les actions du Groupe face aux principaux enjeux de gouvernance, sociaux, environnementaux ou sociétaux pertinents au regard de son activité.

Identification des enjeux avec les parties prenantes

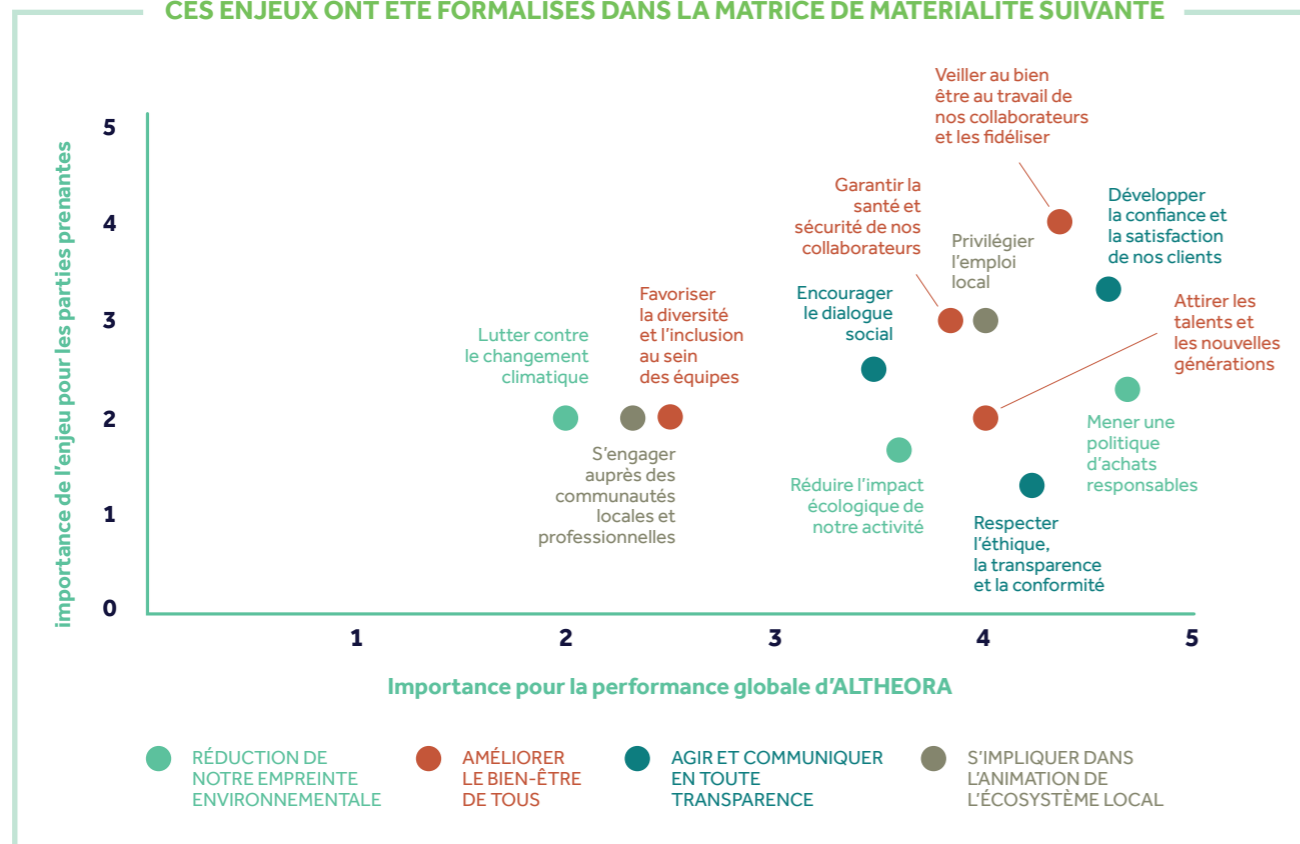
Pour identifier ses enjeux extra financiers, ALTHEORA a mené une enquête en 2020 actualisée en 2021 et 2022, auprès de l'ensemble des départements du Groupe pour connaître les enjeux auxquels ils sont les plus sensibles et afin de s'assurer de la cohérence de la démarche RSE de l'entreprise avec les valeurs de ses équipes.

Cette démarche fait partie d'un processus et d'une méthode plus globale au sein du Groupe qui consiste à impliquer les individus dans les prises de décisions pour favoriser leur adhésion et leur motivation aux actions mises en œuvre par la suite.

Consolidation et matrice de matérialité

Un travail d'analyse a ensuite été réalisé par un groupe de travail RSE composé de la Directrice Générale, la responsable QHSE, la Directrice de la Performance Sociale ainsi que l'ensemble des membres du COMEX, qui ont cherché à identifier l'importance de ces enjeux pour les parties prenantes et leur impact sur l'entreprise. L'importance pour les parties prenantes en ordonnée reflète l'intérêt des parties prenantes pour la question et l'importance pour ALTHEORA en abscisse montre l'impact de la question sur la performance du Groupe.

CES ENJEUX ONT ÉTÉ FORMALISÉS DANS LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ SUIVANTE



RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



La raison d'être d'ALTHEORA est d'accélérer la transformation RSE de l'industrie. La réduction de l'empreinte environnementale du Groupe liée à la fabrication de ses produits est donc naturellement inscrite dans son plan stratégique « Confluence 2030 » dans lequel il se dote de moyens pour piloter cette dimension et mesurer sa responsabilité à chaque étape de son activité.

Les principaux axes de travail pour remplir nos objectifs sont :

- Mener une politique d'achats responsables
- Réduire l'impact écologique de notre activité
- Lutter contre le changement climatique

1.1 mener une politique d'achats responsables

CHOISIR DES PARTENAIRES ET DES FOURNISSEURS QUI ADHÈRENT À DES STANDARDS D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ



• **Mise en place d'une Charte d'Achats Responsables avec nos fournisseurs.**
ALTHEORA s'est doté d'une Charte d'Achats Responsables. Ce document présente la politique RSE du Groupe, basé sur les 10 principes fondateurs du pacte mondial des Nations Unies et encourage nos partenaires et fournisseurs à soutenir cette démarche.

• **Instauration d'une cotation RSE de nos fournisseurs.**
ALTHEORA a établi un système d'évaluation des politiques RSE de ses fournisseurs. À terme, pour entrer dans le panel des fournisseurs référencés par le Groupe, chacun d'entre eux devra renseigner des informations nous permettant d'évaluer sa maturité et son efficacité sur ce plan. ALTHEORA valorise et encourage ainsi les bonnes pratiques RSE et les comportements éco-responsables de ses fournisseurs.

1.2 réduire l'impact écologique de notre activité

DÉVELOPPER DES PROJETS INNOVANTS ET DURABLES

• **Fixation d'un nombre minimum de développement de projets innovants et durables par an.**
Pour développer le nombre de projets innovants et durables, ALTHEORA déploie un module de formation à l'éco-conception et à l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) destinée au personnel du Bureau d'Études. L'objectif est d'encourager l'utilisation de matières premières recyclées et/ou peu impactantes pour l'environnement, notamment par l'intégration des renforts naturels dans la structure de nos matériaux composites. Et depuis le courant de l'année 2022, pour accélérer la conversion de nos clients, nous nous sommes fixés l'objectif de systématiser la proposition d'une alternative d'éco-conception chaque fois que cela aura du sens pour eux.

• **Brevet GENDZO®**
ALTHEORA Shift, l'accélérateur d'innovation d'ALTHEORA poursuit le développement d'un nouveau procédé breveté : GENDZO® Process. Ce procédé hybride permet la production de pièces d'aspect à valeur et performance augmentées, sans renforts métalliques ni peinture. Pouvant utiliser des fibres biosourcées et autorisant la dépolymérisation en vue d'une revalorisation des matériaux dans certaines de ces configurations, GENDZO® Process est un procédé responsable et performant signé ALTHEORA.



LIMITER L'IMPACT DE NOTRE OUTIL DE PRODUCTION

- **1^{ère} promotion de l'accélérateur décarbonation industrielle BPI + ADEME.**

ALTHEORA a poursuivi en 2022, le travail de la première promotion de l'Accélérateur Décarbonation industrielle, programme d'accompagnement mis en place par Bpifrance et l'ADEME et visant à accompagner la décarbonation des PME et ETI françaises. Ce programme très sélectif, ciblé et personnalisé conduit l'accélération de la transition du Groupe et la pérennisation de son développement.



- **Plan d'investissement dans des moyens de production les plus respectueux possible de l'environnement.**

Depuis 5 ans, ALTHEORA a investi 9,5 millions d'euros dans l'innovation et la modernisation de son outil industriel pour améliorer son impact écologique. L'objectif est d'améliorer continuellement les performances énergétiques du parc machines et de sa maintenance. Ainsi, parmi les investissements les plus importants, nous pouvons retenir, l'acquisition de deux presses compression dernière génération, le retrofit des deux presses de gros tonnage pour le site de Mauves, une nouvelle presse injection

PILOTER UNE SUPPLY CHAIN RESPONSABLE

- **Production made in France et supply chain locale.**

ALTHEORA milite pour la réindustrialisation de la France et les supply chains locales car c'est le moyen le plus efficace de limiter nos impacts environnementaux. Le Groupe possède 5 sites en région Auvergne-Rhône-Alpes qui emploient, en 2024, 248 personnes dans la région, 51% de nos achats sont faits en AURA et 90% en France.

- **Engagement de nos transporteurs pour limiter la pollution.**

ALTHEORA demande désormais à ses prestataires transporteurs, un engagement de réduction d'émission de CO₂. À ce jour, une partie d'entre eux ont souscrit au dispositif « Objectif CO₂ » du programme « Engagements Volontaires pour l'Environnement » (EVE2) porté par l'ADEME à destination des acteurs de la logistique. Notre objectif est d'élargir le pourcentage de prestataires adhérant à ce dispositif.

- **Réduction et valorisation des déchets.**

ALTHEORA travaille en continu avec un prestataire déchet pour trouver de nouvelles filières de valorisation en particulier pour nos rebuts de production. **Plus de 80% de nos typologies de déchets ont une filière de valorisation.**

pour le site de St-Agrève, la construction de la nouvelle usine d'application de peinture. Toujours dans le but de moderniser les équipements électriques, le site de Mauves s'est doté d'un nouveau transformateur électrique, et la transformation de l'éclairage de tous les sites en LED est en cours.

Pour **limiter les risques de pollution**, nous investissons dans l'entretien, les rétentions, l'installation de collecteur. Dans la même optique, nous avons équipé nos installations pour améliorer les résultats des rejets eau/air et faisons des campagnes de mesure régulières.

Pour **économiser l'eau**, nous avons installé un nouvel équipement de transferts de nos flux et de réutilisation de l'eau en circuit fermé pour le refroidissement de nos presses. Ces nouveaux groupes froids nous permettent de consommer moins de ressources, car issus des dernières technologies disponibles, et de maîtriser nos rejets d'eau.

Enfin, pour évaluer et **réduire la pollution** sonore de nos unités de production, ALTHEORA a lancé une étude de bruits et nuisances sonores pour notre voisinage.

Depuis 2021, nous avons fait le choix de **valoriser 100% des déchets de bureau** en assurant leur recyclage et en créant des emplois solidaires. Pour cela, des corbeilles ont été mises à la disposition des collaborateurs sur 2 de nos sites. L'entreprise ELISE (acronyme d'Entreprise Locale d'Initiative au Service de l'Environnement) se charge de la collecte, du tri et du recyclage. En triant ces déchets de bureau (16 types de déchets différents pouvant être valorisés) et en privilégiant les circuits de recyclage courts et de proximité, ELISE garantit la valorisation maximale de ces gisements tout en respectant les filières établies par les éco-organismes

- **Plan de renouvellement du parc véhicules actuels en véhicules propres.**

La quasi-totalité des véhicules de la flotte ALTHEORA est désormais avec des motorisations hybrides y compris les véhicules de services et utilitaires.

1.3 lutter contre le changement climatique

DÉPLOYER DES OUTILS DE MESURE D'IMPACT ET DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR L'ENSEMBLE DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR.

- **Réalisation du bilan carbone du Groupe (multi-site) en 2021 et 2022.**

En 2021, le bilan carbone d'ALTHEORA a été réalisé 10 ans après le précédent (les derniers bilans carbone dataient de 2010, 2011 puis 2012 sur un périmètre différents). Les résultats 2021 sont identiques 10 ans après : ce sont les intrants qui sont le plus impactant dans notre bilan carbone Groupe. La réalisation du bilan carbone nous a amené à revoir l'organisation en interne pour améliorer et faciliter la collecte de données auprès des différents services et des différents sites. Nous avons initié en 2022 notre bilan carbone multi-sites afin d'identifier les axes d'amélioration par établissement et pouvoir en décliner des plans d'actions précis pour chacun.

- **Mise en place d'actions de préservation de la biodiversité terrestre et aquatique autour de nos sites.**

Des conventions de Rejets sont encadrées avec les structures locales de nos sites : des suivis sont réalisés et des mises à jour de nos moyens de maîtrise sont constamment recherchées. Le nouveau site d'application peinture MC Coating, inauguré en 2022, a des noues d'infiltration ce qui permet une filtration naturelle de nos eaux pluviales. Un bassin de rétention suffisamment dimensionné préserve le milieu naturel de nos rejets. Les abords du site sont également végétalisés pour une meilleure intégration dans le paysage et une cohabitation avec la biodiversité voisine.

- **Le dispositif Diag Eco-Flux**

En 2022 et en 2023 ALTHEORA a bénéficié d'un accompagnement personnalisé de l'ADEME et BPI France intitulé Diag Eco-Flux ayant pour objectif la réduction de notre impact environnemental par l'optimisation des flux d'énergie, d'eau, de matière et de déchets. Les résultats d'analyse nous ont permis d'identifier les pistes d'amélioration spécifiques à notre activité et à notre environnement, et de construire les plans d'actions et indicateurs associés. Nous sommes désormais dans une phase active de réduction de notre consommation énergétique sur nos sites de production (principalement électrique).

- **Transmission pédagogique autour du changement climatique.**

ALTHEORA est membre éclaireur de la communauté du Coq Vert BPI France. Lancée en partenariat avec l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique, la communauté du Coq Vert a pour vocation de créer une émulation collective en faveur de la transition écologique. Par ailleurs, tous les ans, la direction diffuse à l'ensemble des collaborateurs un document intitulé « Engagement de la direction en faveur de la Qualité, la Sécurité et de l'Environnement » qui décrit précisément la politique RSE du Groupe.



Réduire notre empreinte environnementale

ENJEUX

MENER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

- 100% fournisseurs signataires de charte achats responsables

RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE NOTRE ACTIVITÉ

- 100% fournisseurs évalués cotation RSE
- 70% projets avec proposition alternative d'éco-conception
- Revaloriser 100% de nos rebuts de production
- 50% d'achats en AURA et +80% d'achats en France
- 0% flotte de véhicules thermiques (hors engin de manutention)

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Réduire de 10% notre impact carbone
- 0 émission polluante liée à notre process industriel

OBJECTIFS 2026

JALONS 2024



0%



0%



10%



N/A*



100%



100%



N/A*



N/A*

*indicateurs de mesure en cours de développement

2

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS



Depuis près de 90 ans, le Groupe s'engage envers les femmes et les hommes au sein de ses équipes, et plus largement auprès de toutes celles et ceux faisant partie de son écosystème et de sa filière. ALTHEORA sait que sa plus grande richesse est le capital humain qui le compose. Au sein du Groupe, près de 100 métiers différents concourent à son développement dans une confiance et une bienveillance mutuelle. ALTHEORA fait du bien-être de ses collaborateurs une priorité.

Les principaux axes de travail pour remplir nos objectifs sont :

- Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs
- Veiller au bien-être de nos collaborateurs et les fidéliser
- Attirer les talents et les nouvelles générations
- Favoriser l'inclusion et la diversité au sein des équipes

2.1 garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs

ÉTABLIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN, EFFICACE EN FAVORISANT LA PRÉVENTION DES RISQUES

• Déploiement d'une organisation de travail efficiente.

ALTHEORA a initié sur tous ses sites la culture Kaizen, en mettant en place un atelier modèle afin de le dupliquer sur tous les autres ateliers par la suite. Cet atelier modèle passe par la mise en place d'un standard notamment sur le poste de travail avec une prise en compte de l'ergonomie, le 5S, l'optimisation des différents flux au sein de l'atelier. Toute cette démarche est réalisée avec l'implication des salariés.

• Réduction des troubles musculo-squelettiques (TMS) professionnels et des risques psychosociaux dus au stress, à la surcharge de travail et au harcèlement.

ALTHEORA a créé une commission santé prévoyance dont l'un des objectifs est de mettre en place des ateliers ciblés sur les besoins en santé de nos collaborateurs, notamment les Troubles Musculo-Squelettiques, les Risques Psycho-sociaux et tout autre besoin identifié.

• Mise en place d'une démarche d'analyse et de résolutions de problèmes concernant les accidents du travail (AT) afin de tendre vers le taux 0 d'accidents avec arrêt de travail survenus sur l'ensemble de notre Groupe.

Les accidents du travail sont analysés grâce à des méthodes de résolution de problèmes (5M, arbres des causes...) en intégrant des groupes de travail composés notamment des salariés ainsi que l'encadrement pour mettre en place des actions afin de réduire les risques identifiés. Le document unique d'évaluation des risques professionnels est alors mis à jour et le plan d'action est suivi mensuellement avec les différents responsables de site.

2.2 veiller au bien-être de nos collaborateurs et les fidéliser

OFFRIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL OPTIMALES AUX SALARIÉS ET LES IMPLIQUER DANS LES SUCCÈS DU GROUPE

• Parcours d'intégration.

ALTHEORA a développé un nouveau module d'accueil et d'intégration de ses collaborateurs. Ce module, personnalisé au site d'affectation, mixant supports multimedia, accompagnement au poste et rencontres des différents services a été conçu pour transmettre toutes les informations nécessaires sur l'organisation, la culture et les valeurs du Groupe, les consignes de sécurité et le règlement intérieur.

• Système de rémunération respectueux

Respectueux du travail de ses collaborateurs et soucieux de les fidéliser, le Groupe leur propose un système de rémunération attrayant. La plupart de ses salariés bénéficient d'un 13^{ème} mois de salaire versé en deux fois et d'avantages tels qu'une prime de présence, une prime de transport, une aide à la restauration, la prise en charge de 100% de la Mutuelle et de la Prévoyance...

• Formations professionnelles de qualité

Conscient que le capital humain est la plus grande richesse du Groupe, ALTHEORA a à cœur de proposer à ses collaborateurs des opportunités de développement de leurs compétences afin d'accroître leur expertise, leur polyvalence et leur employabilité. Plusieurs types de programmes de formations sont déployés :

- Des programmes de formation continue tels le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité) qui doit être renouvelé tous les 5 ans, l'habilitation électrique, la formation de Sauveteur Secouriste du Travail, ...
- Des Programmes de Certifications qui sont validés par un diplôme et permettent une évolution de carrière. Depuis 2020, le Groupe a lancé une démarche collective de VAE (Validation des acquis de l'Expérience) qui a déjà ratifié 20 obtentions de CQP (Certificat de Qualification professionnelle), 2 baccalauréats professionnels, 1 Brevet de technicien supérieur et 5 diplômes de l'Éducation Nationale.

• Accord de télétravail

Un accord de télétravail a été signé dans le Groupe : 4 jours de télétravail par mois à la disposition du salarié, s'il peut effectuer une partie de ses missions en télétravail (avec condition d'ancienneté et d'autonomie).



2.3 attirer les talents et les jeunes générations

S'ENGAGER AUPRÈS DES JEUNES GÉNÉRATIONS POUR LEUR PROPOSER DES EXPÉRIENCES ENRICHISSANTES ET DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRES

• Ambassadeur 1 jeune - 1 solution



ALTHEORA est ambassadeur régional de la communauté « Les Entreprises s'engagent » pour une société inclusive et un monde durable, initiée par le Président de la République en 2018. Cette communauté s'engage à partager ses bonnes pratiques et les actions innovantes qu'elle développe en faveur de l'inclusion et pour un monde durable. Elle vise notamment à offrir une solution professionnelle à chaque jeune en mobilisant un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

• Accueil de stagiaires et d'alternants

Pour leur faciliter l'entrée dans le monde du travail, ALTHEORA accueille chaque année des étudiants en stage ou en contrat d'apprentissage. Ces étudiants proviennent de différents cursus : filière pro, écoles d'ingénieur, de commerce...

La mixité des générations dans les équipes enrichit les projets des différents points de vue, les jeunes profitant de la transmission d'expertise et les anciens du dynamisme des nouveaux arrivants. Au cours de l'année 2024, ALTHEORA a accueilli 15 stagiaires et 14 alternants.

• Organisation de portes ouvertes

Afin de nourrir l'attractivité des métiers de l'industrie et de promouvoir le Groupe au moment de l'orientation des élèves, ALTHEORA organise des portes ouvertes auprès des Lycées du département et également auprès de l'institut des vocations pour l'emploi. Les jeunes ont ainsi l'opportunité de découvrir in vivo les 90 métiers recensés dans le Groupe ainsi que les technologies de la plasturgie. Pour les mêmes raisons, nous recevons également régulièrement des élèves de 3^{ème} en stage d'observation.

2.4 favoriser l'inclusion et la diversité au sein des équipes

PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, PHILOSOPHIE DU GROUPE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES CHANCES

• La mixité comme un levier de performance

Dirigé par une femme, ambassadrice de l'égalité professionnelle, ALTHEORA est convaincu que la mixité dans l'entreprise est un levier de performance. Le Groupe promeut l'engagement d'une représentation équitable à tous les niveaux de l'entreprise et de l'élimination des écarts de salaire entre les femmes et les hommes. En 2024, le Groupe ALTHEORA recensait 28% de femmes dans ses effectifs, 40% de femmes au COMEX, 37,5% au Conseil d'Administration. Son index égalité femmes hommes 2024 au niveau du groupe est de 88/100.

• Politique d'intégration et d'accès au travail

Ce sont des Actions de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et des Préparations Opérationnelles à l'Emploi Individuel (POEI) pour des personnes demandeurs d'emplois, y compris celles sortant du milieu carcéral et issues de l'immigration.

Ces actions aboutissent en l'obtention de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) qui leur garantissent de l'employabilité. En 2024, ces collaborateurs représentent 1% de l'effectif du Groupe.

Par ailleurs, depuis 2022, nous sommes référencés par Pôle Emploi comme étant un Groupe qui s'engage à accueillir des demandeurs d'emploi pour des stages d'immersion d'une semaine.

• Politique d'accompagnement senior

Notre accord de départ à la retraite progressive pour accompagnement senior donne une possibilité de temps partiel les 2 dernières années pour accompagner la transition et transmettre (temps partiel de 40% à 80% -60 ans minimum requis).



Améliorer le bien-être de tous

ENJEUX

GARANTIR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS ET LES FIDÉLISER

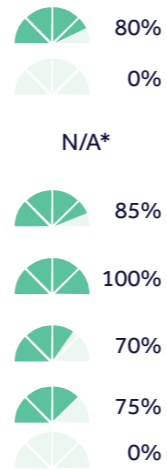
ATTIRER LES TALENTS ET LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION AU SEIN DES ÉQUIPES

OBJECTIFS 2026

- 100% des ateliers au standard Groupe (inspiré du Lean Six Sigma)
- 0 accident avec arrêt de travail
- 100% de l'effectif ayant suivi au moins une formation tous les 2 ans
- 100% des entretiens annuels d'évaluation réalisés tous les ans
- Organisations de portes ouvertes tous les ans sur chaque site. Intervention au sein d'écoles, d'organismes pour promouvoir l'industrie. Mini 5 par an au total.
- 10% d'alternants dans les effectifs
- 40% de femmes dans les effectifs à tous les niveaux du Groupe
- 100% des effectifs formés à la tolérance et à la diversité

JALONS 2024



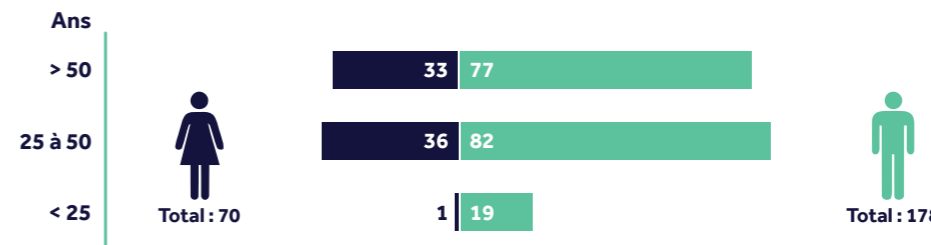
*Indicateurs de mesure en cours de développement

LA RÉPARTITION DE NOS EFFECTIFS

Le nombre total de personnes faisant partie de l'effectif du Groupe ALTHEORA au 31 Décembre 2024 était de 248 personnes, dont 241 travaillant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette répartition des effectifs par tranche d'âge, par site et par catégories se caractérise comme ci-dessous :

EFFECTIFS au 31/12/2024



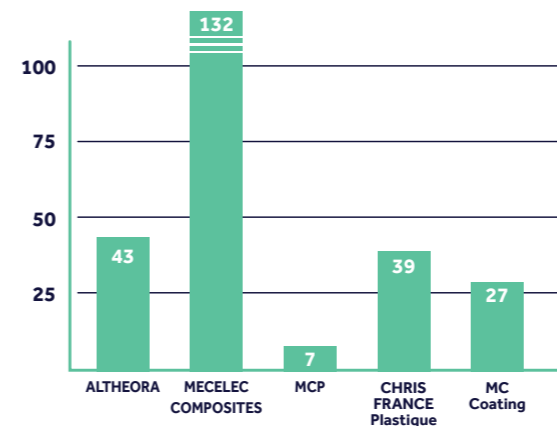
Répartition des effectifs selon l'âge

L'ancienneté moyenne de nos collaborateurs est de 12 ans et 4 mois et la moyenne d'âge est de 45,2 ans.

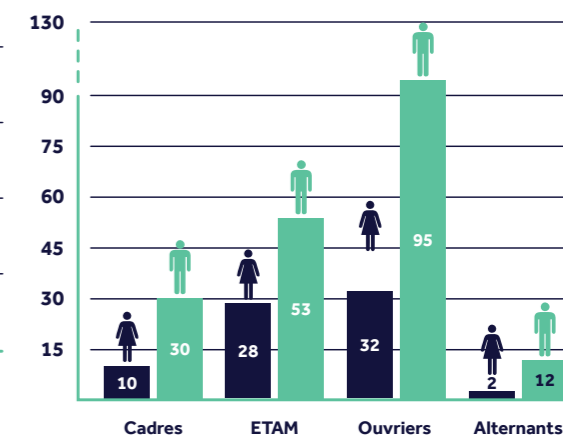
Indicateurs - Données

Indicateurs - Données	2024
Âge moyen de l'effectif	45,2 ans
Part de salariés (en %) de plus de 50 ans	44%
Part de cadres (en %) dans l'effectif	16%
Taux de turnover (embauches, départs par motif)	20,3%

RÉPARTITION PAR SITE



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



3

AGIR ET COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE



Au-delà de la conformité aux lois et réglementations, ALTHEORA intègre dans sa gouvernance des bonnes pratiques dans des domaines extra-financiers pour améliorer sa performance et consolider la confiance donnée à la société tant par ses parties prenantes internes qu'externes et ainsi contribuer à la pérennité du Groupe.

Les principaux axes de travail pour remplir nos objectifs sont :

- Développer la confiance et la satisfaction de nos clients
- Respecter l'éthique, la transparence et la conformité
- Favoriser le dialogue social

3.1 développer la confiance et la satisfaction de nos clients

OFFRIR UNE TRÈS HAUTE ÉCOUTE CLIENTS ET ASSURER LE MEILLEUR SERVICE

• Mesure et suivi de la satisfaction de nos clients sur tout leur parcours

Les clients font partie des parties prenantes prioritaires d'ALTHEORA. Au-delà des collaborateurs qui portent la relation client, l'ensemble des équipes du Groupe, à chaque étape du parcours des clients, contribuent à leur satisfaction. C'est pourquoi, pour s'assurer de toujours conserver la confiance de ses clients, ALTHEORA a créé et suit un indicateur mixte, quantitatif et qualitatif, pour mesurer leur satisfaction dans le temps, identifier les étapes qui produiraient d'éventuels irritants et mettre en place les plans d'actions correctives.

• Process d'amélioration continue

Le Groupe est entré depuis 1993 dans un processus d'amélioration continue en obtenant entre autres, la Certification ISO 9001 pour tous ses sites. Nos processus sont régulièrement audités en externe ou en interne, ce qui nous pousse à les faire évoluer pour toujours progresser et améliorer la satisfaction de nos clients.

3.2 respecter l'éthique, la transparence et la conformité

PROMOUVOIR UNE CULTURE D'INTÉGRITÉ ET DE CONDUITE ÉTHIQUE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION

• Transparence de la gouvernance, des modèles d'affaires, des relations avec les collaborateurs et au sein de l'écosystème d'ALTHEORA

Le Conseil d'Administration d'ALTHEORA est composé de 60% d'administrateurs indépendants qui disposent d'une totale liberté de jugement. Ils sont les garants de la bonne gouvernance du Groupe. En outre, ALTHEORA publie deux rapports financiers et un rapport extra-financiers publics par an. Ces publications détaillées sont des éléments clés de la transparence de notre communication.

• Respect de la charte de transparence et d'éthique des entreprises cotées.

ALTHEORA est cotée sur le marché Euronext Growth et a décidé de s'appliquer le code de gouvernance de Middenext pour tout ce qui concerne la démarche éthique et la lutte contre la corruption, les pots de vin et l'extorsion de fonds.

• Communication à la presse et sur ses réseaux sociaux

ALTHEORA communique publiquement sa vision, sa stratégie, ses engagements, et les actions réalisées par le Groupe pour faire adhérer le plus grand nombre à sa volonté d'animer un écosystème performant et responsable

• Bonnes pratiques de gestion

ALTHEORA possède la Certification MSI20000 qui atteste de nos bonnes pratiques en matière de gestion et de gouvernance.

3.3 favoriser le dialogue social

PROMOUVOIR UNE CULTURE D'INTÉGRITÉ ET DE CONDUITE ÉTHIQUE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION

• Réunions régulières avec les instances représentatives du personnel

Conformément à la législation, ALTHEORA organise le dialogue social avec les représentants du personnel des sociétés du Groupe. La direction organise un Comité Social et Economique (CSE) ordinaire pour MECELEC Composites et CHRIS-FRANCE Plastiques au minimum 7 fois par an pour partager la stratégie et les résultats de l'entreprise et du Groupe, et traiter les sujets de santé, sécurité et Conditions de travail des collaborateurs. À la demande des membres du CSE, des réunions extraordinaires peuvent se tenir pour aborder des sujets importants d'actualité. En 2024, le CSE s'est réuni 11 fois chez Mecelc et 7 fois chez CHRIS-FRANCE Plastiques.

• Organisation de NAO

(Négociations Annuelles Obligatoires) Chaque année, la direction du Groupe et les représentants du personnel planifient une série de rencontres destinées à fixer pour l'année - la rémunération, notamment les salaires effectifs, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise - les mesures visant d'une part, à supprimer les écarts de rémunération entre hommes et femmes, et d'autre part à améliorer la qualité de vie au travail.

• Organisation de 2 tournées des sites par an

Afin de co-construire et partager la stratégie du Groupe, organiser des groupes de travail sur des sujets de veille et de prospective mais aussi encourager les retours des équipes, ALTHEORA organise régulièrement des réunions avec les managers du Groupe. Les comptes-rendus de ces travaux sont systématiquement partagés, 2 fois par an, avec l'ensemble des collaborateurs, par la direction et le COMEX lors d'une tournée de tous les sites du Groupe.



Agir et communiquer en toute transparence

ENJEUX	OBJECTIFS 2026	JALONS 2024
DÉVELOPPER LA CONFIANCE ET LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> • 95% de satisfaction client • Renouvellement certificat ISO 9001 	80% 100%
RESPECTER L'ÉTHIQUE, LA TRANSPARENCE ET LA CONFORMITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir déployé et certifié un Système de Management Intégré (SMI) 	0%
FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions favorisant le dialogue social sur chaque entité du groupe (CSE, causeries, ...) 	100%

4

S'IMPLIQUER DANS L'ANIMATION DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL



ALTHEORA est né pour relever les défis de la 4^{ème} révolution industrielle. Et parce que les défis ne se relèvent jamais seuls, le Groupe s'inscrit dans son écosystème professionnel et local, rassemblant les partenaires et acteurs de sa filière, les associations et communautés locales, les représentants des pouvoirs publics... En favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques, tous contribueront ensemble à créer un monde générateur de croissance durable et inclusive.

Les principaux axes de travail pour remplir nos objectifs sont :

- Intensifier notre engagement auprès des communautés locales et professionnelles
- Privilégier l'emploi local

4.1 intensifier notre engagement auprès des communautés locales et professionnelles

S'IMPLIQUER DANS LA GOUVERNANCE DES INSTANCES DE NOTRE ÉCOSYSTÈME

- **Collaboration avec des partenaires majeurs spécialisés dans la transition écologique et énergétique**
ALTHEORA s'intègre au cœur d'un écosystème vertueux ayant pour objectif d'accélérer la transition écologique de l'industrie et de créer une croissance durable. Bénédicte DURAND, Présidente Directrice Générale du Groupe, occupe des mandats dans la plupart des instances reconnues expertes dans ce domaine : membre de la French Fab, de la French Tech, Eclaireur communauté Coq Vert, Présidente

Polyvia AURA, Co-Tête de file France Industrie AURA, Ambassadrice égalité femmes/hommes Auvergne-Rhône-Alpes. Elle participe également au Conseil de Développement du Territoire piloté par le président d'Arche Agglo pour l'élaboration de projets d'aménagements du territoire destinés au bien-être des communautés (mobilité, plan climat ...). Elle est également en Ardèche, co-tête de file du programme «Territoire d'Industrie Ardèche Drôme Nord» et leader du club «Les Entreprises s'engagent»



4.2 privilégier l'emploi local

NOUER DES PARTENARIATS POUR DYNAMISER L'EMPLOI DANS LA RÉGION

- **Convention avec Pôle emploi, la mission locale, la région, le département et le Gouvernement**
ALTHEORA par l'intermédiaire de Polyvia a signé une convention avec Pôle Emploi pour dynamiser

l'emploi dans la région et valoriser l'insertion par le travail. Cette convention contribue également à promouvoir les métiers de la plasturgie auprès des personnes en recherche d'emploi.



S'impliquer dans l'écosystème local

ENJEUX	OBJECTIFS 2026	JALONS 2024
S'ENGAGER AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET PROFESSIONNELLES	• Être acteur dans des commissions locales	50%
PRIVILÉGIER L'EMPLOI LOCAL (BASSIN D'EMPLOI DES SITES)	• 80% de résidents locaux / recrutements	100%

04.

Vie boursière



#TransformerLeFuturDepuis90ans

Nom : **ALTHEORA**
SOCIETE ANONYME
A CONSEIL D'ADMINISTRATION
Capital social :
13 528 334€ en 13 528 334 actions au nominal de 1€.
Date de création de la Société : **1964**
Siège social : **07300 - MAUVES - France**
Registre du commerce :
B 336 420 187 AUBENAS - Code APE : 2229A

Depuis le 20 Mars 2017,
les actions de la société sont cotées
en France sur Euronext Growth
sous le code valeur
ISIN FR0000061244
Code mnémonique : ALORA.
L'action ALTHEORA
a été introduite en **Bourse**
en **Mars 1988.**

Chiffres clés

COURS DE L'ACTION
0,373€
au 31/12/2024 à la clôture

VOLUME MOYEN
SUR 1 AN
27 818

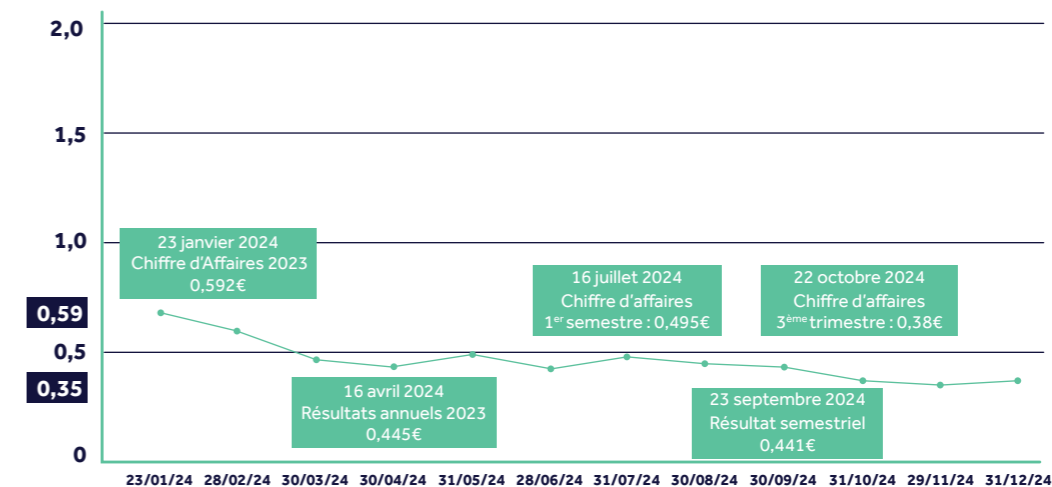
NOMBRE DE TITRES
13 528 334

MARCHÉ DE COTATION
**EuroNEXT
GROWTH**

MIN/MAX SUR 1 AN
**0,33€/
0,88€**

CAPITALISATION
5M€

ÉVOLUTION DU COURS D'ALTHEORA DEPUIS 1 AN



COMPOSITION DU CAPITAL

Capital social

L'évolution du capital social a été la suivante au cours des cinq derniers exercices :

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Titres	7 795 348	7 795 348	13 528 334	13 528 334	13 528 334
Droits de Votes ¹	9 829 523	10 248 913	15 984 879	15 984 879	16 258 434
Capital social (€)	7 795 348	7 795 348	13 528 334	13 528 334	13 528 334

¹ Compte tenu des droits de vote double conférés à certaines actions et des actions auto-détenues.

Au 31 décembre 2024, le montant du **capital social s'élève à 13 528 334 €** divisé en **13 528 334 actions** de un⁽¹⁾ euro chacune de valeur nominale. Il n'existe aucune sûreté, privilège ou nantissement sur le capital social.

Date	Type d'opération	Actions créées	Actions totales	Capital social (€)
09/01/2015	Exercice de BSA 2010	2 600	3 211 232	9 633 696
29/06/2015	Conversion d'OCA 2019	833 400	4 046 632	12 139 896
30/12/2015	Exercice de BSA 2010	100	4 046 732	12 140 196
31/12/2015	Exercice de BSA 2014	1 000	4 047 732	12 143 196
31/12/2015	Conversion d'OCA 2019	900	4 048 632	12 145 896
31/12/2016	Exercice de BSA 2010	750	4 049 382	12 148 146
03/09/2018	Exercice de BSA 2014	100	4 049 482	12 148 446
03/09/2018	Conversion d'OCA 2019	100	4 049 582	12 148 746
30/11/2018	Exercice de BSA 2014	10	4 049 592	12 148 776
16/07/2019	Conversion d'OCA 2019	400	4 049 992	12 149 976
18/10/2019	Diminution du capital sur la valeur nominale	0	4 049 992	4 049 992
12/12/2019	Exercice BSA 2014	200	4 050 192	4 050 192
12/12/2019	Conversion d'OCA 2019	600	4 050 792	4 050 792
20/12/2019	Augmentation de capital	3 744 556	7 795 348	7 795 348
08/12/2022	Augmentation de capital	5 732 986	13 528 334	13 528 334

ACTIONNARIAT AU 31/12/2024

Actionnaires	2023				2024			
	Actions	Votes	% Cap.	% Votes	Actions	Votes	% Cap.	% Votes
MC PARTNERS [*]	3 133 683	3 616 507	23,2%	22,6%	3 133 683	4 557 965	23,16%	28,03%
HELEA FINANCIERE	525 873	788 589	3,9%	4,9%	525 873	1 051 746	3,89%	6,47%
DANCER INVESTISSEMENT	160 563	321 126	1,2%	2,0%	160 563	321 126	1,19%	1,98%
SC ORABENE ^{**}	-	-	-	-	1 740 571	1 740 571	12,87%	10,71%
Représentation Conseil d'Administration	-	-	-	-	5 560 690	7 671 408	41,10%	47,18%
Flottant	-	-	-	-	7 967 644	8 587 026	58,90%	52,82%
Total	13 528 334	15 984 879	100,0%	100,0%	13 528 334	16 258 434	100,0%	100,0%

^{*} contrôlée par MC EXPANSION (contrôlée par la société SC ORABENE)

^{**} contrôlée par Madame Bénédicte DURAND

Conditions régissant tout droit d'acquisition
et/ou toute obligation attachée au capital souscrit,
mais non libéré, ou sur toute entreprise visant
à augmenter le capital

Néant.

Contrôle de la Société

ALTHEORA possède un actionariat de référence important (représenté au sein de son Conseil d'administration). Comme pour la majorité des VAMPS (Valeurs de Moyenne et Petite taille), il existe donc inévitablement un **rapprochement entre l'équipe dirigeante et l'actionariat**.

Toutefois, ALTHEORA, outre le respect de la réglementation et de la législation en vigueur notamment en matière d'information de son actionariat, a adopté, dans une **démarche de gouvernance responsable**, le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MIDDLENEXT.

Pacte d'actionnaires et action de concert

À la date du dépôt du présent Rapport Annuel, il n'existe ni pacte d'actionnaires ni action de concert.

Rachats d'actions

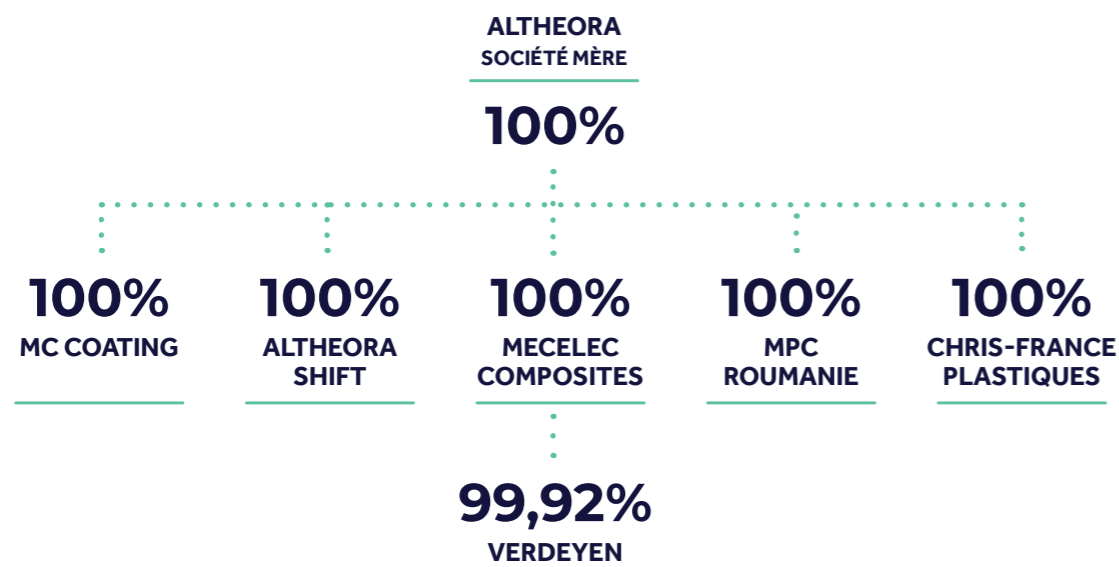
Il a été mis en place un **contrat de liquidité** qui a été souscrit avec la société de bourse GILBERT DUPONT depuis le 3 décembre 2018.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

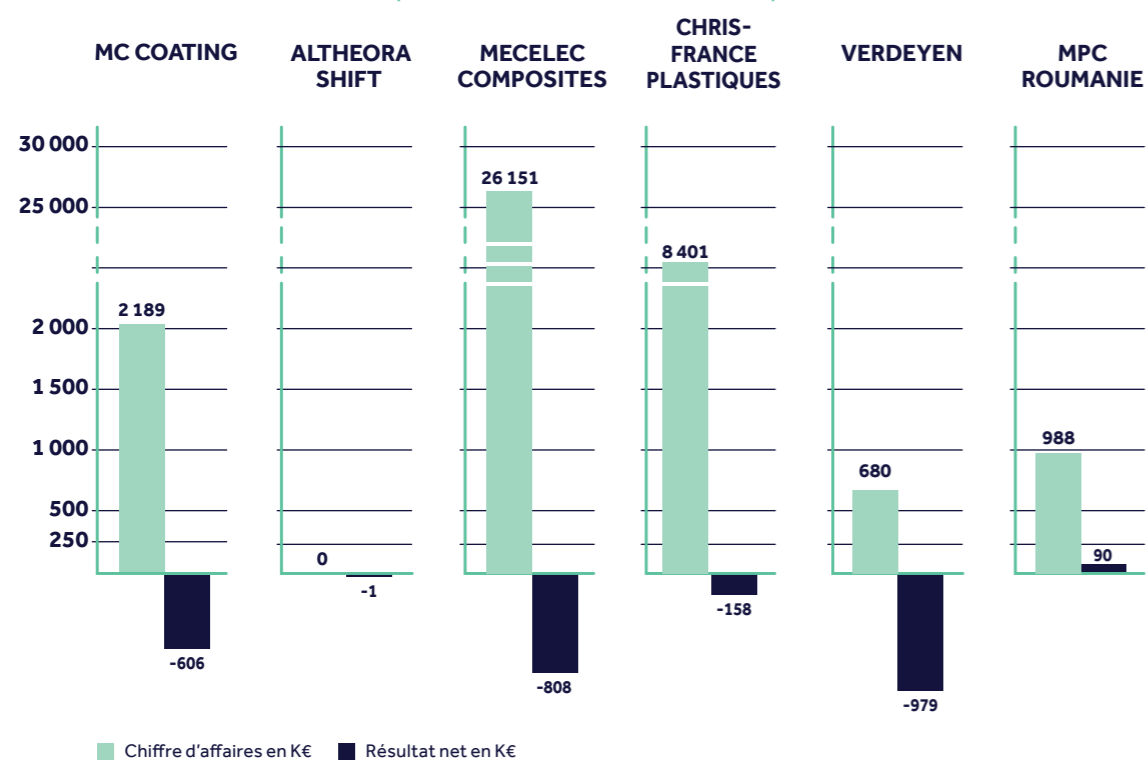
Nature	Montant maximum	Date - Résolution	Durée - Expiration
Autorisation d'un programme de rachat d'actions (AGO)	10% du capital social et 5% de ce même nombre pour actions conservées en vue d'une opération de fusion, scission, apport	29 mai 2024 9 ^{ème} résolution	18 mois 29.11.25
Réduction du capital social par annulation de ses propres actions (AGE)	10% du capital social	29 mai 2024 10 ^{ème} résolution	24 mois 29.05.26
Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital par offre au public, avec suppression du DPS	15 M€ (actions) 20 M€ (obligations et autres titres de créance) Limite plafond global 20 M€	26 juin 2023 13 ^{ème} résolution	26 mois 25.08.2025
Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, par « placement privé » avec suppression du DPS	4 M€ (actions) limite de 20% du KS/an 20 M€ (obligations et titres de créance) Limite plafond global 20 M€	26 juin 2023 14 ^{ème} résolution	26 mois 25.08.2025
Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du DPS au profit de catégories de bénéficiaires (fonds, sociétés industrielles)	15 M€ (actions) limite de 20% du KS/an 20 M€ (obligations et titres de créance) Limite plafond global 20 M€	29 mai 2024 11 ^{ème} résolution	18 mois 29.11.25
Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du DPS au profit de catégories de bénéficiaires (administrateurs, consultants, équipe dirigeante)	4 M€ (actions) limite de 20% du KS/an 20 M€ (obligations et titres de créance) Limite plafond global 20 M€	29 mai 2024 12 ^{ème} résolution	18 mois 29.11.25
Émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du DPS	15 M€ (actions) 20 M€ (obligations et titres de créance) PLAFOND INDEPENDANT	26 juin 2023 17 ^{ème} résolution	26 mois 25.08.2025
Augmenter le nombre de titres émis avec maintien ou suppression du DPS selon les cas dans le cadre des précédentes délégations en cas de demandes excédentaires	Aux mêmes conditions dans la limite de 15% de l'émission initiale	26 juin 2023 18 ^{ème} résolution	26 mois 25.08.2025
Options de souscription d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux et/ou sociétés ou groupements liés	5% du KS	26 juin 2023 19 ^{ème} résolution	38 mois 25.08.2026
Attribution d'actions gratuites à des bénéficiaires choisis parmi les membres du personnel salarié et les mandataires sociaux, avec le cas échéant suppression du DPS	10% du KS	26 juin 2023 20 ^{ème} résolution	38 mois 25.08.2026
Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un PEE avec suppression du DPS	3% du KS	26 juin 2023 21 ^{ème} résolution	26 mois 25.08.2025

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

L'organigramme juridique du Groupe est le suivant au 31 décembre 2024.



CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT NET SOCIAUX (hors retraitements de consolidation)



ALTHEORA (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du Groupe ALTHEORA (« le Groupe »). Elle est enregistrée auprès du registre du commerce et des Sociétés d'Aubenas sous le numéro 336 420 187.

ALTHEORA se dénommait MECELEC Composites au 31 décembre 2020 et a été renommée sur l'exercice 2021 à la suite de l'apport partiel d'actifs en date du 1er juin 2021 et détaillé ci-après.

ALTHEORA est le cœur d'un écosystème industriel innovant qui rassemble autour d'elle des expertises et des savoir-faire métier issus d'entreprises industrielles françaises qui produisent majoritairement sur notre territoire.

Le siège social de la société est situé au 3 rue des Condamines, 07300 Mauves.

Activité de la société et de ses filiales au cours du dernier exercice écoulé, résultats de cette activité, progrès réalisés ou difficultés rencontrées et perspectives d'avenir.

Au cours de l'exercice 2024, ALTHEORA a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 37 M€ contre 41,3 M€ en 2023, soit une baisse de 10,4%.

Cette diminution est principalement attribuée au ralentissement conjoncturel global, et plus particulièrement celui du secteur historique de la construction (qui représente 48% de l'activité du groupe en 2024). ALTHEORA a néanmoins réussi à compenser partiellement cette baisse grâce à sa stratégie de diversification.

Dans cet environnement économique défavorable, le Groupe a su maintenir un bon résultat d'exploitation grâce à une gestion rigoureuse et notamment une maîtrise des charges de personnel.

L'EBITDA s'établit à 2,1 M€, soit 5,8% du chiffre d'affaires, contre 2,1 M€, soit 5,2% du CA en 2023. Cette stabilité illustre les efforts réalisés par le Groupe pour s'adapter aux aléas macroéconomiques, tout en renforçant sa proposition de valeur et ses innovations.

Le résultat d'exploitation se maintient, signe de la résilience au regard de la conjoncture fortement dégradée. Des efforts continus sont menés pour moderniser l'outil industriel et ainsi maximiser la performance opérationnelle, en contrôlant rigoureusement la structure de coûts.

La trésorerie disponible est de 1,7 M€. Le Groupe a su résister en abaissant ses coûts et en préservant ses marges. La reprise de l'activité devrait permettre de générer le free cash-flow nécessaire pour soutenir ses ambitions stratégiques. L'endettement net reste stable et s'établit à 11,7 M€ pour un niveau de capitaux propres qui ressort à 10,2 M€.

ALTHEORA poursuit avec détermination la mise en œuvre du plan « CONFLUENCE 2030 » et ses efforts commerciaux afin de bénéficier des effets de reprise et des effets du levier opérationnel. Le Groupe est plus que jamais prêt à surmonter les défis et à se positionner comme un acteur clé dans son secteur, avec un positionnement adapté aux besoins du marché et une agilité forte.

CONFLUENCE 2030 : performance et solutions bas carbone

Dans un contexte économique incertain, le Groupe a démontré son agilité et son ambition en faisant évoluer son plan stratégique. 2024 aura permis à ALTHEORA de poursuivre trois chantiers structurants pour son développement : la désensibilisation du Groupe aux aléas macro-économiques, l'enrichissement de sa proposition de valeur et l'amélioration continue de ses processus industriels, chacun contribuant à la mise en œuvre du plan stratégique « CONFLUENCE 2030 » qui intègre la performance et la décarbonation comme éléments centraux de son objectif.

Animé par la conviction que la réindustrialisation et la décarbonation de la France sont des enjeux majeurs de la souveraineté nationale, qui reposent sur une innovation forte et un engagement sociétal & environnemental, le Groupe a mis en œuvre CONFLUENCE 2030, un programme d'actions fortes pour que le savoir-faire du Groupe, accompagne les industries ayant à cœur d'accélérer leur transition écologique, parmi lesquelles l'industrie responsable, la mobilité décarbonnée et la construction durable.

Les 3 objectifs de CONFLUENCE 2030 :

- Dès 2026, l'excellence opérationnelle et l'éco-conception, boosters de valeurs pour nos clients
- En 2030, montée dans la chaîne de valeur : l'équipementier industriel des solutions innovantes bas carbone
- Croissance rentable avec une marge d'EBTIDA de plus de 10%

Au cours de l'année 2025, le Groupe a déployé ses efforts en faveur de l'excellence opérationnelle permettant ainsi une résilience de sa performance malgré un contexte de recul de l'activité sur ses marchés historiques.

05.

Comptes consolidés



#TransformerLeFuturDepuis90ans

BILAN CONSOLIDÉ

Bilan Actif (en K€)	Notes	31/12/2024		31/12/2023	
		Valeur brute	Amort. Prov.	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	4.2	5 634	(3 476)	2 158	1 751
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	4.1	1 422	-	1 422	1 422
Immobilisations corporelles	4.2	51 532	(33 794)	17 738	19 815
Immobilisations financières	4.2	486	-	486	409
Titres mis en équivalence		-	-	-	-
Total actif immobilisé		57 652	(37 271)	20 382	21 974
Stocks	4.3	6 377	(493)	5 884	6 129
Clients et comptes rattachés	4.4	1 762	(302)	1 460	2 130
Autres créances et comptes de régularisation	4.5 / 4.7	3 518	-	3 518	3 851
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	25
Disponibilités	4.6	1 727	-	1 727	3 732
Total actif circulant	4.5	13 385	(795)	12 590	15 868
TOTAL ACTIF		71 037	(38 066)	32 971	37 842

Bilan Passif (en K€)	Notes	31/12/2024		31/12/2023	
Capitaux propres Groupe		10 247		12 180	
Capital social	4.8	13 528		13 528	
Primes		3 703		3 703	
Réserves et résultat		(7 841)		(5 923)	
Autres		857		872	
Intérêts minoritaires		-		-	
Provisions	4.9	261		265	
Emprunts et dettes financières	4.10	13 439		15 367	
Fournisseurs et comptes rattachés	4.11/4.12	4 044		4 818	
Autres dettes et comptes de régularisation	4.11/4.12	4 981		5 212	
Total dettes		22 725		25 662	
TOTAL PASSIF		32 971		37 842	

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Compte de résultat consolidé (en K€)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	5.1	36 990	41 335
Autres produits d'exploitation	5.2	575	344
Achats consommés		(14 756)	(17 705)
Charges de personnel		(11 619)	(11 526)
Impôts, taxes et versements assimilés		(720)	(615)
Autres charges d'exploitation		(8 417)	(9 850)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(2 926)	(2 890)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(875)	(907)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(875)	(907)
Charges et produits financiers	5.3	(788)	(868)
Charges et produits exceptionnels	5.4	(316)	(355)
Impôts sur les bénéfices	5.5	238	114
Résultat net des entités intégrées		(1 740)	(2 015)
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		(1 740)	(2 015)
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net (Part du Groupe)		(1 740)	(2 015)
Résultat Groupe par action hors actions auto détenues (en €)	5.6	(0,13)	(0,15)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers €	Capital social	Primes	Réserves & Report	Résultat	Autres	TOTAL
Situation au 31/12/2022	13 528	3 703	(2 901)	(1 692)	1 451	14 090
Résultat de l'exercice				(2 015)		(2 015)
Affectation du résultat de l'exercice précédent			(1 692)	1 692		-
Reclassement écart de réévaluation			548		(548)	-
Retraitement de consolidation et Subvention d'investissement			137		(31)	105
Situation au 31/12/2023	13 528	3 703	(3 908)	(2 015)	872	12 180
Résultat de l'exercice				(1 740)		(1 740)
Affectation du résultat de l'exercice précédent			(2 015)	2 015		-
Reclassement écart de réévaluation						-
Retraitement de consolidation et Subvention d'investissement			(178)		(15)	(193)
Situation au 31/12/2024	13 528	3 703	(6 102)	(1 740)	857	10 247

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Montants en K€	31/12/2024	31/12/2023
Exploitation		
Résultat net des sociétés intégrées	(1 740)	(2 015)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	2 318	3 033
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	(24)	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	554	1 018
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	334	246
Flux net de trésorerie généré par l'activité	888	1 264
Investissement		
Acquisition d'immobilisations	(1 141)	(1 180)
Subventions d'investissement	105	(3)
Produit de cession d'immobilisations, net d'impôt	37	-
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(999)	(1 183)
Financement		
Dividendes versés	-	-
Augmentations de capital	-	-
Flux provenant des C/C	(29)	1 012
Flux provenant des Obligations Convertibles	(384)	(355)
Flux provenant des Emprunts et autres financements	(2 326)	(2 635)
Flux provenant des Crédits-Baux	(180)	(147)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(2 919)	(2 126)
Variation de trésorerie	(3 030)	(2 043)
Solde d'ouverture	3 757	5 801
Solde de clôture	727	3 757
Dont disponibilité	1 727	3 757
Dont Financement Court Terme	(1 000)	-
Incidence des variations devises	-	-

Les nouveaux emprunts contractés en 2024 s'élèvent à 505 K€. Des billets de trésorerie ont été mis en place pour un montant de 1 M€ en décembre du fait notamment du ralentissement de l'activité.

Analyse détaillée de la variation du besoin de fonds de roulement (BFR)

Détail de la variation du BFR en K€	31/12/2024
Stocks	(72)
Créances Clients	(472)
Autres Créances	-
Avances versées sur commandes	-
CCA	(40)
Avances reçues sur commandes	-
Dettes Fournisseurs	1 139
Dettes fiscales et sociales	(170)
Dettes sur immo et comptes rattachés	-
Autres dettes	(719)
Total des variations	(334)

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS ANNUELS

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en K-euros.)

Table des matières

Note 1 - Présentation de l'activité et des événements majeurs	p.101
1.1 - Information relative à la Société et à son activité	p.101
1.2 - Événements marquants de l'exercice	p.101
1.3 - Événements postérieurs à la clôture	p.101
Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables	p.102
2.1 - Principe d'établissement des comptes consolidés	p.102
2.2 - Utilisation de jugements et d'estimations	p.102
2.3 - Changement de méthode comptable	p.102
2.4 - Méthodes de consolidation	p.102
2.5 - Méthode de conversion	p.103
2.6 - Dates de clôture	p.103
2.7 - Immobilisations incorporelles	p.103
2.8 - Immobilisations corporelles	p.104
2.9 - Immobilisations financières	p.104
2.10 - Stocks	p.104
2.11 - Créances	p.104
2.12 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	p.104
2.13 - Provisions pour risques et charges	p.104
2.14 - Impôts différés	p.105
2.15 - Reconnaissance des revenus	p.105
2.16 - Modalités de calcul du résultat par action	p.105
2.17 - Information sectorielle	p.105
Note 3 - Périmètre de consolidation	p.105
3.1 - Périmètre au 31 décembre 2024	p.105
3.2 - Variations de périmètre	p.105
3.3 - Sociétés exclues du périmètre	p.105
Note 4 - Notes sur le bilan consolidé	p.106
Note 4.1 - Écarts d'acquisition	p.106
Note 4.2 - Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	p.106 et 107
Note 4.3 - Stocks	p.107
Note 4.4 - Créances clients	p.108
Note 4.5 - Détails de l'actif circulant par échéance	p.108
Note 4.6 - Trésorerie active	p.108
Note 4.7 - Charges constatées d'avance	p.109
Note 4.8 - Capitaux propres	p.109
Note 4.9 - Provisions pour risques et charges	p.109
Note 4.10 - Dettes financières	p.111
Note 4.11 - Détail du passif circulant par échéance	p.111
Note 4.12 - Détail des charges à payer	p.112
Note 4.13 - Détail des produits à recevoir	p.112
Note 4.14 - Impôts différés actif et passif	p.112
Note 5 - Notes sur le compte de résultat consolidé	p.113
Note 5.1 : Chiffre d'affaires	p.113
Note 5.2 : Autres produits d'exploitation	p.113
Note 5.3 : Produits et charges financiers	p.113
Note 5.4 : Produits et charges exceptionnels	p.114
Note 5.5 : Impôts	p.114
Note 5.6 : Résultat par action	p.114
Autres informations	p.115
Engagements hors bilan	p.115
Effectifs	p.115
Rémunération des dirigeants	p.115
Parties liées	p.115
Honoraires des commissaires aux comptes	p.115

Note 1 : présentation de l'activité et des événements majeurs

1.1 - INFORMATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ ET À SON ACTIVITÉ

ALTHEORA (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du groupe consolidé ALTHEORA (« le Groupe »). Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Aubenas sous le numéro 336 420 187.

ALTHEORA est le cœur d'un écosystème industriel innovant qui rassemble autour d'elle des expertises et des savoir-faire métier issus d'entreprises industrielles françaises qui produisent majoritairement sur notre territoire.

Le siège social de la société est situé au 3 rue des Condamines, 07300 Mauves.

1.2 - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

ALTHEORA a réalisé en 2024, un chiffre d'affaires consolidé de 37 M€, en baisse de 10,4% versus 2023.

En 2024, le marché du bâtiment poursuit son ralentissement déjà constaté en 2023, impactant l'activité historique du Groupe, cependant la diversification du Groupe dans l'Industrie et la Mobilité permet de limiter l'impact de cet effet conjoncturel lié à l'immobilier.

L'Ebitda atteint 2,1 M€ en 2024 (5,8% du CA) vs 2,1 M€ en 2023 (5,2% du CA). Le résultat d'exploitation est également stable à -0,9 M€. Les actions menées en 2024 à travers l'amélioration de la performance industrielle, la maîtrise des coûts et des ressources, la qualité de sa relation Client ; permettent à ALTHEORA malgré un contexte économique difficile d'améliorer sa rentabilité opérationnelle.

Le résultat financier pèse sur le résultat net du fait des intérêts relatifs aux emprunts conclus fin 2022 et de la hausse des taux d'intérêts observée depuis 2023. Ces prêts concernent la politique d'investissement menée pour atteindre l'objectif moyen terme de croissance rentable du Groupe.

1.3 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

Note 2 : principes, règles et méthodes comptables

2.1 - PRINCIPE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés d'ALTHEORA sont établis selon le règlement 2020-1 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés. Ces derniers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 avril 2025 qui a autorisé sa publication.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles comptables générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Appréciation du principe de continuité :

Le groupe ALTHEORA a subi un ralentissement du secteur de la construction observé en 2023 et 2024. En 2025, la direction reste prudente quant à la reprise de ce secteur, cependant, elle compte sur la poursuite du développement de ses marchés Mobilité et Industrie qui représentent aujourd'hui un peu plus de 50% de son chiffre d'affaires.

2.2 - UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faits par la direction du Groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de la période.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

2.3 - CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode.

2.4 - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par la société ALTHEORA sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Au-delà de l'amélioration attendue des flux d'exploitation et afin de respecter les échéances de remboursement 2025 compte tenu de la position de trésorerie à fin 2024, la direction met en œuvre de nouvelles solutions de financement adaptées au contexte économique (leaseback notamment) et mobilise ses solutions de financement court terme.

ALTHEORA a su ces dernières années renforcer son business model, abaisser son point mort, ce qui lui permettra de bénéficier pleinement d'un redémarrage des activités historiques.

Les résultats des premiers mois de l'exercice 2025 sont en accord avec le budget. Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation ;
- Une exception prévue par les textes est utilisée ;
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle ;
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (voir note 4.1 et 4.2).
- L'évaluation des provisions (voir note 4.9).
- La reconnaissance des impôts différés actifs (voir note 4.14).

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

2.5 - MÉTHODE DE CONVERSION

Les états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers du Groupe, de la façon suivante :

- Capitaux propres cours historiques
- Autres postes du bilan au cours de clôture de l'exercice
- Compte de résultat cours moyen de l'exercice

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans un poste spécifique des capitaux propres.

2.6 - DATES DE CLÔTURE

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre.

En 2023, CHRIS-FRANCE Plastiques, qui clôturait traditionnellement au 30 juin, a réalisé un exercice de 18 mois du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2023.

Les sociétés acquises en cours de d'exercice sont consolidées à compter de leur prise de contrôle. Le périmètre est inchangé en 2024.

2.7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, et

Les filiales étrangères sont considérées comme autonomes.

Les sociétés françaises et belge du Groupe fonctionnent en euros et tiennent leur comptabilité dans la même monnaie.

MPC Roumanie, seule société du Groupe hors zone Euro, tient sa comptabilité en devise locale.

- de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

a - Frais de Recherche et Développement :

Le Groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre ;
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation ;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

b. Écarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables de cette entité sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition.

En cas d'écart positif entre le prix d'acquisition net et la juste valeur des actifs et passifs identifiables, l'excédent est porté en écart d'acquisition à l'actif du bilan consolidé.

Le prix d'acquisition net inclut tous les honoraires et les frais accessoires directement liés à l'acquisition.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Écarts d'acquisition ».

Le Groupe procède à un test de dépréciation et n'amortit pas ces écarts.

Les tests de dépréciation sont menés en appliquant la méthode des DCF (Discounted Cash Flows). Les hypothèses principales de ces tests sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : entre 10,0 et 11,0%
- Taux de croissance à l'infini : 2,0%

05. Comptes consolidés

2.8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles qui ont des utilisations différentes, qui procurent des avantages économiques selon des rythmes différents, ou qui doivent faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément et font l'objet d'un plan d'amortissement propre.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus, à compter de la date de mise en service de l'actif. Les plans d'amortissement n'ont pas été modifiés au cours de l'exercice.

Ecart d'évaluation identifiables :

- Lors de l'entrée dans le périmètre de VERDEYEN fin 2018, un écart de réévaluation a été constaté pour -5,0 M€, celui-ci est repris en fonction du plan d'amortissement pratiqué initialement par MECELEC Composites.
- Lors de l'entrée dans le périmètre de CHRIS-FRANCE Plastiques, un écart de réévaluation brut correspondant à une plus-value mobilière déterminée par un expert indépendant a été constaté pour un montant de 2,8 M€. Il sera amorti en fonction du plan d'amortissement pratiqué initialement par CHRIS-FRANCE Plastiques.

2.9 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.10 - STOCKS

Les stocks de matières premières et composants sont évalués selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré (pump) concernant MECELEC Composites à compter de 2023, ils restent évalués selon la méthode du dernier prix d'achat connu pour les autres filiales du Groupe.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges de production, les amortissements des biens concourant à la production en fonction des gammes opératoires en cours. Les frais financiers ainsi que le coût de la sous-activité sont exclus de la valeur des stocks.

Les rotations lentes, déterminées par un outil statistique, donnent lieu à des dépréciations calculées en fonction de la durée d'écoulement prévisible et variant de 10 à 90% selon le risque de mévente, d'obsolescence ou la valeur de réalisation pour les produits finis et les encours, compte tenu de la rotation plus longue sur les matières premières.

Les temps de rotations pour les matières premières, composants et emballages sont plus longs compte tenu des minimums d'achats sur des marchandises spécifiques. Les temps de rotation entre les matières et composants et les produits finis/encours ne peuvent être du même ordre. En effet, certains marchés sont conclus en prévisionnel sur une durée assez longue (au-delà d'une année pour la plupart).

2.11 - CRÉANCES

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont comptabilisées au cours de clôture. Les écarts de change de l'exercice sont imputés en charges ou produits financiers.

2.12 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du Groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur liquidative.

2.13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé.

2.14 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ; dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables
- ou s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période.

2.15 - RECONNAISSANCE DES REVENUS

Le chiffre d'affaires du Groupe est essentiellement réalisé en France

Il s'agit d'une activité industrielle qui n'a pas de facturation de projets.

2.16 - MODALITÉS DE CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du Groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

2.17 - INFORMATION SECTORIELLE

La ventilation des immobilisations ou des actifs employés par zone géographique ou monétaire et par secteur d'activité n'est pas présentée.

La ventilation du résultat d'exploitation après dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition, par zone géographique et/ou par secteur d'activité selon le mode d'organisation choisi par le Groupe n'est pas non plus présentée.

Ces informations sont données dans le rapport annuel sans retraitement des flux de consolidation, l'information contributrice n'étant pas disponible.

Note 3 : périmètre de consolidation

3.1 - PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Sociétés	Sièges	31/12/2024		Méthode de consolidation
		% de contrôle	% d'intérêts	
ALTHEORA	Mauves, France	100,00%	100,00%	IG
ALTHEORA SHIFT	Mauves, France	100,00%	100,00%	IG
MECELEC COMPOSITES	Mauves, France	100,00%	100,00%	IG
MC COATING	Mauves, France	100,00%	100,00%	IG
CF PLASTIQUES	Oyonnax, France	100,00%	100,00%	IG
MPC ROUMANIE	Cluj, Roumanie	100,00%	100,00%	IG
VERDEYEN	Bruxelles, Belgique	99,92%	99,92%	IG

IG : Intégration Globale - MEQ : Mise En Équivalence - NC : Non consolidée

3.2 - VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de l'année 2024.

3.3 - SOCIÉTÉS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE

Aucune société n'est exclue du périmètre de consolidation.

05. Comptes consolidés

Note 4 : notes sur le bilan consolidé

NOTE 4.1 - ÉCARTS D'ACQUISITION

Écarts d'acquisition (Montants en K€)	Valeur nette 31/12/2023	Réévaluations	IFC d'acquisition	Variations de périmètre	Impact écart de conversion	Valeur nette 31/12/2024
Écart d'acquisition MC Coating	144	-	-	-	-	144
Écart d'acquisition VERDEYEN	310	-	-	-	-	310
Écart d'acquisition CF Plastiques	968	-	-	-	-	968
Total écarts d'acquisition	1 422	-	-	-	-	1 422

La société n'a pas fait le choix d'amortir les écarts d'acquisition. Ces derniers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture.

NOTE 4.2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIÈRES

Les règles et durées d'amortissement pratiquées au 31 décembre 2024 sont identiques à celles en vigueur au 31 décembre 2023.

Les immobilisations et leurs variations se décomposent comme suit :

Valeurs brutes des immobilisations (Montants en K€)	31/12/2023	Acquisitions	Cessions	Transfert	RETR	31/12/2024
Frais de recherche et de développement	1 660	51	-	54	-	1 756
Concessions, brevets & droits similaires	171	-	-	-	-	171
Logiciels	765	6	-	-	-	771
Fonds commercial	1 106	-	-	-	-	1 106
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	-	-	-	-	0
Autres immobilisations incorporelles en cours	20	313	(3)	77	-	407
Écart d'acquisition	1 422	-	-	-	-	1 422
Total immobilisations incorporelles	5 145	370	(3)	132	-	5 634
Terrains, agencements terrain	277	-	-	-	-	277
Constructions	9 713	8	-	-	-	9 720
Installations techniques, matériel et outillages industriels	39 052	472	(223)	158	-	39 450
Installations générales, agencements, aménagements	1 303	127	-	-	-	1 430
Matériel de transport	49	-	(22)	-	-	27
Matériel de bureau, informatique, mobilier	485	35	-	7	-	527
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	331	68	(1)	(296)	-	101
Total immobilisations corporelles	51 210	710	(246)	(132)	-	51 532
Immobilisations financières	409	94	(17)	-	-	486
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations financières	409	94	(17)	-	-	486
TOTAL GÉNÉRAL	56 764	1 174	(265)	-	-	57 652

Les amortissements des immobilisations et leurs variations se décomposent comme suit :

Amortissements et dépréciations des immobilisations (Montants en K€)	31/12/2023	Dotations	Reprises/Cessions	Transfert	RETR	31/12/2024
Frais de recherche et de développement	1 596	30	-	-	-	1 626
Concessions, brevets & droits similaires	19	-	-	-	-	19
Logiciels	690	50	-	-	-	740
Fonds commercial	1 089	2	-	-	-	1 091
Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	-	-	-	-	0
Autres immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	3 394	82	-	-	-	3 476
Terrains, agencements terrain	195	16	-	-	-	211
Constructions	4 218	421	-	-	-	4 639
Installations techniques, matériel et outillages industriels	25 900	2 172	(213)	-	(121)	27 738
Installations générales, agencements, aménagements	562	97	-	-	-	658
Matériel de transport	49	-	(22)	-	-	27
Matériel de bureau, informatique, mobilier	275	55	-	-	-	330
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Provision dépréciation immo corporelles	197	3	(8)	-	-	192
Total immobilisations corporelles	31 395	2 763	(243)	-	(121)	33 794
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	34 789	2 845	(243)	-	(121)	37 271

NOTE 4.3 - STOCKS

Stocks (Montants en K€)	13/12/2024	13/12/2023
Matières premières et consommables	2 823	3 361
Marchandises	543	169
En-cours de production	1 077	880
Produits finis	1 934	2 039
Total stocks bruts	6 377	6 449
Dépréciations des stocks	(493)	(319)
Total stocks nets	5 884	6 129

05. Comptes consolidés

NOTE 4.4 - CRÉANCES CLIENTS

Créances clients et comptes rattachés (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés (brutes)	1 762	2 398
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	(302)	(268)
Total net des créances clients et comptes rattachés	1 460	2 130

La provision pour dépréciation client est établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non-recouvrement.

NOTE 4.5 : DÉTAILS DE L'ACTIF CIRCULANT PAR ÉCHÉANCE

NOTE 4.5.1 : ACTIF CIRCULANT

Les tableaux ci-après détaillent les composantes des postes « Créances » au 31 décembre 2024.

État de l'actif circulant (Montants en K€)	Montant Brut	31/12/2024	
		À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés (brutes)	1 762	1 762	
Débiteur Factor (retenue de garantie et réserves)	253	253	
Créances sociales et fiscales	1 074	1 074	
Impôts Différés Actifs	17	17	
Subventions à recevoir	237	237	
Comptes-Courants	-	-	
Débiteurs divers	1 378	1 378	
Charges constatées d'avance	241	241	
Primes de Non-Conversion à étaler	320	121	199
Total de l'Actif circulant	5 281	5 082	199

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF CIRCULANT

Provisions (Montants en K€)	31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2024
Provision sur Stock	319	773	(599)	-	493
Provisions sur comptes clients	268	34	-	-	302
Provisions sur autres créances	-	-	-	-	-
Total provisions pour dépréciations	587	808	(599)	-	795

NOTE 4.6 - TRÉSORERIE ACTIVE

Les tableaux ci-dessous présentent le détail de la trésorerie active :

Trésorerie (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs Mobilières de Placement	-	25
Disponibilités	1 727	3 732
Total Trésorerie active	1 727	3 757

NOTE 4.7 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Le montant des charges constatées d'avance concerne principalement les charges d'exploitation. Elles s'analysent comme suit :

Charges constatées d'avance (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Assurances	-	8
Cotisations diverses	3	3
Divers	-	-
Crédit bail	-	5
Formation professionnelle	5	9
Frais généraux	19	11
Honoraires	4	-
Locations mobilières	-	-
Maintenance industrielle	3	16
Maintenance informatique	25	30
Marketing	30	17
Sous-traitance	-	-
Stock consommables	151	183
Total	241	282

NOTE 4.8 - CAPITAUX PROPRES

NOTE 4.8.1 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social	31/12/2024	31/12/2023
Capital (en K€)	13 528	13 528
Nombre d'actions (actions ordinaires)	13 528 334	13 528 334
Valeur nominale arrondie à deux décimales (en euros)	1,00	1,00

Le nombre d'actions auto-détenues par la société est inférieur à 10% du capital social. Ces dernières s'élèvent à 85 802 actions. L'objectif de cette détention est d'animer le cours de bourse, notamment au moyen d'un contrat de liquidité qui contient 74 802 actions.

NOTE 4.8.2 : AUTRES

Les montants présents dans « autres » sont essentiellement composés des subventions d'état.

05. Comptes consolidés

NOTE 4.9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Un montant de 261 K€ est comptabilisé au 31.12.2024.

Il s'agit principalement d'un litige concernant l'ancien bâtiment de la société MC Coating et de la provision de l'engagement retraite de la société CHRIS-FRANCE Plastiques (CFP) en date d'entrée dans le périmètre de consolidation pour 124 K€. Cette provision d'engagement retraite prise en compte dans le calcul de l'écart d'acquisition (note 4.1) est reprise en fonction des départs ayant eu lieu à la fin de chaque exercice.

Les autres provisions pour risques et charges au 31.12.2024 ne sont pas significatives.

Provisions pour engagements de retraites

Le Groupe ne comptabilise pas de provisions pour engagements de retraite hormis dans le cadre des comptes consolidés pour les sociétés acquises.

Ces derniers s'établissent, au 31 décembre 2024, à 852 K€.

Les paramètres et le montant de ces engagements figurent au paragraphe **Engagements hors bilan**.

Litiges et passifs

Le Groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la société membre du Groupe.

Procédure devant les juridictions belges relatives à la nullité de la convention du prêt à laquelle ALTHEORA est intervenue volontairement et procédure devant le Tribunal de commerce de Paris relative au séquestre de la dette obligataire :

Pour mémoire

À l'issue d'une tentative de médiation entre les parties, le litige relatif au séquestre a été audiéncé pour plaidoiries le 17 février 2022. Par ordonnance du 21 avril 2022, le Tribunal de commerce a ordonné la réouverture des débats et a fixé une prochaine audience en date du 12 mai 2022, l'audience précitée a été renvoyée au 6 juillet 2022 puis renvoyée au 6 juillet 2023.

À la suite des informations déjà publiées concernant le litige opposant les sociétés VERDEYEN et SEDAINE, l'affaire a connu les développements suivants.

- Les sociétés SEDAINE et NSA ont été déboutées de leur demande d'irrégularité de l'assignation
- Le Tribunal a ordonné la confirmation partielle de l'ordonnance du 23 décembre 2019 et le maintien entre les mains de la SELARLS Stéphane KEMMEL de la mesure conservatoire d'un montant de 4 M€ pris sur le montant de la dette obligataire jusqu'à ce qu'une décision des juridictions saisies sur le fond soit intervenue.
- Le Tribunal a considéré que la partie adverse serait mal-fondée à demander à être considérée comme tiers au présent litige et a ainsi rejeté la demande.
- La partie adverse s'est constituée en appel.

Une décision a été rendue en date du 13 février 2024 par le Tribunal de Bruxelles. Cette décision stipule notamment que la convention de prêt est valide entre Sedaine et VERDEYEN et condamne VERDEYEN à rembourser le prêt. VERDEYEN considère que cette décision n'a pas été prise sur le fond, qu'elle est partielle et partielle. VERDEYEN se pourvoit en appel. En 2024, la position de VERDEYEN reste inchangée dans cette affaire ainsi que le traitement comptable.

Litiges commerciaux

La société ne présente pas de litige significatif au 31 décembre 2024.

Litiges prud'homaux

Les montants provisionnés sont évalués, au cas par cas, en fonction des risques estimés encourus à date par la société, sur la base des demandes, des obligations légales et le cas échéant des positions des avocats. Au 31 décembre 2024, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes.

NOTE 4.10 - DETTES FINANCIÈRES

NOTE 4.10.1 : ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

État des dettes financières (Montants en K€)	31/12/2024			
	Montant Brut	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes financières				
Obligations Convertibles	3 432	420	3 012	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 482	3 208	5 273	2
Emprunts et dettes financières diverses	136	136	-	
Concours bancaires courants	1 389	1 389	-	-
Total des dettes financières	13 439	5 153	8 284	2

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit sont composés principalement de :

- 2,4 M€ de Prêts Garantis par l'Etat
- 2,6 M€ de prêts d'exploitation
- 2,8 M€ de prêts octroyés en support à l'acquisition de CHRIS-FRANCE Plastiques
- 0,6 M€ de dettes de crédit-bail

NOTE 4.10.2 : MOUVEMENTS DES DETTES FINANCIÈRES HORS CRÉDIT-BAIL

Les dettes financières hors crédit-bail ont subi les mouvements suivants au cours de l'exercice 2024 :

Évolution des emprunts auprès des établissements de crédit (Montants en K€)	Établissements de crédit
Au 31 décembre 2023	14 429
(+) Encaissement	505
(-) Remboursement	(3 602)
(+) Entrée de périmètre	-
(+/-) Autres mouvements (PNC des OC)	(6)
Au 31 décembre 2024	11 326

NOTE 4.11 - DÉTAIL DU PASSIF CIRCULANT PAR ÉCHÉANCE

État du passif circulant (Montants en K€)	31/12/2024			
	Montant Brut	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Clients - Avances et acomptes reçus	-			
Fournisseurs et comptes rattachés	3 929	3 929		
Dettes fiscales et sociales	3 327	2 295	1 032	
Impôts Différés Passifs	644		644	
Dettes sur immobilisations	115	115		
Autres dettes	673	673		
Produits constatés d'avance	337	337		
Total général	9 024	7 349	1 676	-

05. Comptes consolidés

NOTE 4.12 - DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Les charges à payer s'analysent comme suit :

Détail des charges à payer (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Avoirs à établir	113	326
Factures non parvenues	655	783
Dettes sociales	1 335	1 300
Dettes fiscales	80	130
Divers charges à payer	16	23
Total général	2 198	2 560

NOTE 4.13 : DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Détail des produits à recevoir (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Factures à établir	25	356
Avoirs non parvenus	39	157
Créances sociales	87	145
Créances fiscales	27	32
Divers produits à recevoir	-	-
Total	178	689

NOTE 4.14 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF ET PASSIF

Impôts différés (Montants en K€)	31/12/2023	Résultat	Autres	31/12/2024
Impôts Différés Actif	24	(7)	-	17
Impôts Différés Passif	(1 069)	426	(1)	(644)

Les impôts différés actifs et passifs s'élèvent respectivement 17 K€ et à 644 K€ au 31 décembre 2024. Ils sont nettés selon leur entité fiscale.

Les impôts différés trouvent essentiellement leur origine dans :

- La constatation chez CHRIS-FRANCE Plastiques :
 - des impôts différés actifs en raison : pour 30 K€ de la prise en compte de l'engagement retraite (cf note 4.1) et pour 126 K€ des déficits fiscaux reportables.
 - des impôts différés passifs en raison du retraitement des crédit-baux (-80 K€) et de la réévaluation des immobilisations apportées par CHRIS-FRANCE Plastiques (-682 K€).
- La constatation des impôts différés liés à l'entité belge VERDEYEN :
 - Impôts différés passifs (-1 761 K€) en raison de la plus-value sur l'indemnité d'incendie constatée dans les comptes belges. En effet, la société VERDEYEN lors de sa reprise à la barre du tribunal avait dans son actif une indemnité d'assurance à étaler. Cet élément constitutif du prix d'acquisition génère une distorsion fiscale.
 - Impôts différés actifs (+1 239 K€) qui traduisent l'imputation futurs des déficits de l'établissement stable français VERDEYEN.
 - Impôts différés actifs (+539 K€) liés à la différence d'évaluation des immobilisations lors de la reprise de VERDEYEN.

Le montant des déficits non activés au 31 décembre 2024 au titre du Groupe d'intégration fiscale s'élève à 5807 K€ (hors déficit antérieur à l'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale).

Note 5 : notes sur le compte de résultat consolidé

NOTE 5.1 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires par zone géographique est le suivant :

CA par zone géographique (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
France	31 111	36 085
Reste du monde	5 879	5 250
Total chiffre d'affaires	36 990	41 335
% Hors France	16%	13%

Le chiffre d'affaires hors France métropolitaine est principalement réalisé dans les DOM-TOM, en Roumanie, Belgique, Suisse, Italie, Grande-Bretagne, Tchéquie, Afrique du Sud, Inde et aux USA.

NOTE 5.2 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Autres produits d'exploitation (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	75	(208)
Production immobilisée	315	386
Subvention d'investissement reconnue en résultat	53	77
Transferts de charges	92	62
Autres produits	40	27
Total autres produits d'exploitation	575	344

NOTE 5.3 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Produits financiers (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Produits de cession des éléments de l'actif cédés	-	-
Gains de change	5	6
Autres produits financiers	20	57
Reprises sur provisions	-	-
Total des produits financiers	25	63

Charges financières (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés	-	-
Pertes de change	(4)	(4)
Dotations provisions financières	(121)	(121)
Charges d'intérêts	(466)	(608)
Autres charges financières	(222)	(197)
Total des charges financières	(812)	(931)

05. Comptes consolidés

NOTE 5.4 : PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Produits de cession des éléments de l'actif cédés	37	244
Reprise de provisions exceptionnelles	8	23
Transfert de charges	24	-
Produits exceptionnels divers	133	98
Total des produits exceptionnels	202	366

Charges exceptionnels (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés	(13)	(225)
Dotations aux provisions exceptionnelles	(17)	(23)
Autres charges exceptionnelles	(488)	(472)
Total des produits exceptionnels	(518)	(721)

NOTE 5.5 : IMPÔTS

Preuve d'impôts (Montants en K€)	31/12/2024
Résultat net	(1 740)
Impôts	238
Résultat avant impôt	(1 978)
Taux d'impôt	25,00%
Impôt théorique	-
Impôt MPC	(19)
Impôt VERDEYEN & Consommation ID	(12)
VERDEYEN activation déficits non antérieurement activés	184
VERDEYEN réévaluation immo	(98)
Crédit-Bail	12
IFC d'acquisition CFP	(1)
Crédit d'impôts	85
CFP réévaluation Immo	12
ID sur déficits fiscaux	76
Différenciel de taux d'imposition	
Impôt comptabilisé	238

NOTE 5.6 : RÉSULTAT PAR ACTION

Résultat de base par action	31/12/2024	31/12/2023
Nombre d'actions en circulation	13 528 334	13 528 334
Actions auto détenues	85 802	67 960
Nombre d'actions en circulation hors actions auto détenues	13 442 532	13 460 374
Nombre moyen pondéré y compris effets des instruments dilutifs hors actions auto détenues	13 442 532	13 460 374
Résultat consolidé (en K€)	(1 740)	(2 015)
Résultat de base par action hors actions auto détenues (€/action)	(0,129)	(0,150)
Résultat dilué par action hors actions auto détenues (€/action)	(0,129)	(0,150)
Résultat par action avant dot. Amort. Des écarts d'acquisition hors actions auto détenues (€/action)	(0,129)	(0,150)

Autres informations

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

- Nantissements de fonds de commerce : 932 K€
- Nantissements donnés au profit d'établissements financiers : 2 669 K€
- Gage espèces : 30 K€
- Gage sur stock : 1 200 K€
- Caution solidaire MP DELOCHE & ASSOCIÉS : 169 K€

Engagements reçus

- Garantie de l'état au titre du fonds de garantie « FDG Etat Coronavirus » : 2 153 K€
- Garantie de l'état : 1 275 K€
- Poursuite du contrat de crédit-bail : 642 K€

Provisions pour engagements de retraites

Il n'a été signé aucun accord particulier dérogeant aux conventions collectives. Les engagements donnent lieu à une gestion interne. Les indemnités de fin de carrière ont été calculées suivant une évaluation individuelle sur les effectifs au 31 décembre 2024, pour un montant de 852 K€.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Âge de départ à la retraite (à l'initiative du salarié) : 65 à 67 ans personnels non-cadres, 65 à 67 ans personnels cadres
- Taux de charges sociales : 42% pour les personnels non-cadres, 47% pour les personnels cadres
- Taux d'actualisation brut : 3,35%
- Taux de rotation : faible
- Taux de revalorisation des salaires : 1% - 2%
- Table de mortalité : INSEE 2024

CRÉDIT-BAIL

Crédit bail (Montants en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts des crédits baux (restant dû)	588	768
Matériel industriel	2 237	2 237
Amortissement du matériel industriel	(1 177)	(956)
Valeur nette comptable des crédits Baux	1 059	1 281

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2024, l'effectif moyen du Groupe est de 248 personnes.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice 2024 aux dirigeants du Groupe (direction et conseil d'administration) représentent un montant global de 108 K€.

PARTIES LIÉES

Les conventions réglementées passées avec des parties liées et non intégrées dans le périmètre de consolidation ont été les suivantes avec la société MC Partners :

- Prestation d'assistance au Groupe : honoraires de 360 K€ versés au titre de 2024.

Les autres transactions avec les parties liées (baux de location) sont conclues à des conditions normales de marché.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 85,5 K€ au titre de l'exercice 2024, dont 73,5 K€ au titre de la clôture annuelle se répartissant à parité entre le collège des commissaires aux comptes.

06.

Comptes sociaux



#TransformerLeFuturDepuis90ans

BILANS

Bilan actif

Actif (en €)	2024		2023	
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	11 503	3 284	8 220	4 106
Fonds commercial ⁽¹⁾				
Autres immobilisations incorporelles	96 254		96 254	19 576
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	107 757	3 824	104 473	23 682
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	64 074	15 289	48 785	38 347
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 074	15 289	48 785	38 347
Immobilisations financières⁽²⁾				
Participations évaluées selon la méthode de MEE				
Autres participations	15 948 085		15 948 085	15 948 085
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	229		229	229
Prêts				
Autres immobilisations financières	187 126		187 126	114 834
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	16 135 440		16 135 440	16 063 148
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	16 307 271	18 573	16 288 698	16 125 177
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL DES STOCKS				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 118		2 118	356
Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	1 133 132		1 133 132	641 438
Autres créances ⁽³⁾	7 593 582		7 593 582	6 408 683
Capital souscrit non appelé, non versé				
TOTAL DES CRÉANCES	8 728 832		8 728 832	7 050 477
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	145 229		145 229	435 363
TOTAL DES DISPONIBILITÉS ET DIVERS	145 229		145 229	435 363
Charges constatées d'avance ⁽³⁾	56 621		56 621	47 438
ACTIF CIRCULANT	8 930 682		8 930 682	7 533 277
Frais d'émission d'emprunt à étaler				6 000
Primes de remboursement des obligations	319 534		319 534	440 582
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	25 557 487	18 573	25 538 914	24 105 037

(1) dont droit au bail - (2) dont part à moins d'un an - (3) dont part à plus d'un an

06. Comptes sociaux

Bilan passif

Passif (en €)	2024	2023
Capital social ou individuel	13 528 334	13 528 334
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 702 880	3 702 880
Écart de réévaluation	547 792	547 792
Réserve légale	308 770	308 770
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	49 602	49 602
Autres réserves	8 404 451	8 404 451
Report à nouveau	(10 469 370)	(10 469 320)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	20	(50)
TOTAL SITUATION NETTE	16 072 479	16 072 460
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 072 479	16 072 460
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes Financières		
Emprunts obligataires convertibles	3 431 571	3 816 846
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 065 580	3 216 125
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	6 497 151	7 032 971
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	413 585	179 012
Dettes fiscales et sociales	699 249	623 753
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION	1 112 833	802 764
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 717	4 297
Autres dettes	1 849 733	192 544
TOTAL DETTES DIVERSES	1 856 450	196 841
Comptes de régulation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	9 466 435	8 032 577
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	25 538 914	24 105 037

Compte de résultat

Compte de RÉSULTAT (en €)	31/12/2024		Total	31/12/2023
	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	4 676 700		4 676 700	4 444 090
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	4 676 700		4 676 700	4 444 090
Production stockée				
Production immobilisée			29 949	7 904
Subventions d'exploitation			50 800	25 833
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges ⁽¹⁾			26 805	18 778
Autres produits			30	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			4 784 284	4 496 607
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			60	89
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 406 198	1 298 978
TOTAL CHARGES EXTERNES			1 406 257	1 299 067
Impôts, taxes et versements assimilés			60 622	86 372
Salaires et traitements			1 994 045	1 796 228
Charges sociales			866 837	782 954
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL			2 860 882	2 579 182
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 900	4 778
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION			12 900	4 779
Autres charges			14 282	65 253
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			4 354 943	4 034 653
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			429 341	461 954
Produits financiers de participations ⁽²⁾			178 970	118 390
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			5	
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾			146	3 085
Reprises sur provisions et transferts de charges				19 367
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			179 121	140 843
Dotations financières aux amortissements et provisions			121 048	121 415
Intérêts et charges assimilées			343 571	360 909
Différences négatives de change			1 627	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			466 246	482 324
RÉSULTAT FINANCIER			(287 125)	(341 482)
RÉSULTAT COURANT			142 216	120 472
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			393 278	296 411
Reprises sur provisions et transferts de charges			181 533	94 225
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			574 811	390 637
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			12 142	1 154
Charges exceptionnelles sur opération en capital			704 866	510 005
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			717 008	511 159
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			(142 197)	(120 523)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL PRODUITS			5 538 216	5 028 086
TOTAL CHARGES			5 538 197	5 028 137
BÉNÉFICE OU PERTE			20	(50)

(1) dont transferts de charges 26 805 € - (2) dont produits concernant les entreprises liées 178 970 €

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres (en K€)	Capital	Réserves et RAN	Résultat	Total capitaux propres
Au 31/12/2023	13 528	2 544	(0)	16 073
Augmentation du capital				-
Primes d'émission				-
Affectation du résultat		(0)	0	-
Résultat de l'exercice			0	0
Au 31/12/2024	13 528	2 544	0	16 072



ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Présentation de la Société

Nom : **ALTHEORA**
 Capital social : **13 528 334 €**
 Date de création : **17/09/1964**
 Siège social : **3, rue des Condamines - 07300 MAUVES - France**
 Registre du commerce : **336 420 187 AUBENAS - APE 7010Z**
 Exercice : **du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Le bilan de l'exercice présente un total de 25 538 914 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produit de 5 538 216 euros et un total charges de 5 538 196 euros, faisant apparaître ainsi un résultat positif de 20 euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le 01/01/2024 et clôturés le 31/12/2024, ayant une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 avril 2025.

Règles et méthodes comptables

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France en application des dispositions du Code de commerce, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par les différents règlements modificatifs de ce dernier.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Appréciation du principe de continuité :

ALTHEORA en tant que holding du Groupe porte une partie des financements et est dépendante de ses filiales. Le groupe ALTHEORA a subi un ralentissement du secteur de la construction observé en 2023 et 2024.

En 2025, la direction reste prudente quant à la reprise de ce secteur, cependant, elle compte sur la poursuite du développement de ses marchés Mobilité et Industrie qui représentent aujourd'hui un peu plus de 50% de son chiffre d'affaires.

Au-delà de l'amélioration attendue des flux d'exploitation et afin de respecter les échéances de remboursement 2025 compte tenu de la position de trésorerie à fin 2024, la direction met en œuvre de nouvelles solutions de financement adaptées au contexte économique (leaseback notamment) et mobilise ses solutions de financement court terme.

ALTHEORA a su ces dernières années renforcer son business model, abaisser son point mort, ce qui lui permettra de bénéficier pleinement d'un redémarrage des activités historiques.

Les résultats des premiers mois de l'exercice 2025 sont en accord avec le budget.

Dans ce contexte, les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

06. Comptes sociaux

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, frais d'acquisition inclus. Ils font l'objet de tests de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leurs valeurs nettes comptables n'excèdent pas leurs valeurs d'utilité. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur enregistrée en comptabilité. La valeur des titres est appréciée en fonction d'une approche basée sur la méthode des Discounted Cash Flows (DCF). Les hypothèses principales de ces tests sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : entre 10,0% et 11,6%
- Taux de croissance à l'infini : 2,0%

La sensibilité de l'approche à une variation des taux retenus est forte. A noter que dans le cas de Chris France Plastiques une variation -1 point de l'EBITDA normatif et +0.5 point du taux d'actualisation entrainerait une dépréciation théorique des titres de l'ordre 0,5 M€.

Au 31 décembre 2024, la société ALTHEORA est en intégration fiscale avec quatre de ses sociétés filles, MECELEC Composites, MC Coating, CHRIS FRANCE Plastiques et ALTHEORA Shift.

Information relative à la Société et à son activité

ALTHEORA (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du groupe ALTHEORA (« le Groupe »). Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Aubenas sous le numéro 336 420 187. ALTHEORA se dénommait MECELEC Composites au 31 décembre 2020 et a été renommée sur l'exercice 2021 à la suite de l'apport partiel d'actifs en date du 1^{er} juin 2021.

ALTHEORA est le cœur d'un écosystème industriel innovant qui rassemble autour d'elle des expertises et des savoir-faire métier issus d'entreprises industrielles françaises qui produisent majoritairement sur notre territoire.

Le siège social de la société est situé au 3 rue des condamines, 07300 Mauves.

Événements marquants de l'exercice

Néant.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Complément d'informations relatif au bilan

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

Les estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode.

Immobilisations financières

Valeur brute	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Autres participations	15 948	-		15 948
Créances rattachées				-
Autres titres immobilisés	0	-		0
Prêts et autres immobilisations financières	55	83	(2)	137
Actions propres et trésorerie liée	60		(9)	51
Immobilisations financières	16 063	83	(11)	16 135
Dépréciations sur titres de participation				
Dépréciation sur créances rattachées à des participations				
Actions propres	-		-	-
Cumul dépréciations et provisions	-		-	-
Immobilisations financières nettes	16 063	83	(11)	16 135

Trésorerie

Au 31 décembre 2024, la trésorerie active d'ALTHEORA s'élève à 145 K€.

La Société a conclu un contrat de liquidité avec la société de bourse GILBERT DUPONT, avec prise d'effet au 3 décembre 2018, est toujours valable.

Contrat de liquidité (en K€)	31/12/2023	Acquisitions	Cessions	31/12/2024
Nombre d'actions détenues	56 960	785 612	767 770	74 802
Valeur	32			27
Trésorerie disponible	27			24

Tableau des filiales et participations

Liste des filiales et participations	Capital			Valeurs comptables des titres détenus		Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Brute	Nette					
MPC	100	1 091	100%	317	317	-	988	90	-	RAS
MECELEC COMPOSITES	9 023	(2 380)	100%	9 023	9 023	-	26 151	(808)	-	RAS
MC COATING	100	(1 927)	100%	100	100	-	2 189	(606)	-	RAS
ALTHEORA SHIFT	10	(18)	100%	10	10	-	-	(1)	-	RAS
CHRIS-FRANCE PLASTIQUES	740	2 065	100%	6 498	6 498	-	8 401	(158)	-	RAS

Cours pris 4,9741 LEI pour 1 € (valeur 31/12/2024)

06. Comptes sociaux

Clients

Créances	Montant brut	Dépréciation	Net
Clients		-	
Groupe	1 133	-	1 133
Clients douteux ou litigieux	-	-	
TOTAL	1 133	-	1 133

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les dépréciations sont estimées en fonction du risque de non-recouvrement. Toutes les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

Créances

Autres immobilisations financières (en K€)	Montant brut	À un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres créances immobilisées	137	-	137
TOTAL	137	-	137

Autres créances nettes (en K€)	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Clients	1 133	1 133	-
Avances et acomptes fournisseurs	2	2	-
Avoirs à recevoir	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	9	9	-
État, TVA, IS et autres collectivités	66	66	-
Compte Groupe	7 518	7 518	-
Débiteurs divers nets de provision	-	-	-
Charges comptabilisées d'avance	57	57	-
TOTAL	8 785	8 785	-

Capitaux propres

Catégorie de titres	à la clôture de l'exercice (nbre)	dont créés pendant l'exercice	dont remboursés pendant l'exercice	Valeur Nominale
Actions ordinaires	13 528 334			1,00 €
Dont actions à vote double	2 034 175			

Provisions

Néant.

Dettes financières

État des dettes financières (en K€)	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	3 066	1 313	1 752	-
Emprunts obligataires (inc. PNC)	3 432	1 481	1 950	-
Emprunts et dettes financières divers				
TOTAL	6 497	2 795	3 702	-
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	536			

Les emprunts obligataires, d'un montant nominal initial de 3 600 K€, sont présentés avec les Primes de Non-Conversion, soit un montant de 3 432 K€ au 31/12/2024.

Dettes fournisseurs et autres dettes

État des dettes fournisseurs et autres dettes (en K€)	Solde au 31/12/2024	Paiement à 1 an	Paiements échelonnés
Fournisseurs d'exploitation	414	414	
Dettes fiscales et sociales	699	699	
Dettes sur immobilisations	7	7	
Autres dettes	1 850	1 850	
TOTAL	2 969	2 969	

Les autres dettes comprennent les dettes en Compte courant des filiales pour un montant de 1780 K€.

06. Comptes sociaux

Produits à recevoir et charges à payer

Nature	Charges à payer	Produits à recevoir
Intérêts courus	23	
Charges financières		
Clients factures à établir		367
Clients avoir à établir	70	
Fournisseurs avoirs non parvenus		-
Fournisseurs factures non parvenues	62	
Dettes sociales	406	
Créances sociales		3
Dettes fiscales	28	
Créances fiscales		9
Diverses charges à payer	-	
Divers produits à recevoir		

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé uniquement des management fees.

Transfert de charges

Nature	31/12/2024	31/12/2023
Transfert de charges	27	19
TOTAL	27	19

RÉSULTATS

Résultat financier

Charges financières (en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Dotations dépréciations sur autres immos financières	-	-
Dotations aux amortissements sur PNC	121	121
Intérêts et charges assimilés	344	361
Différences de charge	2	
TOTAL	466	482

Produits financiers (en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Reprises dépréciations sur autres immos financières	-	19
Revenus des titres de participation	179	118
Autres produits financiers	0	3
TOTAL	179	141

Résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles (en K€)	31/12/2024	31/12/2023
VNC immobilisations cédées	396	360
Charges et provisions diverses	112	18
Honoraires juridiques	196	131
Pénalités / amendes	12	1
Total	717	510

Produits exceptionnels (en K€)	31/12/2024	31/12/2023
Produits de cession d'éléments d'actifs	387	296
Autres produits exceptionnels	188	94
Total	575	391

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Impôts sur les bénéfices (en K€)	Résultat avant impôt	Base imposable avant imputation des déficits	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	142	183	(36)	178
Résultat exceptionnel	(142)	(142)	36	(178)
Crédits d'impôts				
Participation / Intéressement				
Résultat comptable	(0)	41	-	0

SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE ET LATENTE

Situation fiscale différée et latente	31/12/2024
Impôt dû	-
Provisions réglementées	
Total Accroissements	
Report déficitaire	-
Total des ré-intégrations différées	
Total des déductions différées	
Résultat fiscal	-
Situation fiscale différée nette	-

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Engagements donnés : 2500 K€

Nantissement donné au profit d'établissements financiers : 2 500 K€

Engagements reçus : 780 K€

Garantie de l'état : 780 K€

Provisions pour engagements de retraites

Il n'a été signé aucun accord particulier dérogeant aux conventions collectives. Les engagements donnent lieu à une gestion interne. Les indemnités de fin de carrière ont été calculées suivant une évaluation individuelle sur les effectifs au 31 décembre 2024, pour un montant de 256 K€.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Âge de départ à la retraite (à l'initiative du salarié) : 65 à 67 ans personnels non-cadres, 65 à 67 ans personnels cadres.
- Taux de charges sociales : 42% pour les personnels non-cadres, 47% pour les personnels cadres
- Taux d'actualisation brut : 3,35%
- Taux de rotation : faible
- Taux de revalorisation des salaires : 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2024

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'audit des comptes 2024 se sont élevés à 39k€, se répartissant à parité entre le collège des commissaires aux comptes.

Effectifs

Au 31 décembre 2024, l'effectif moyen inscrit de la société est de 33 personnes.

07.

Rapports des commissaires aux comptes



#TransformerLeFuturDepuis90ans

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

ALTHEORA
Société anonyme
au capital de 13 528 334 €
3 rue des condamines
07300 Mauves

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
44 Quai Charles de Gaulle
69463 Lyon Cedex 06

ALTHEORA
Exercice clos le 31 décembre 2024

ADN Paris
Commissaire aux Comptes
PAE des Glaisins
4 rue du Bulloz - 74940 Annecy Le Vieux

À l'assemblée générale de la société ALTHEORA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ALTHEORA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

07. Rapports des Commissaires aux Comptes

- La note « 2.7 : Immobilisations incorporelles - b) Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés décrit le traitement comptable relatif aux écarts d'acquisition par le groupe, ainsi que l'appréciation de leur valeur recouvrable à la clôture. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à corroborer les principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues, par des entretiens avec les directions financière et générale. Nous avons pu également apprécier la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les business plans préparés par la direction, les performances historiques et au regard de l'environnement économique dans lequel opère le groupe. Nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon et Annecy, le 30 avril 2025
Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Katia Fleche
Associée

ADN Paris

Philippe Sixdenier
Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ALTHEORA
Société anonyme
au capital de 13 528 334 €
3 rue des condamines
07300 Mauves

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
44 Quai Charles de Gaulle
69463 Lyon Cedex 06

ADN Paris
Commissaire aux Comptes
PAE des Glaisins
4 rue du Bulloz - 74940 Annecy Le Vieux

ALTHEORA
Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024
Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société ALTHEORA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALTHEORA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 15 948 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à corroborer les principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues, par des entretiens avec les directions financière et générale. Nous avons pu également apprécier la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les business plans préparés par la direction, les performances historiques et au regard de l'environnement économique dans lequel opère le groupe. Nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Annecy, le 30 avril 2025
Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Katia Fleche
Associée

ADN Paris

Philippe Sixdenier
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ALTHEORA
Société anonyme
au capital de 13 528 334 €
3 rue des condamines
07300 Mauves

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
44 Quai Charles de Gaulle
69463 Lyon Cedex 06

ADN Paris
Commissaire aux Comptes
PAE des Glaisins

4 rue du Bulloz - 74940 Annecy Le Vieux

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

ALTHEORA
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux actionnaires de la société ALTHEORA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

CONVENTIONS AUTORISÉES ET CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application des articles 225-40 du Code de commerce, nous vous informons que nous n'avons été avisés d'aucune convention conclue au cours de l'exercice écoulé ayant fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA SOCIÉTÉ MC PARTNERS

AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2021 PERSONNES CONCERNÉES :

MC Partners, Associée de ALTHEORA

NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société MC Partners une convention de prestations de services. Cette dernière réalise les prestations suivantes :

- Assistance commerciale, cette prestation a commencé à compter du 1^{er} janvier 2021. Des honoraires ont été facturés sur une base forfaitaire de 17 500 € par mois.
- Identification de nouveaux marchés/veille concurrentielle, cette prestation a commencé à compter du 1^{er} janvier 2021. Des honoraires pour l'identification des nouveaux marchés et l'assistance à la réalisation de croissance externe ont été facturés sur une base forfaitaire de 12 500 € par mois.
- Assistance en vue de la réalisation d'opérations de croissance externe, cette prestation a commencé au 1^{er} janvier 2020. En cas de conclusion et de réalisation définitive au cours de l'année, d'au moins une opération de croissance externe, une facture complémentaire sera faite pour 60 000 € en cas de résultat.
- Au 31 décembre 2024, à ce titre une charge totale de 360 000 € a été comptabilisée dans vos comptes.

MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 15 avril 2025 a motivé cette convention par le fait que votre société bénéficie des services de la société MC Partners dans l'assistance commerciale, la veille concurrentielle et l'identification de nouveaux marchés.

2. CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ DE DROIT ROUMAIN MECLEEC PLASTIC COMPOZIT

AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 AVRIL 2018 PERSONNES CONCERNÉES :

Société MECLEEC PLASTIC COMPOZIT, filiale de ALTHEORA

NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société MECLEEC PLASTIC COMPOZIT une convention d'assistance et de coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité. En contrepartie, cette convention prévoit que votre société perçoive une rémunération annuelle forfaitaire de 50 000 €. Un avenant conclu entre les parties le 20 décembre 2024 ajuste le montant de cette rémunération à 25 000 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 et met fin à la convention à compter de cette même date.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, votre société a enregistré un produit de 25 000 €.

MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 15 avril 2025 a motivé cette convention par le fait que votre société mutualise les fonctions administratives, opérationnelles et dirigeantes.

3. CONVENTION DE COMPTE COURANT AVEC LA SOCIÉTÉ MP DELOCHE & ASSOCIES

AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2013 PERSONNES CONCERNÉES :

Monsieur Michel-Pierre DELOCHE, Gérant de la société MP DELOCHE & ASSOCIES et administrateur de votre société.

NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Une convention à durée indéterminée prévoit un apport en compte-courant de la part de la société MP DELOCHE & ASSOCIES au profit de votre société. Dans le cas d'un apport en compte-courant, les avances sont rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Au 31 décembre 2024, la société MP DELOCHE & ASSOCIES n'a consenti aucune avance au profit de votre société.

Votre société n'a par conséquent constaté aucune charge au 31 décembre 2024 au titre de cette convention.

MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 15 avril 2025 a motivé cette convention par la possibilité d'apport en compte-courant en faveur de votre société pour le financement à court terme de son fonds de roulement.

4. CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ MECLEEC COMPOSITES

AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2022 PERSONNES CONCERNÉES :

Société MECLEEC Composites, filiale de ALTHEORA

NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société MECLEEC COMPOSITES une convention d'assistance et de coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité. En contrepartie, cette convention prévoit que votre société perçoive une rémunération annuelle forfaitaire de 3 000 000 €.

Un réajustement pourra être opéré à chaque fin d'exercice sur la base du chiffre d'affaires réalisé par Meclec Composites au cours de l'exercice écoulé, du cout réel des prestations effectivement réalisées et des frais supportés par Altheora afin de tenir compte du caractère variable de certaines charges et dépenses. Un avenant conclu entre les parties le 20 décembre 2024 ajuste le montant de cette rémunération à 3 240 000 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, votre société a enregistré un produit de 3 239 811 €.

MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 15 avril 2025 a motivé cette convention par le fait que votre société mutualise les fonctions administratives, opérationnelles et dirigeantes.

5. CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ MC COATING

AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2022 PERSONNES CONCERNÉES :

Société MC Coating, filiale de ALTHEORA

NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu le 2 janvier 2022 avec la société MC Coating une convention d'assistance et de coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité. En contrepartie, cette convention prévoit que votre société perçoive une rémunération annuelle forfaitaire de 180 000 €.

Un réajustement peut être opéré à chaque fin d'exercice sur la base du chiffre d'affaires réalisé par MC Coating au cours de l'exercice écoulé, et au cout réel des prestations effectivement réalisées et des frais supportés par Altheora afin de tenir compte du caractère variable de certaines charges et dépenses. Un avenant conclu entre les parties le 20 décembre 2024 ajuste le montant de cette rémunération à 271 000 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Cette convention reprend les mêmes conditions que la convention initiale du 16 mars 2020.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, votre société a enregistré un produit de 271 176 €.

MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 15 avril 2025 a motivé cette convention par le fait que votre société mutualise les fonctions administratives, opérationnelles et dirigeantes.

6. CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ ETS F VERDEYEN

AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2023 PERSONNES CONCERNÉES :

Société VERDEYEN, filiale de MECELEC Composites

NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société Ets F VERDEYEN, une convention d'assistance et de coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité. En contrepartie, cette convention prévoit que votre société perçoive une rémunération de 25 000 €. Un avenant à la convention du 27 mars 2020 augmente la rémunération à 50 000 €. Un nouvel avenant à la convention augmente la rémunération à 100 000 €.

Un réajustement pourra être opéré à chaque fin d'exercice sur la base du chiffre d'affaires réalisé par la société Ets F VERDEYEN au cours de l'exercice écoulé, au coût réel des prestations effectivement réalisées et des frais supportés par Atlheora afin de tenir compte du caractère variable de certaines charges et dépenses.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, votre société a enregistré un produit de 100 000 €.

MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 15 avril 2025 a motivé cette convention par le fait que votre société mutualise les fonctions administratives, opérationnelles et dirigeantes de la société ALTHEORA.

7. CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SOCIÉTÉ CHRIS FRANCE PLASTIQUES

AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2023 PERSONNES CONCERNÉES :

Société CHRIS FRANCE Plastiques, filiale de ALTHEORA

NATURE, OBJET ET MODALITÉS

Votre société a conclu avec la société CHRIS FRANCE Plastiques une convention d'assistance et de coordination en matière de management, de politique commerciale et de développement d'activité. En contrepartie, cette convention prévoit que votre société perçoive une rémunération annuelle forfaitaire de 1 209 000 €.

Un réajustement pourra être opéré à chaque fin d'exercice sur la base du chiffre d'affaires réalisé par CHRIS FRANCE Plastiques au cours de l'exercice écoulé, au coût réel des prestations effectivement réalisées et des frais supportés par ATLHEORA afin de tenir compte du caractère variable de certaines charges et dépenses. Un avenant conclu entre les parties le 20 décembre 2024 ajuste le montant de cette rémunération à 1 041 000 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, votre société a enregistré un produit de 1 040 713 €.

MOTIFS JUSTIFIANT DE L'INTÉRÊT DE LA CONVENTION POUR LA SOCIÉTÉ

Votre conseil d'administration du 15 avril 2025 a motivé cette convention par le fait que votre société mutualise les fonctions administratives, opérationnelles et dirigeantes.

Lyon et Annecy, le 30 avril 2025
Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Katia Fleche
Associée

ADN Paris

Philippe Sixdenier
Associé

08.

Tables de concordances



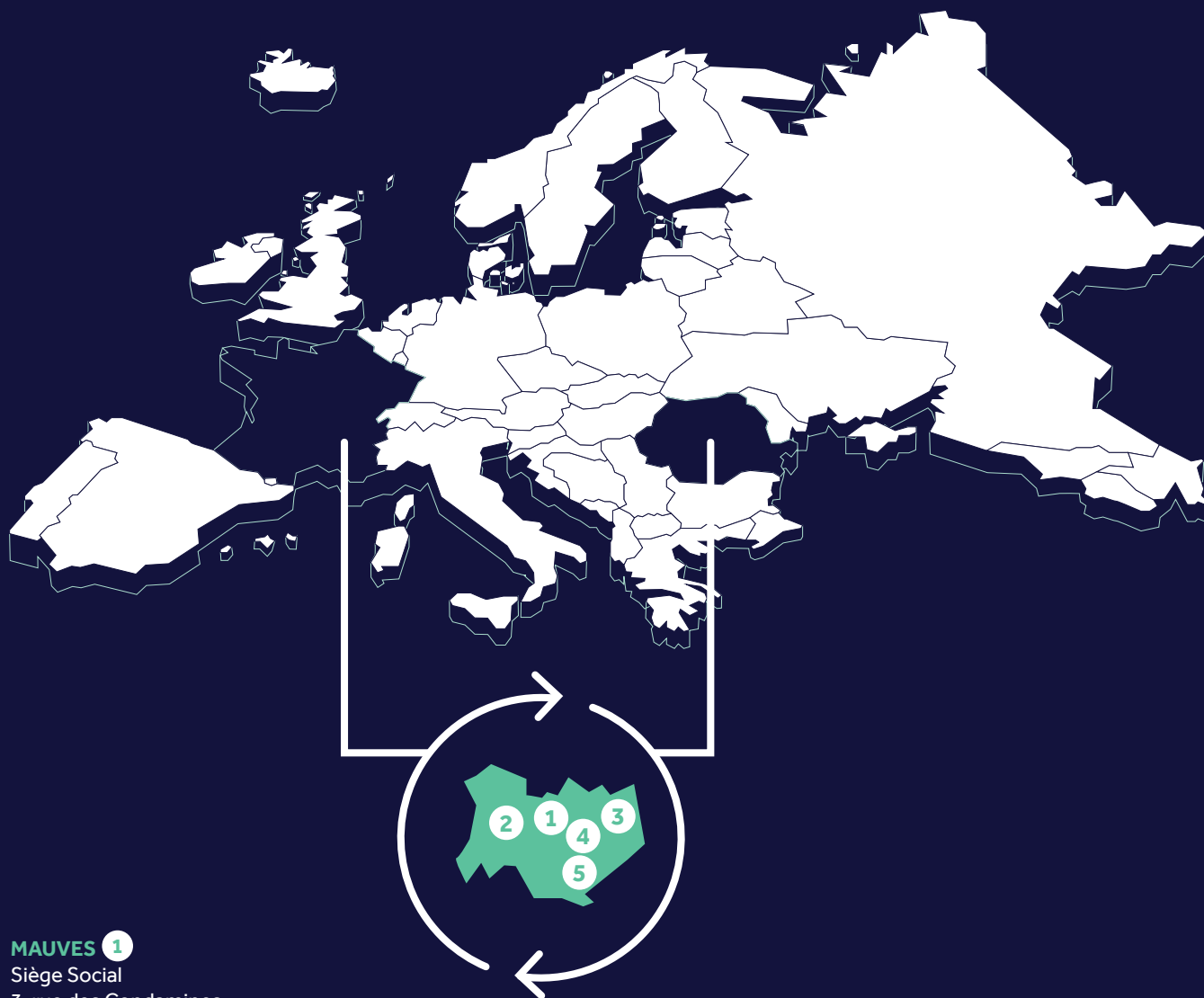
#TransformerLeFuturDepuis90ans

TABLES DE CONCORDANCES

Rubriques	comptes sociaux	comptes consolidés		
1. COMPTES CONSOLIDÉS		P.96		
2. COMPTES SOCIAUX	P.116			
3. RAPPORT DE GESTION				
3.1. Informations sur l'activité de la Société				
• Activité et résultats de l'ensemble de la société, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité (L. 233-6)	N/A	P.94/95	• Conventions conclues entre un mandataire ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote et une filiale (hors conventions courantes)	P.65 P.65
• Activité de la société et de ses filiales au cours du dernier exercice écoulé, résultats de cette activité, progrès réalisés ou difficultés rencontrées et perspectives d'avenir (R. 225-102)	N/A	P.95		
• Analyse de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière et notamment de l'endettement de la Société et du Groupe (RFA)	N/A	P.101	3.3 Informations portant sur les mandataires sociaux	
• Évolution prévisible de la Société et/ou du Groupe	P.11	P.11	• Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires durant l'exercice	P.45/46 P.45/46
• Indicateurs clés de nature financière et non financière de la Société et du Groupe (RFA)	P.14/15	P.14/15	• Rémunérations et avantages de toutes natures versés durant l'exercice à chaque mandataire social par la Société, les Sociétés qu'elle contrôle et la Société qui la contrôle	P.43 P.43
• Indications sur l'utilisation des instruments financiers y compris les risques financiers et les risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie de la Société et du Groupe (RFA)		P.55 à 62	• Engagements liés à la prise, à la cessation ou au changement de fonctions	P.45/46 P.45/46
• Principaux risques et incertitudes de la Société et du Groupe (RFA)		P.55 à 62	• En cas d'attribution de stock-options, mention de l'information selon laquelle le Conseil d'administration a pris la décision : - Soit d'interdire aux dirigeants de lever leurs options avant la cessation de leurs fonctions ; - Soit de leur imposer de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions tout ou partie des actions issues d'options déjà exercées (en précisant la fraction ainsi fixée)"	
• Recherche et développement, brevets et licences	P.32/33	P.76/103/106/107	• État récapitulatif des opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la Société	P.91/92 P.91/92
3.2. Informations juridiques, financières et fiscales de la Société			• En cas d'attribution d'actions gratuites, mention de l'information selon laquelle le Conseil d'administration a pris la décision : - Soit d'interdire aux dirigeants de céder avant la cessation de leurs fonctions les actions qui leur ont été attribuées gratuitement ; - Soit de fixer la quantité de ces actions qu'ils sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions (en précisant la fraction ainsi fixée)"	N/A N/A
• Choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale en cas de modification	P.42	P.42		
• Répartition et évolution de l'actionnariat Nom des Sociétés contrôlées participant à un autocontrôle de la Société et part du capital qu'elles détiennent "	P.90	P.90	4. DÉCLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	N/A N/A
• Prises de participation significatives de l'exercice dans des Sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	P.19/95/101 /106/111/114	P.19/95/101 /106/111/114	5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	P.131
• Avis de détention de plus de 10% du capital d'une autre Société par actions ; aliénation de participations croisées	P.94	P.94	6. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES	
• Acquisition et cession par la Société de ses propres actions (rachat d'actions) RFA	P.93	P.93	6.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	P.134
• État de la participation des salariés au capital social	P.91	P.91	6.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	P.137 P.137
• Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale en matière d'augmentations de capital (RFA)	P.93	P.93	• Descriptif du programme de rachat d'actions	P.93 P.93
• Mention des ajustements éventuels : - Pour les titres donnant accès au capital et les stock-options en cas de rachats d'actions - Pour les titres donnant accès au capital en cas d'opérations financières	P.93	P.93	• Communication relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes	P.115 P.115
• Montants des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents	N/A	N/A	• Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	P.44 P.44
• Montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement	N/A	N/A		
• Délai de paiement et décomposition du solde des dettes fournisseurs et clients par date d'échéance	P.60	P.60		
• Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles	N/A	N/A		

NOS SITES DE PRODUCTION

La qualité et la compétitivité de l'industrie
basée principalement en AURA



MAUVES 1

Siège Social
3, rue des Condamines
07300 MAUVES
Tél +33 (0)4 75 07 87 07
Fax : +33 (0)4 75 07 87 48
-

ST-AGRÈVE 2

ZI Quartier Rascles
07320 SAINT-AGRÈVE
Tél. : +33 (0)4 75 66 90 90
-

ST-ÉTIENNE-DE-ST-GEOIRS 3

ZAC Grenoble Air Parc
Avenue Louis Blériot
38590 ST-ÉTIENNE-DE-ST-GEOIRS
Tél. : +33 (0)4 76 35 10 98

MAUVES 4

MC-COATING
1D, rue des Condamines
07300 MAUVES
Tél. : +33 (0)4 75 83 15 01
-

OYONNAX 5

CHRIS-FRANCE Plastiques
31, cours de Verdun
CS 10522
01117 OYONNAX Cedex
Tél. : +33 (0)4 74 77 10 93



ALTHEORA

contact@altheora.com